

REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE 2023

Résultats financiers
pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2023



AVIS AU LECTEUR

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

L'arrondissement des données aux millions de dollars peut faire en sorte que les montants totaux diffèrent des sommes présentées.

Table des matières

Résultats 2023 En bref.....	11
Sommaire des résultats de fonctionnement 2023.....	17
Résultats financiers – Fonctionnement.....	20
Réalizations.....	21
Développement durable.....	24
Plan de transition et d'action climatique.....	24
Plan d'action solidaire.....	25
Résultats financiers – Investissements.....	27
Principaux investissements.....	29
Bilan économique.....	31
Bilan économique 2023.....	33
Économie et marché du travail.....	34
Permis de construction résidentiels et non résidentiels.....	34
Construction résidentielle.....	35
Marché locatif.....	35
Marché résidentiel de la revente.....	36
Taux d'inoccupation des immeubles de bureaux.....	37
Secteur touristique.....	37
Statistiques économiques.....	38
Résultats 2023 Fonctionnement.....	39
Sommaire des résultats de fonctionnement 2023.....	41
Analyse des revenus.....	43
Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	44
Quotes-parts.....	48
Transferts.....	48
Services rendus.....	50
Imposition de droits.....	52
Amendes et pénalités.....	54
Intérêts.....	55
Autres revenus.....	56
Affectations.....	57
Sommaire des dépenses.....	59
Dépenses des unités administratives.....	60
Direction générale.....	65
Citoyen et vitalité urbaine.....	75

Services de proximité.....	87
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	99
Infrastructures durables	109
Dépenses de financement et autres dépenses	117
Dépenses de financement	119
Autres dépenses	123
Analyses complémentaires liées aux dépenses	127
Dépenses par objet	129
Rémunération globale	130
Rémunération	130
Charges de l'employeur	132
Effectif.....	134
Éléments extrabudgétaires.....	135
Analyse des excédents de fonctionnement.....	136
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	136
Excédent de fonctionnement non affecté	139
Résultats selon les compétences.....	140
Conciliation des résultats Ville – rapport financier vs reddition de comptes financière	143
Investissements et dette	145
Investissements en immobilisations	147
Réalisation des investissements.....	148
Principaux investissements 2023	151
Cadre financier, politiques financières et dette	153
Cadre financier.....	154
Plan de gestion de la dette	156
Notation de crédit.....	156
Dette.....	156
Poids de la dette	158
Annexes	159
Historique des résultats financiers	161
Glossaire.....	163
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	167

Index des tableaux

Tableau 1 – Indicateurs économiques – 2018-2023.....	34
Tableau 2 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec	35
Tableau 3 – Activité touristique – 2017-2023.....	38
Tableau 4 – Statistiques économiques du mois de décembre	38
Tableau 5 – Sommaire des résultats	41
Tableau 6 – Revenus	43
Tableau 7 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	44
Tableau 8 – Quotes-parts	48
Tableau 9 – Transferts	48
Tableau 10 – Services rendus	50
Tableau 11 – Imposition de droits	52
Tableau 12 – Amendes et pénalités	54
Tableau 13 – Intérêts	55
Tableau 14 – Autres revenus	56
Tableau 15 – Affectations	57
Tableau 16 – Dépenses	59
Tableau 17 – Dépenses des unités administratives	60
Tableau 18 – Direction générale	71
Tableau 19 – Dépenses par objet de la Direction générale.....	71
Tableau 20 – Citoyen et vitalité urbaine.....	81
Tableau 21 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et vitalité urbaine	81
Tableau 22 – Sommaire des résultats d'ExpoCité.....	83
Tableau 23 – Résultats du contrat de gestion de la Ville de Québec pour le Centre Vidéotron	83
Tableau 24 – Portrait des arrondissements	90
Tableau 25 – Services de proximité.....	93
Tableau 26 – Dépenses par objet de la DGA aux services de proximité	93
Tableau 27 – Services de proximité : activités de déneigement et entretien des voies de circulation	93
Tableau 28 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	104
Tableau 29 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine ...	104
Tableau 30 – Infrastructures durables	113
Tableau 31 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables	113
Tableau 32 – Énergie.....	114
Tableau 33 – Service de la dette nette	119

Tableau 34 – Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques	121
Tableau 35 – Contributions aux organismes	123
Tableau 36 – Autres frais	124
Tableau 37 – Dépenses par objet.....	129
Tableau 38 – Rémunération globale.....	130
Tableau 39 – Régimes de retraite.....	133
Tableau 40 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés.....	138
Tableau 41 – Excédent de fonctionnement non affecté	139
Tableau 42 – Sommaire des résultats	140
Tableau 43 – Dépenses des unités administratives	141
Tableau 44 – Conciliation du rapport financier et de la reddition de comptes financière	143
Tableau 45 – Budget d'investissement 2023 (<i>Programme décennal d'immobilisations 2023-2032</i>).....	147
Tableau 46 – Réalisation des investissements.....	148
Tableau 47 – Réalisation des investissements des unités administratives	150
Tableau 48 – Cadre financier.....	154
Tableau 49 – Dette.....	157

Index des graphiques

Graphique 1 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec	35
Graphique 2 – Variation des prix médians de la revente – Ville de Québec	36
Graphique 3 – Inventaire et délais de vente	36
Graphique 4 – Taux d'inoccupation et variation du prix du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi ² et plus – Région de Québec.....	37
Graphique 5 – Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)	43
Graphique 6 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec	46
Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec.....	47
Graphique 8 – Droits sur mutations immobilières	52
Graphique 9 – Amendes et pénalités.....	54
Graphique 10 – Répartition des dépenses	59
Graphique 11 – Précipitations de neige.....	88
Graphique 12 – Prix unitaire annuel moyen du carburant	114
Graphique 13 – Quantités annuelles de carburant utilisé.....	114
Graphique 14 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement	120
Graphique 15 – PCI et réserves financières	122
Graphique 16 – Dépenses par objet 2023 (avant éléments extrabudgétaires).....	129
Graphique 17 – Régimes de retraite	133
Graphique 18 – Évolution de l'effectif	134
Graphique 19 – Répartition de l'effectif.....	134
Graphique 20 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité)	135
Graphique 21 – Composition des investissements totaux.....	149
Graphique 22 – Composition des investissements en infrastructures municipales.....	149
Graphique 23 – Dette nette.....	157
Graphique 24 – Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés (incluant RTC et SOMHAC)	158
Graphique 25 – Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec	158

Résultats 2023

En bref



Reddition de comptes financière

La reddition de comptes fait état des activités financières de fonctionnement, d'investissement et de financement de la Ville de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023.

Elle présente l'adéquation entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers. Elle est complémentaire au rapport financier annuel. Elle explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon la structure organisationnelle, soit par unités administratives (services et arrondissements), par activités ou par postes budgétaires.

La reddition de comptes répond à l'impératif de communication d'une information qui permet de comprendre facilement comment l'administration dispose des fonds municipaux. Elle renforce la valeur de transparence au sein de l'administration et dans les relations avec les parties prenantes.

PRINCIPAUX RÉSULTATS 2023



EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

46,2 M\$

REVENUS

1 817,3 M\$

Écart favorable de 45,1 M\$ (2,5 %) avec le budget adopté de 1 772,2 M\$
En hausse de 5,2 % par rapport à 2022



DÉPENSES

1 772,9 M\$

Écart défavorable de 0,7 M\$ avec le budget adopté de 1 772,2 M\$
En hausse de 6,7 % par rapport à 2022



INVESTISSEMENTS 2023

776,9 M\$

En hausse de 20,2 % par rapport à 2022

DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS

86,4 %

DETTE NETTE

1 534,6 M\$

En baisse de 5,0 M\$ par rapport à 2022

SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT

14,1 %

RESPECT DU CADRE FINANCIER À 100 %



Sommaire des excédents des revenus sur les dépenses de 46,2 M\$

Les résultats financiers de l'année 2023 présentent un excédent de fonctionnement de 46,2 M\$.

Cet excédent s'explique essentiellement par un écart favorable de 45,1 M\$ du côté des revenus. La Ville a bénéficié de revenus supplémentaires de 15,0 M\$ découlant de la vigueur immobilière qui a engendré des droits sur mutations immobilières plus importants qu'anticipé. Elle a également profité de la hausse des taux d'intérêt sur placements pour des revenus additionnels de 17,8 M\$.

En outre, la Ville a été confrontée aux impacts liés à l'inflation, notamment à la hausse du coût de l'énergie et aux pressions sur les prix des biens et services résultant des difficultés dans les chaînes d'approvisionnement. Pour faire face à ces dépenses supplémentaires, la Ville a affecté à ses revenus 6,5 M\$ provenant de ses réserves.

Du côté des dépenses, on présente un écart légèrement défavorable de 0,7 M\$. D'une part, on constate des dépenses additionnelles dans les unités administratives pour 22,2 M\$. Elles sont liées notamment au déneigement et à l'augmentation du coût des pièces et des contrats pour la réparation des véhicules. D'autre part, ces augmentations ont été compensées par des économies de 17,5 M\$ dans les autres dépenses, soit principalement la charge liée aux régimes de retraite, ainsi que par une diminution du service de la dette de 4,0 M\$ en raison des frais d'intérêt plus faibles que prévu.

Sommaire des principaux écarts revenus et dépenses (en M\$)

Revenus supplémentaires :

Droits sur mutations immobilières	15,0
Intérêts sur placements	17,8
Affectation du fonds de prévoyance	6,5
Autres revenus	5,8
Total des revenus supplémentaires	45,1

Dépenses supplémentaires :

Unités administratives :	
Déneigement	-14,9
Pièces et contrats pour la réparation de véhicules	-6,2
Autres dépenses des unités administratives	-1,1
Total des unités administratives	-22,2
Autres dépenses	17,5
Service de la dette	4,0
Total des dépenses supplémentaires	-0,7
Éléments extrabudgétaires	1,8

Total des principaux écarts revenus et dépenses	46,2
--	-------------

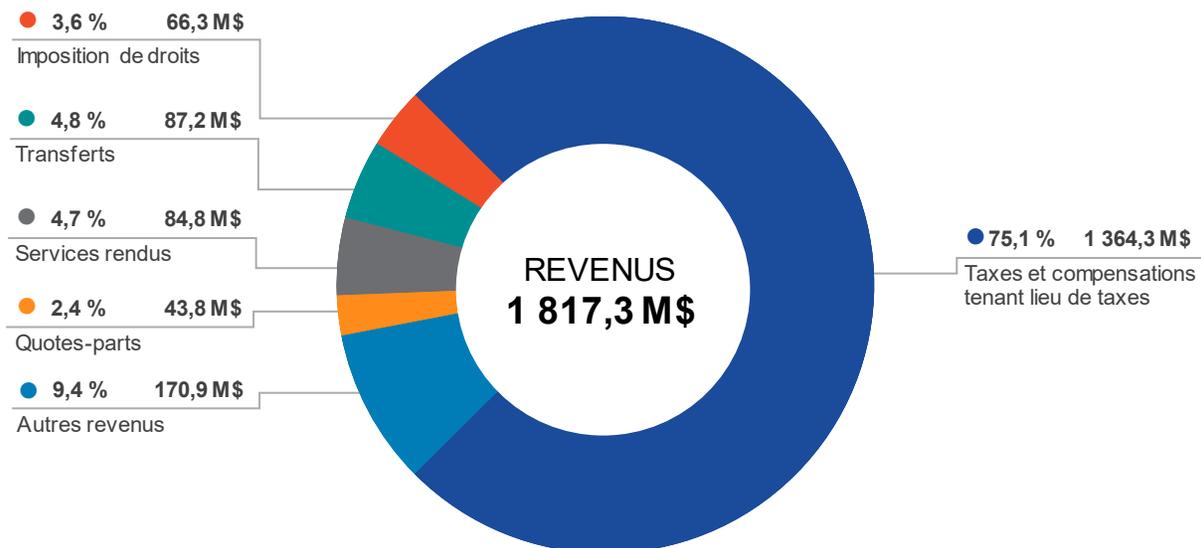
SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2023

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en M\$) pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
	2021	2022	2023			
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 245,6	1 305,6	1 364,3	1 361,5	2,8	0,2 %
Quotes-parts	44,7	41,1	43,8	43,8	-	-
Transferts	74,4	82,2	87,2	87,1	0,1	0,1 %
Services rendus	58,7	74,1	84,8	84,8	-	-
Imposition de droits	66,5	75,9	66,3	52,0	14,3	27,5 %
Amendes et pénalités	17,1	19,5	20,3	21,6	-1,3	-6,0 %
Intérêts	9,9	31,6	49,1	30,0	19,1	63,7 %
Autres revenus	10,8	11,7	14,0	8,9	5,1	57,3 %
Affectations	88,3	85,1	87,5	82,5	5,0	6,1 %
Total revenus	1 616,0	1 726,8	1 817,3	1 772,2	45,1	2,5 %
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	74,9	80,0	84,1	88,5	4,4	5,0 %
Citoyen et vitalité urbaine	162,7	187,1	195,6	215,5	19,9	9,2 %
Services de proximité	250,5	288,5	325,4	292,9	-32,5	-11,1 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	224,4	237,6	247,6	241,7	-5,9	-2,4 %
Infrastructures durables	<u>195,5</u>	<u>224,4</u>	<u>247,4</u>	<u>239,3</u>	<u>-8,1</u>	<u>-3,4 %</u>
Total dépenses des unités administratives	908,1	1 017,6	1 100,1	1 077,9	-22,2	-2,1 %
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	36,4	21,6	-4,3	24,5	28,8	117,7 %
Contributions aux organismes	138,3	144,1	152,2	151,7	-0,5	-0,3 %
Autres frais	<u>38,5</u>	<u>22,8</u>	<u>39,6</u>	<u>35,0</u>	<u>-4,6</u>	<u>-13,2 %</u>
Total autres dépenses	213,2	188,5	187,5	211,2	23,7	11,2 %
Total dépenses avant dépenses de financement	1 121,3	1 206,1	1 287,6	1 289,1	1,5	0,1 %
Service de la dette	282,4	297,8	306,4	310,4	4,0	1,3 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	156,3	158,0	163,5	157,7	-5,8	-3,7 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	0,0	0,0	15,4	15,0	-0,4	-2,6 %
Total dépenses	1 560,0	1 661,9	1 772,9	1 772,2	-0,7	-
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	56,0	64,9	44,4	-		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES						
Revenus	32,5	36,0	21,9	n/d		
Dépenses	<u>32,0</u>	<u>35,2</u>	<u>20,1</u>	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	0,5	0,8	1,8	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	56,5	65,7	46,2	-		

Sommaire des revenus et des dépenses

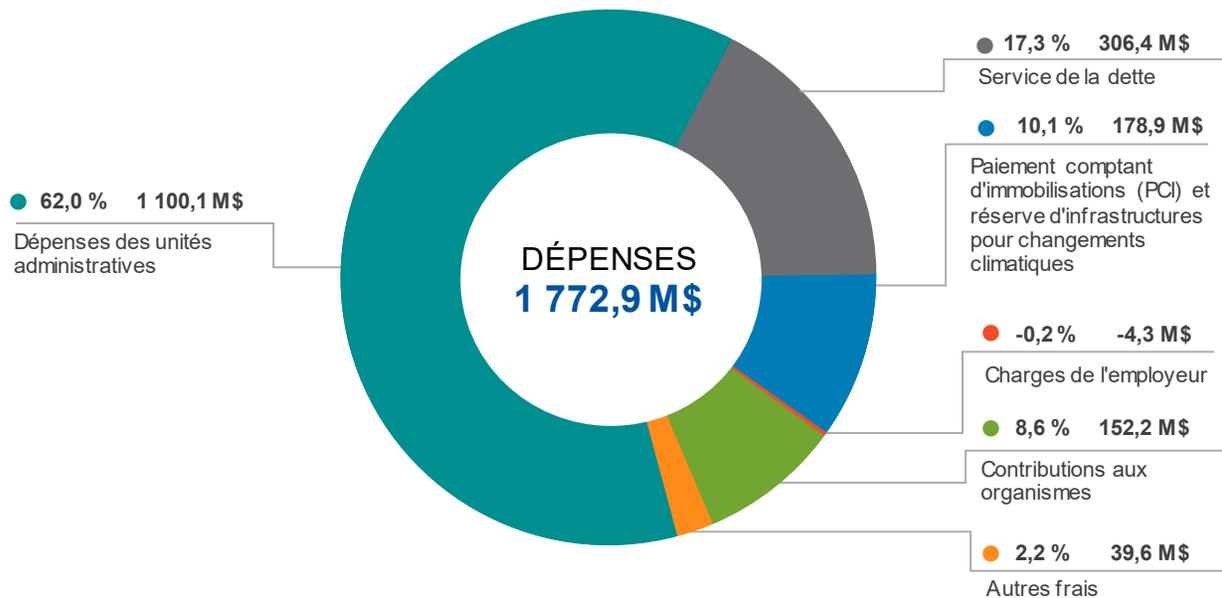
Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)

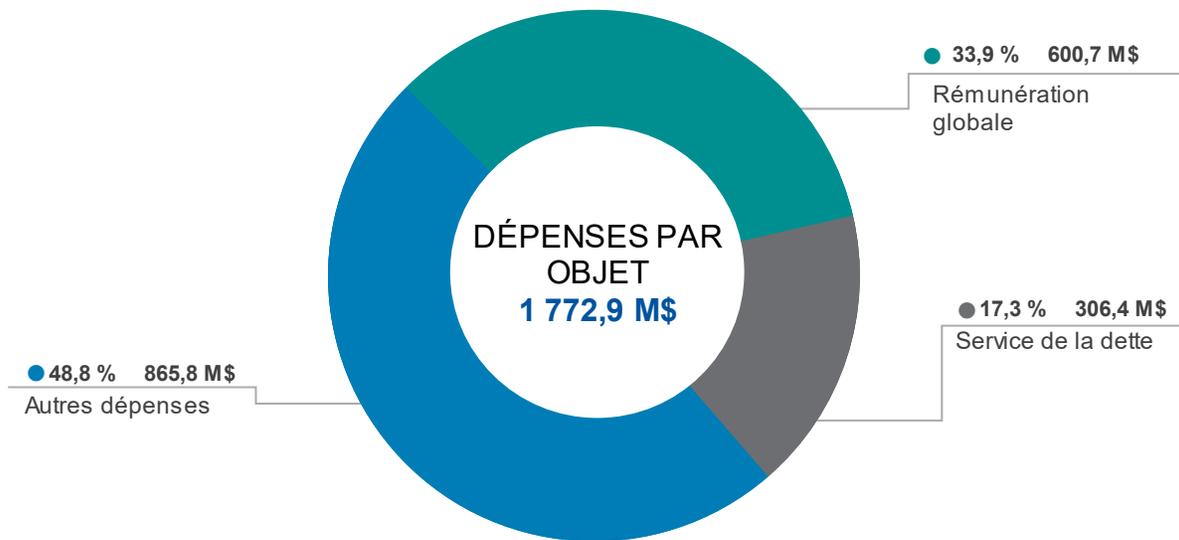


Provenance des dépenses (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)

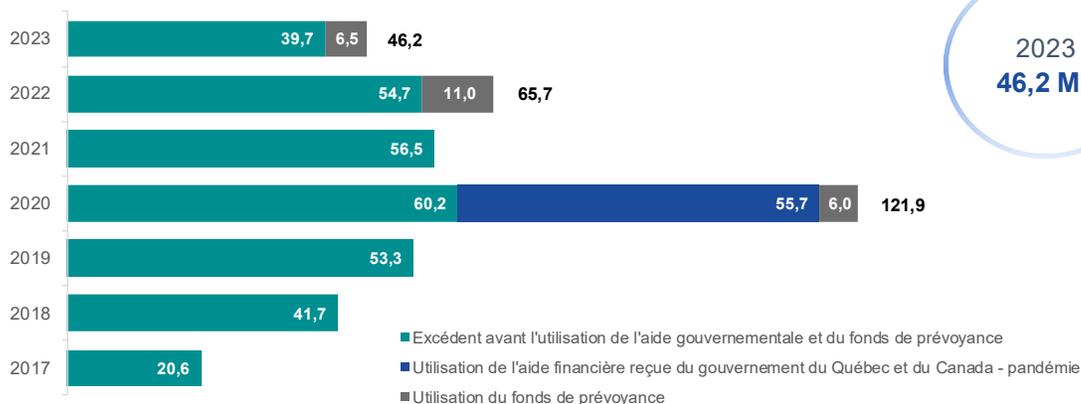


Dépenses par objet (avant éléments extrabudgétaires)
(en M\$)



RÉSULTATS FINANCIERS – FONCTIONNEMENT

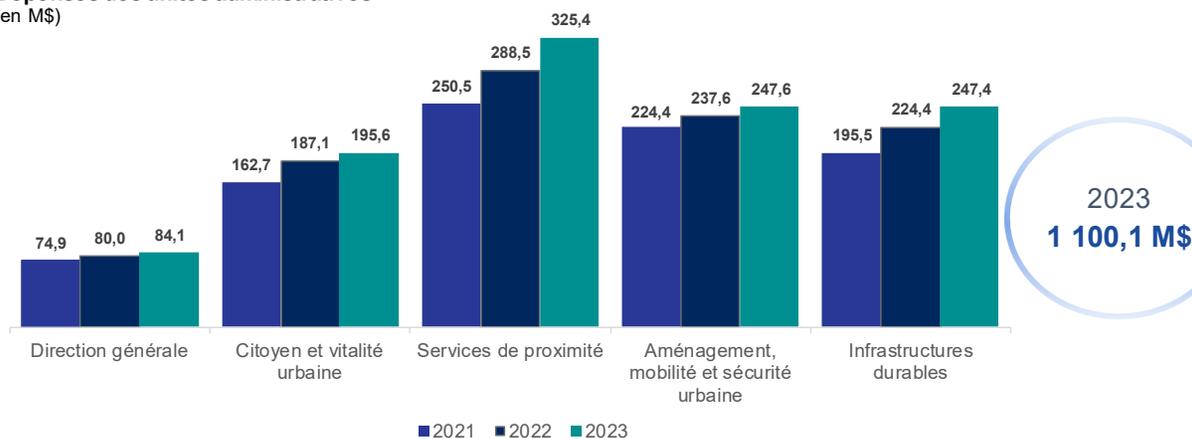
Excédent de l'exercice (en M\$)



Revenus (excluant éléments extrabudgétaires) (en M\$)



Dépenses des unités administratives (en M\$)



RÉALISATIONS

DISTINCTIONS

	Obtention, en 2024, de la cote A positionnant la Ville de Québec au premier rang dans le rapport de l'étude du classement de 32 grandes villes canadiennes publié par l'institut C.D. Howe au regard de la présentation de l'information financière des budgets et des rapports financiers. Pour la première fois une ville du Québec se classe au premier rang des villes cotées au Canada
	Récipiendaire du prix ambassadeur honorifique, remis par la Société de sauvetage, pour l'organisation ayant formé, au courant de l'année scolaire 2022-2023, le plus grand nombre de jeunes au <i>Programme Nager pour survivre</i>
	Certification Biosphere : Destination Québec cité est la première association touristique régionale (ATR) au Québec à recevoir une certification écoresponsable pour ses opérations
	Maintien du niveau 5 étoiles pour le volet traitement et du niveau 3 étoiles pour le volet de distribution dans le cadre du <i>Programme d'excellence en eau potable</i> pour les usines de Québec, Beauport et Charlesbourg
	Obtention du prix <i>Choix du public 2023</i> pour la qualité d'eau potable exceptionnelle de la Ville lors du 10 ^e Concours de la meilleure eau du Québec. Les usines de traitement de l'eau de Québec et de Beauport ont terminé respectivement en première et deuxième place dans cette catégorie
	Obtention de prix et de mentions pour l'architecture du Centre de glaces Intact Assurance et pour la passerelle de la Pointe-aux-Roches

INITIATIVES

	Soutien à l'itinérance : <ul style="list-style-type: none">✓ Élaboration et dépôt d'une vision en matière d'itinérance✓ Ouverture du centre communautaire YMCA - Saint-Roch pour l'itinérance en période de grand froid✓ Travaux pour aménager des espaces pour les itinérants au sous-sol de l'église de Saint-Roch et à l'édifice Joseph-Ernest-Grégoire
	Conclusion d'une entente avec le Conseil des Jeux du Canada pour l'accueil des Jeux du Canada 2027
	Record absolu, soit 4,5 millions, de prêts physiques de livres et plus de 298 000 prêts numériques à la Bibliothèque de Québec. Réouverture de la bibliothèque Marie-Claire-Blais et reconduction pour une deuxième année de la bibliothèque éphémère Saint-Pie-X

	Implantation du projet <i>Services intégrés aux victimes d'agression sexuelle & violence conjugale</i> (SIVA) qui consiste en la création d'un centre de services intégrés pour les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale
	Création du programme <i>le Levier</i> destiné aux artistes de Québec avec une enveloppe annuelle de 175 000 \$
	Installation de dix œuvres d'art, de trois murales et de quatre œuvres d'art éphémères
	Présentation d'un documentaire de la série <i>Québec se souvient</i> consacré au 175 ^e anniversaire de l'Institut canadien de Québec
	Nouveau mode d'inscription unique à la semaine pour le <i>Programme Vacances-Été</i>
	Mise en ligne d'une page Web dédiée à l'accessibilité universelle

RÉALISATIONS

	Démarrage du centre de biométhanisation de matière organique
	Déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans le secteur résidentiel. Près de 600 000 rouleaux de sacs mauves ont été distribués sur le territoire en 2023. L'adhésion de la population à cette collecte s'est avérée excellente (72 % de participation selon un sondage Léger)
	Dépassement de la cible de plantation d'arbres établie pour 2023 : 14 752 réalisée versus 13 500 planifiée
	Développement de la nouvelle plateforme Amilia pour la gestion des inscriptions des activités de loisirs
	Déneigement additionnel de 12 km de corridors cyclables pour un total de 121,3 km
	Investissement de plus de 8,0 M\$ pour la réalisation de 62 projets d'aménagements, dont ceux des parcs Saint-Raphaël, Royal, Pointe-aux-Lièvres, Maria-Goretti, Ribambelle, Durocher, Réal-Cloutier et Robitaille

	Inauguration de la nouvelle piscine au parc Paul-Émile-Beaulieu et réalisation de deux projets de réfections majeures des piscines Wilfrid-Hamel et Bardy
	Déploiement du plan d'aménagement de pickleball permettant une augmentation de 80 % de l'offre
	Déploiement du Wifi ZAP-Québec sur quatre artères commerciales et dans 13 bâtiments de loisirs pour un total de 65 bâtiments
	188 entreprises et organismes financés, notamment par le Fonds de la région de la Capitale-Nationale et par le Fonds régions et ruralité
	Soutien aux organismes reconnus de loisirs : versement de 535 subventions pour un montant total de 2,6 M\$
	Accueils de délégations internationales, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Délégation de Namur ✓ Membre des Villes créatives de l'UNESCO
	Mise à jour et adoption du cadre financier de la Ville 2023-2032
	<i>On donne vie à la Ville</i> - Déploiement de la nouvelle marque employeur 

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2022, la Ville a amorcé la mise en œuvre de la *Stratégie de développement durable* pour une ville juste, écologique et prospère en débutant notamment la réalisation de deux plans d'action intersectionnels distincts, soit le *Plan de transition et d'action climatique* (PTAC) et le *Plan d'action solidaire* (PAS). Basée sur les cinq défis collectifs que sont la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonisation, la résilience et la transition, la Stratégie de développement durable s'est entre autres traduite par les actions énumérées ci-dessous :

PLAN DE TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE

TRANSITION

C'est seulement avec la participation de tous les acteurs de la collectivité que la Ville réussira à relever le défi que représentent les changements climatiques. Plusieurs organisations et citoyens sont déjà mobilisés, mais c'est en unissant les forces que l'impact des efforts sera plus grand et la portée des actions plus importante.

En 2023, la Ville a poursuivi ses efforts afin de mettre en œuvre le défi collectif de la transition qui consiste à créer un cadre favorable à l'engagement en faveur du développement durable dans la collectivité. Voici quelques exemples de projets ayant été réalisés en ce sens dans le cadre du PTAC :

- Ateliers éducatifs dans les écoles primaires : soutien au programme Carbone Scol'ERE afin de tenir des ateliers d'éducation à l'écocitoyenneté dans 50 classes de la région, ce qui représente plus de 1 000 élèves.
- Achat de crédits carbone pour compenser des émissions de gaz à effet de serre découlant des déplacements aériens des employés et des élus de la Ville dans le cadre de leur fonction.
- Accélérateur de transition écologique : lancement d'un programme d'aide financière destiné aux OBNL, aux coopératives et aux établissements d'enseignement, soutenant la réalisation de projets favorables à la biodiversité et à la lutte contre les changements climatiques.

DÉCARBONISATION

Transport

En 2023, la Ville de Québec a déployé plusieurs actions rendant les déplacements des citoyens plus sobres en carbone, en suivant l'approche « Éviter – Transférer – Améliorer ». Cette approche consiste à prioriser, dans l'ordre, des mesures permettant de diminuer les déplacements, d'accroître l'utilisation des modes de transports plus sobres en carbone et d'améliorer l'efficacité énergétique des véhicules. Voici quelques exemples :

- *Vision de la mobilité active 2023-2027* : ajout et bonification de 4,2 km de réseau piétonnier, de 9,6 km de réseau cyclable et de 12 km de réseau cyclable quatre saisons, facilitant les déplacements actifs et l'intermodalité avec le transport en commun.
- àVélo : poursuite du développement du service de vélopartage de la Ville, administré par Capitale mobilité, par la mise en service de 780 vélos répartis entre 74 stations.
- Tarification du stationnement : adoption du Règlement sur l'imposition d'une taxe sur les grandes surfaces imperméables, une mesure écofiscale qui favorise la densification urbaine et compense une portion des coûts liés à la gestion des eaux pluviales.

Outre ces initiatives, la Ville poursuit ses réflexions en ce qui concerne l'électrification du transport, tant pour la flotte municipale que pour les véhicules des citoyens. Elle déploie également plusieurs actions en

aménagement du territoire, comme l'approche des rues conviviales ou le réaménagement d'artères commerciales, qui permettent de développer des milieux de vie de proximité et en mesure de répondre aux besoins des résidents par les déplacements actifs.

Bâtiment

En collaboration avec ses partenaires, la Ville a la volonté de contribuer à créer un contexte favorable pour que les bâtiments soient plus sobres en carbone. Son approche vise à faciliter l'engagement des citoyens et des organisations dans ce chantier, tout en se montrant elle-même exemplaire.

En 2023, la Ville a notamment lancé un appel à projets pour la réalisation de *Plan de décarbonation des bâtiments non municipaux*. Il s'agit d'un programme pilote visant à soutenir les OBNL, les coopératives, les fabriques, les propriétaires de bâtiments patrimoniaux et les syndicats de copropriété, afin qu'ils se dotent d'une feuille de route pour améliorer la performance énergétique de leur bâtiment.

Énergie

2023 fut marquée par le démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec, qui transforme les résidus alimentaires et les biosolides produits à la station de traitement des eaux usées en gaz naturel renouvelable et en fertilisants. Cette usine à la fine pointe de la technologie contribuera à réduire la consommation de gaz naturel d'origine fossile pour les prochaines décennies.

RÉSILIENCE

Le dérèglement du climat apporte plusieurs incertitudes et menaces potentielles, tant à court terme qu'à long terme. La résilience permet à la collectivité d'être prévoyante, d'anticiper les changements et de se remettre le plus rapidement possible des difficultés qui pourraient survenir. Plusieurs actions ont été déployées en ce sens par la Ville en 2023, dont voici quelques exemples :

- Plan régional des milieux humides et hydriques : adoption d'une planification stratégique pour conserver les milieux humides et hydriques et introduire une considération de lutte contre les changements climatiques dans leur gestion.
- Études sur les risques climatiques : collaboration avec le milieu de la recherche scientifique pour quantifier et spatialiser les risques associés aux vagues de chaleur et à l'érosion hydrique sur le territoire.
- Verdissement et déminéralisation : réaménagement de 32 tronçons de rue afin d'y inclure des infrastructures végétalisées, selon l'approche des rues conviviales.
- Biodiversité : élaboration de la toute première stratégie en faveur de la biodiversité de la Ville, et réalisation de travaux visant à obtenir la désignation internationale de région de biosphère de l'UNESCO.

PLAN D'ACTION SOLIDAIRE

TRANSITION

La transition se définit comme toute action et toute initiative permettant de créer un cadre favorable à l'engagement de la collectivité dans des transformations sociales, économiques et écologiques, et ce, pour créer un monde plus juste et en harmonie avec les capacités écologiques de la planète. Parmi les actions déployées en ce sens par la Ville en 2023, voici quelques exemples :

- Réalisation de trois capsules vidéo accompagnées de guides d'animation d'ateliers ayant pour objectifs de sensibiliser les employés municipaux au concept d'accessibilité universelle, de

susciter des discussions autour de ce concept et d'améliorer la compréhension de l'accessibilité universelle et son impact dans le travail des employés au quotidien.

- L'organisme *La Remise culturelle* a détourné 42 tonnes de matériaux, accessoires, décors et textiles de l'enfouissement pour en faciliter la récupération et le recyclage de manière à soutenir la création culturelle et artistique.
- Le *Programme de récupération en supermarchés de Moisson Québec*, soutenu par la Ville, a permis de récupérer 1 050 tonnes de denrées auprès des détaillants participants.

COHÉSION SOCIALE

La cohésion sociale désigne l'état d'une communauté dans laquelle les citoyens font preuve de solidarité, partagent des valeurs communes et éprouvent un fort sentiment d'appartenance. Les disparités sociales et économiques y sont réduites. Parmi les actions déployées en ce sens par la Ville en 2023, voici quelques exemples :

- La *Vision en matière d'itinérance 2024-2030* a été adoptée en novembre 2023 et est le fruit de consultations et de participations citoyennes.
- Des formations ont été dispensées aux employés municipaux ayant pour objectifs de les sensibiliser au phénomène de l'itinérance et à limiter les préjugés en leur faisant connaître les facteurs de risque et les déterminants qui contribuent à produire et à maintenir les inégalités sociales de santé.
- L'organisme *Valoristes Québec* a récupéré 750 000 contenants consignés, soit près du double de l'objectif initial, dans le cadre du projet soutenu financièrement par la Ville. Ce projet allie des objectifs de récupération et d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de désaffiliation sociale.

SANTÉ GLOBALE

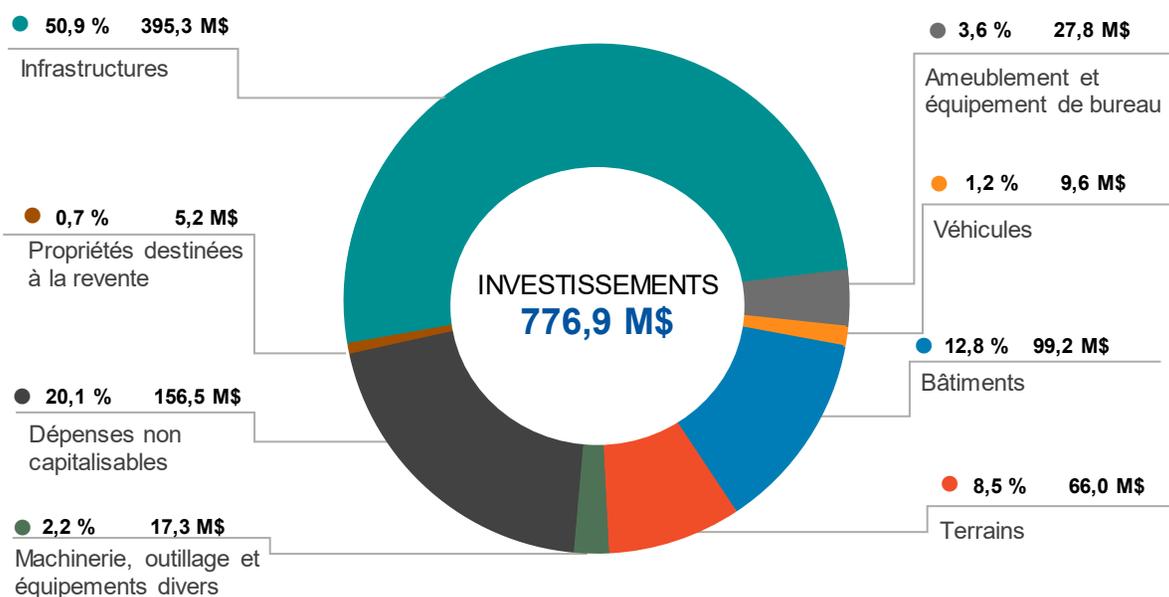
La santé globale englobe autant la santé physique que la santé psychologique, individuelle et collective. Elle implique la création de milieux de vie propices au développement et au maintien de saines habitudes de vie, qui permettent le plein épanouissement de chaque individu et qui favorisent l'harmonie avec soi-même et avec les autres. Parmi les actions déployées en ce sens par la Ville en 2023, voici quelques exemples :

- Plusieurs mesures d'accessibilité aux activités et aux équipements sportifs et de plein air, notamment le damage de sentiers, l'ajout de surfaces glacées contiguës aux patinoires, la bonification de l'offre d'activités libres et les interventions en accessibilité universelle.
- La Société de sauvetage a attribué à la Ville la mention « Ambassadeur honorifique 2022-2023 » comme étant la ville ayant reçu le plus grand nombre de participants de la province de Québec au cours de l'année scolaire avec un total de 1 150 élèves qui ont reçu un enseignement sur les mesures de sécurité visant à diminuer le risque de noyade.
- L'initiative de la Bibliomobile visant à livrer des livres à des personnes à mobilité réduite ou âgés de plus de 75 ans a rejoint notamment 100 résidences privées pour aînés (RPA) grâce au travail de 400 bénévoles.

RÉSULTATS FINANCIERS – INVESTISSEMENTS

DES INVESTISSEMENTS DE 776,9 M\$ EN HAUSSE DE 20,2 %
PAR RAPPORT À 2022

Composition des investissements (excluant le Réseau de transport de la Capitale)
(en M\$)



Investissements réalisés (excluant le RTC)

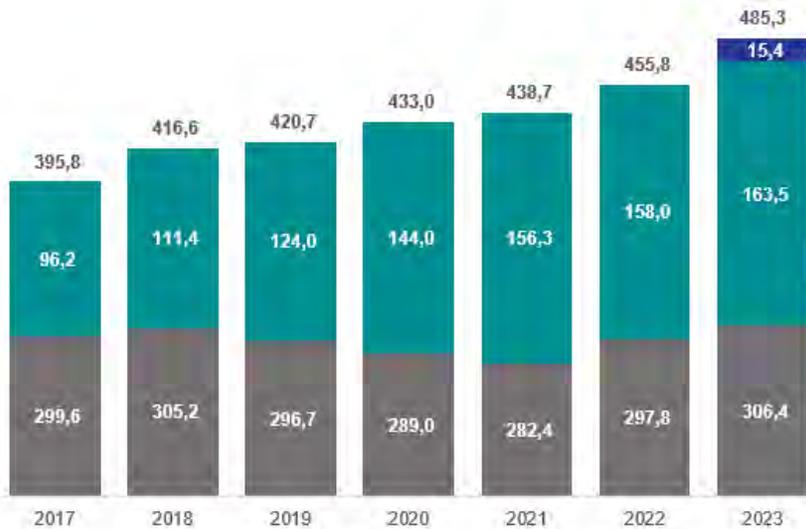
(en M\$)



2023
776,9 M\$

Dépenses de financement

(en M\$)

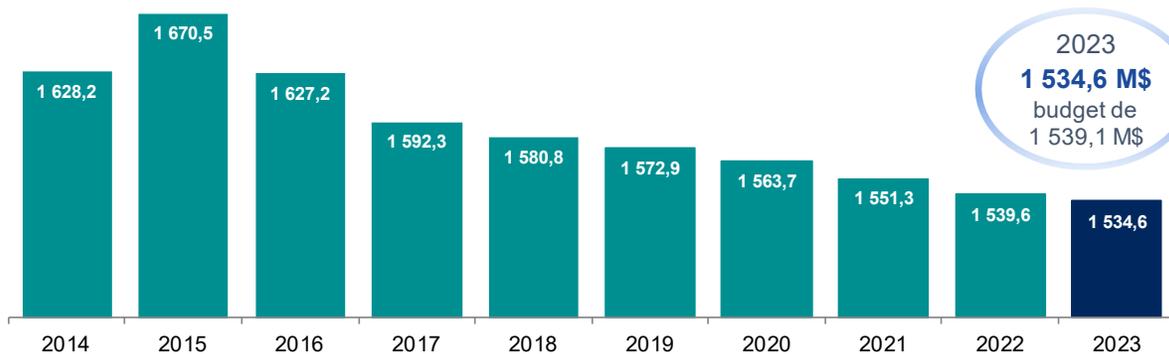


2023
485,3 M\$
budget de 483,1 M\$

- Réserve d'infrastructures pour changements climatiques
- Paiement comptant d'immobilisations
- Service de la dette

Dettes nettes

(en M\$)



2023
1 534,6 M\$
budget de 1 539,1 M\$

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

190,5 M\$		Tramway de Québec
99,2 M\$		Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
72,8 M\$		Développement de LOGEMENTS SOCIAUX, programme RÉNOVATION QUÉBEC et programme ACCÈS FAMILLE, incluant les acquisitions de terrains
32,7 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE
30,6 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, notamment la réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy, l'augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles
28,9 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville et VISIONS CULTURELLES, incluant les investissements pour la restauration d'églises
20,5 M\$		Mise en œuvre de la <i>Vision de la MOBILITÉ ACTIVE 2023-2027</i>
18,3 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
14,8 M\$		Réfection de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy et optimisation du réseau de la Bibliothèque de Québec
13,7 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec
12,2 M\$		Acquisitions et remplacements de divers véhicules, incluant les bornes de recharge
11,3 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
10,9 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS, notamment ceux de la Pointe-de-Sainte-Foy et Charles-Auguste-Savard
8,1 M\$		Bassins aquatiques et JEUX D'EAU
7,8 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X.-Drolet)
6,6 M\$		Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment les aires de PLANCHES À ROULETTES, les terrains de TENNIS et de PICKLEBALL, les terrains de BASKETBALL, les terrains de BASEBALL, les terrains de VOLLEYBALL DE PLAGE et les surfaces MULTISPORTS

6,1 M\$		Plantation d'ARBRES et autres végétaux
5,8 M\$		Réfection du STATIONNEMENT souterrain de la place Jacques-Cartier et de l'Hôtel-de-Ville et réalisation d'un stationnement rue Prince-Édouard
5,8 M\$		PLAN DE TRANSITION et D'ACTION CLIMATIQUE
5,4 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS, AIRES DE JEUX et PARCS-ÉCOLES
4,9 M\$		Travaux liés au PLAN de mise en valeur des RIVIÈRES et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE
4,8 M\$		Acquisitions et remplacements de VÉHICULES au Service de police et au Service de la protection contre les incendies
4,0 M\$		Mise en œuvre de la vision 2018-2028 pour une saine gestion des MATIÈRES RÉSIDUELLES
3,9 M\$		Pôle d'innovation de l'Est
3,7 M\$		Développement de l'ÉCOQUARTIER de la Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville
3,2 M\$		Construction d'un MUR ANTIBRUIT entre le dépôt à neige de Beauport et le boulevard Louis-XIV
3,1 M\$		Aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville
3,0 M\$		Programme de remplacement des lignes de SERVICE en PLOMB
2,6 M\$		Programme de compensation aux entreprises
1,7 M\$		Valorisation de l'énergie produite au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec
1,6 M\$		Réfection du pont d'ÉTAGEMENT de la 18 ^e Rue
138,4 M\$		Autres projets 2023 au <i>Programme décennal d'immobilisations</i>
776,9 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2023	

Bilan économique



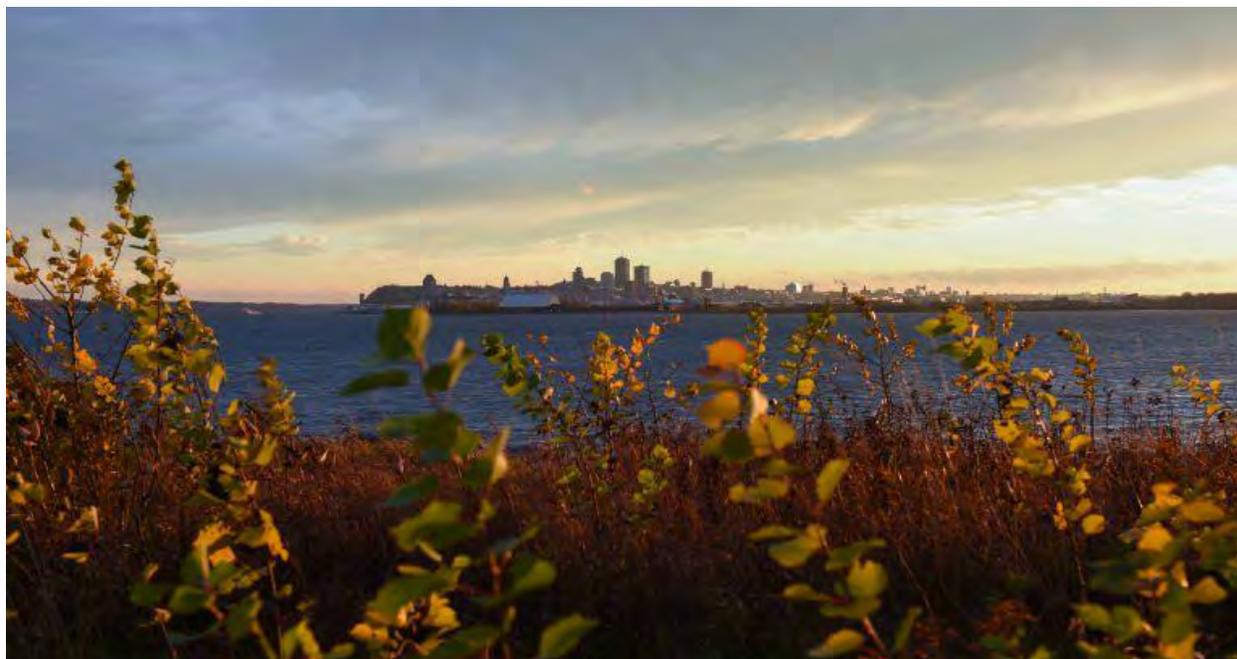
BILAN ÉCONOMIQUE 2023

En 2023, l'économie de la région de Québec, tout comme celle du Québec et du Canada, a subi les contrecoûts de la hausse des taux d'intérêt par la Banque du Canada pour lutter contre l'inflation. La persistance de l'inflation, dans un contexte de taux d'intérêt élevés, a conduit à un ralentissement des investissements et de la consommation.

Le marché de l'emploi a continué à bien se porter alors que la région de Québec affiche le plus faible taux de chômage parmi les grandes régions métropolitaines du Canada. La croissance de l'emploi a été notamment soutenue par la reprise de l'industrie touristique.

Le marché de la revente immobilière s'est montré résilient. Le nombre de transactions s'est maintenu à un niveau historiquement élevé alors que les prix de vente ont affiché une croissance en deçà de l'inflation, faisant en sorte que le marché de la région reste très compétitif par rapport aux autres grandes villes du Québec.

L'inflation a été une préoccupation durant toute l'année 2023. Elle est demeurée élevée bien qu'elle ait amorcé un certain ralentissement, comme dans la plupart des économies développées. Les conflits internationaux, qui avaient indirectement soutenu les prix à un niveau élevé, sont toujours présents. Il en est de même pour les aléas climatiques alors que l'année 2023 a été l'une des plus chaudes jamais observées et que des événements météorologiques extrêmes comme des feux de forêt, des inondations et des épisodes de smog sont survenus dans plusieurs régions.



ÉCONOMIE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Selon l'estimation du Conference Board du Canada, l'activité économique de la région de Québec a connu une légère décroissance en 2023, soit de -0,4 %. Durant la même période, l'économie du Québec faisait du surplace. Les secteurs les plus affectés sont ceux directement impactés par les variations de taux d'intérêt et l'inflation, notamment les secteurs de la construction et du commerce de gros et de détail. Les secteurs des finances et assurances et le secteur des administrations publiques et parapubliques présentent des baisses de production. En contrepartie, les plus fortes augmentations proviennent des industries associées au tourisme, qui a poursuivi sa croissance sur sa lancée de 2022. Les secteurs de l'hébergement, de la restauration, des arts, des spectacles et des loisirs ont affiché une hausse globale de 13,0 %.

Malgré le ralentissement économique, le marché de l'emploi est resté dynamique en 2023 avec une croissance de 3,5 % et la création de 15 600 emplois. Le marché du travail a profité du retour de 15 000 personnes actives et de 600 chômeurs qui sont devenus travailleurs. Les secteurs liés au tourisme présentent une hausse de 23,7 % de l'emploi. Le taux de chômage a quant à lui poursuivi sa diminution pour atteindre 2,7 %, un taux plus faible que celui enregistré en 2022.

Tableau 1 – Indicateurs économiques – 2018-2023

		2018	2019	2020	2021	2022	2023
Économie							
PIB réel	%	2,5 %	2,2 %	-5,3 %	4,9 %	1,4 %	-0,4 %
Indice des prix à la consommation	%	1,4 %	1,5 %	0,8 %	3,5 %	6,3 %	4,8 %
Marché du travail							
Emploi	n	450 900	457 600	420 000	433 600	441 900	457 500
Δ emploi	n	15 900	6 700	-37 600	13 600	8 300	15 600
Δ en pourcentage	%	3,7 %	1,5 %	-8,2 %	3,2 %	1,9 %	3,5 %
Taux de chômage	%	3,7 %	3,1 %	6,8 %	4,1 %	2,9 %	2,7 %
Taux de participation	%	69,4 %	69,3 %	65,8 %	65,7 %	65,7 %	67,1 %
Marché de l'habitation résidentielle							
Valeurs des permis de construction, VdQ	M\$	1 299	1 506	1 192	1 850	1 921	1 472
Δ de la valeur des permis	%	10,3 %	15,9 %	-20,9 %	55,3 %	3,8 %	-23,4 %
Mises en chantier	n	3 404	4 407	4 002	6 065	4 476	2 981
Δ des mises en chantier	%	-1,7 %	29,5 %	-9,2 %	51,5 %	-26,2 %	-33,4 %
Taux d'occupation des logements	%	3,2 %	2,2 %	2,8 %	2,8 %	1,6 %	0,9 %
Revente résidentielle - ventes	n	4 740	5 387	6 775	6 667	5 807	5 421
Revente résidentielle - Prix de vente médian	\$	245 000 \$	249 500 \$	255 000 \$	280 000 \$	310 000 \$	323 000 \$
Revente résidentielle - Écoulement de l'inventaire	mois	11,5	9,9	5,8	3,7	3,2	3,5
Revente résidentielle - Délai de vente	jour	132,1	125,0	114,7	73,8	53,0	50,6
Taux hypothécaire variable moyen	%	2,5 %	2,9 %	2,2 %	1,4 %	3,1 %	6,0 %
Autres							
Taux d'inoccupation des bureaux	%	8,6 %	7,6 %	8,7 %	9,2 %	9,3 %	12,2 %
Taux d'occupation des hôtels	%	68,8 %	68,5 %	31,3 %	38,6 %	59,4 %	65,4 %
Indice du nombre de passagers aériens	(2007 = 100)	226,9	237,5	58,1	53,9	144,8	186,6

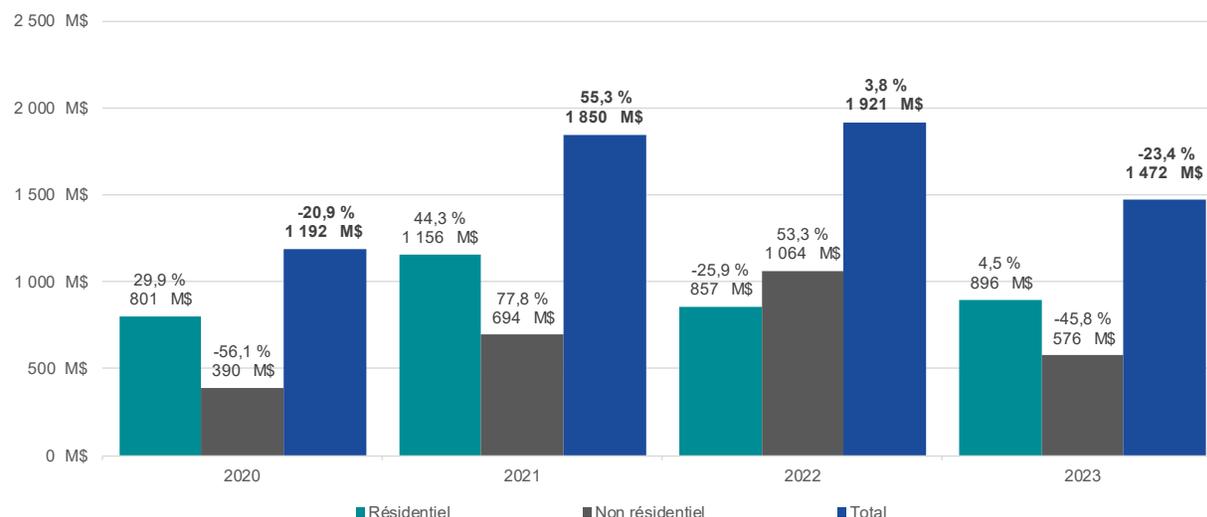
PERMIS DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS

En 2023, la Ville a délivré des permis de construction pour une valeur de 1,5 milliard de dollars, soit une diminution de 23,4 % par rapport à l'année précédente.

La baisse provient essentiellement du secteur non résidentiel qui a connu une décroissance de 46 % pour une valeur de permis émis de 576 M\$. Le secteur résidentiel présente quant à lui une croissance de 4,5 %, avec 896 M\$ de valeur de permis émis.

En 2023, 39,1 % de la valeur des permis est attribuable au secteur non résidentiel, soit une proportion nettement inférieure à celle de l'année 2022 qui s'élevait à 55,4 %.

Graphique 1 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec (en M\$)



CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

La hausse des taux d'intérêt et les conditions économiques incertaines ont eu un impact significatif sur la construction résidentielle. En effet, 2 981 unités résidentielles ont été mises en chantier en 2023 par rapport à 4 476 en 2022, soit une baisse de 33,4 %.

La part des logements locatifs dans le marché de la construction résidentielle a augmenté de 5,0 % en 2023. Ce segment représente ainsi 87,8 % des nouveaux logements. Le secteur des propriétés individuelles, jumelées et en rangées a reculé de 56,7 % pour s'établir à 287 unités. Les copropriétés, en baisse depuis plusieurs années, ont reculé à 76 nouvelles unités.

Tableau 2 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec

Marché visé		2019	2020	2021	2022	2023
Propriété*	n ^{bre}	583	635	727	663	287
	%	19,2 % ↑	8,9 % ↑	14,5 % ↑	-8,8 % ↓	-56,7 % ↓
Copropriété	n ^{bre}	226	128	160	108	76
	%	35,3 % ↑	-43,4 % ↓	25,0 % ↑	-32,5 % ↓	-29,6 % ↓
Locatif	n ^{bre}	3 598	3 239	5 178	3 705	2 618
	%	30,9 % ↑	-10,0 % ↓	59,9 % ↑	-28,4 % ↓	-29,3 % ↓
Total	n ^{bre}	4 407	4 002	6 065	4 476	2 981
	%	29,5 % ↑	-9,2 % ↓	51,5 % ↑	-26,2 % ↓	-33,4 % ↓

Source : SCHL, Portail de l'information sur le marché de l'habitation

* Propriété regroupe les maisons individuelles, jumelées et en rangée

MARCHÉ LOCATIF

Le loyer moyen a atteint 1 000 \$ à Québec¹ en 2023, en hausse de 5,7 %. Le taux d'inoccupation a de nouveau diminué en 2023 pour s'établir à 0,9 % alors qu'il était de 1,6 % un an auparavant. La moins grande accessibilité des maisons pour les premiers acheteurs est un facteur contributif de cette baisse.

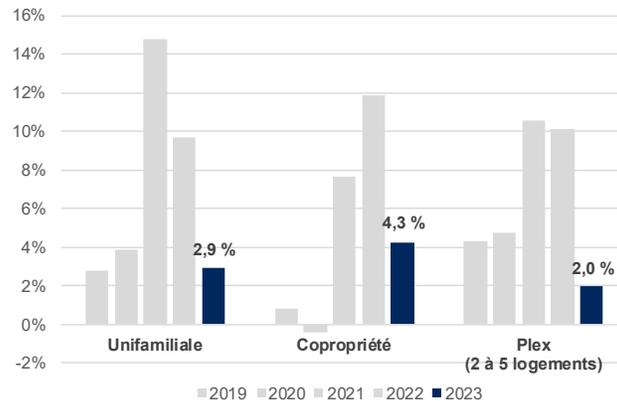
¹ Source : SCHL

L'année 2008 est la dernière année qui présentait un taux aussi bas. Le taux d'inoccupation est un indicateur de la pression qui existe dans le marché locatif. Plus ce taux est bas et plus la pression est élevée sur les loyers. On considère habituellement qu'un taux d'inoccupation de 3,0 % reflète un marché équilibré.

MARCHÉ RÉSIDENTIEL DE LA REVENTE

Après des années exceptionnelles, durant la période pandémique, où plus de 6 500 résidences avaient changé de main annuellement sur le territoire de la ville, les reventes résidentielles ont ralenti de 6,6 % en 2023 avec 5 421 résidences vendues. Cette baisse suit celle de 12,9 % affichée pour 2022. Ce niveau de reventes reste tout de même élevé puisque la moyenne annuelle, entre 2010 et 2019, a été de 4 650 résidences. Les délais de ventes sont les plus courts depuis que les données sont produites (2000), et ce, pour tous les types de résidences. Ces derniers sont restés stables pour les unifamiliales et les plex et sont en forte baisse pour les condominiums. Les prix de vente, qui avaient entamé une hausse en 2020 après des années de stabilité, se sont nettement accélérés en 2021. En 2022 et 2023, ils ont poursuivi leur progression, bien qu'à un rythme moins élevé (graphique 2). En 2023, le prix de vente médian s'est accru de 2,9 % pour les résidences unifamiliales, de 2,0 % pour les plex et de 4,3 % pour les copropriétés. Les prix ont donc augmenté moins rapidement que l'inflation. Entre 2019 et 2023, le prix de vente d'une unité unifamiliale a augmenté de 34,6 %. Ainsi, en 2023, le prix médian pour une maison se situait à 350 000 \$ comparativement à 260 000 \$ en 2019.

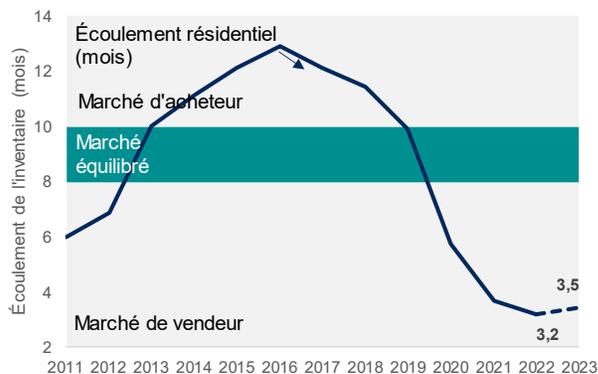
Graphique 2 – Variation des prix médians de la revente – Ville de Québec



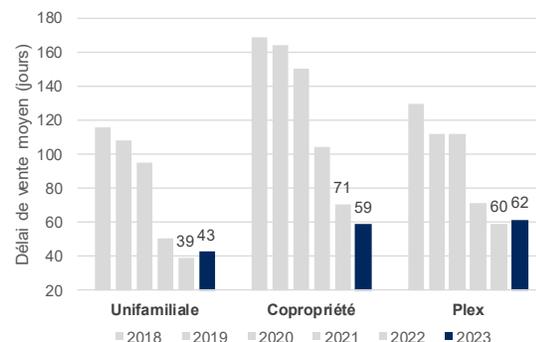
Source: APCIQ par le système Centris®

Malgré les hausses successives des taux hypothécaires depuis le début de 2022, le marché immobilier résidentiel de la Ville est resté favorable aux vendeurs. Par ailleurs, les immeubles à Québec demeurent abordables en comparaison avec les autres grandes villes du Québec.

Graphique 3 – Inventaire et délais de vente



Source: APCIQ par le système Centris®



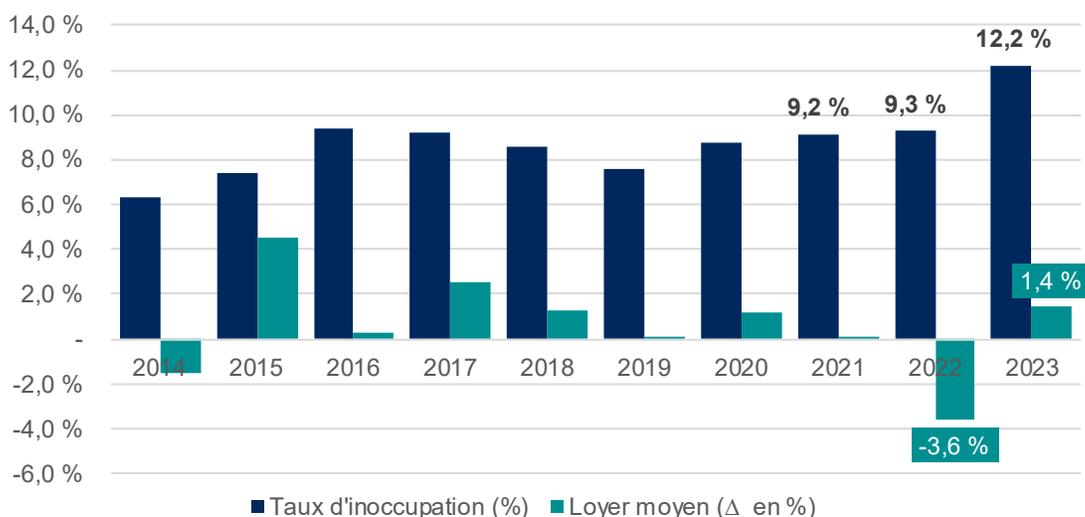
Source: APCIQ par le système Centris®

TAUX D'INOCCUPATION DES IMMEUBLES DE BUREAUX

En 2023, l'augmentation du taux d'inoccupation des bureaux s'est poursuivie. Le mode de travail hybride adopté dans plusieurs secteurs d'activités diminue la demande d'espace de bureau. Les entreprises profitent de l'expiration des baux pour réduire la superficie utilisée. En 2023, le taux d'inoccupation atteint 12,2 %, en hausse de 2,9 % par rapport à l'année précédente.

L'augmentation de la disponibilité des espaces et la timidité de la demande se répercutent sur les loyers, alors que ceux-ci ont augmenté moins rapidement que l'inflation, soit de 1,4 % en 2023. Ces derniers ayant subi une baisse de 3,6 % en 2022, ils sont maintenant moins élevés qu'en 2019.

Graphique 4 – Taux d'inoccupation et variation du prix du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi² et plus – Région de Québec



Source : Groupe Altus Québec

SECTEUR TOURISTIQUE

La reprise du tourisme, entamée en 2022, s'est poursuivie en 2023. Le nombre de chambres d'hôtel occupées s'est accru de 14,4 %, permettant aux hôteliers de la région d'afficher un taux d'occupation moyen de 65,4 %.

La croissance touristique provient de tous les segments, mais découle principalement du retour en plus grand nombre des voyageurs internationaux. La croissance des passagers aériens en provenance des États-Unis (+49,6 %) et des autres pays (+93,7 %) est un bon indicateur de l'apport de ces clientèles internationales à la performance économique de l'industrie en 2023. La hausse des passagers sur les vols intérieurs a été de 28,8 % en 2023.



Tableau 3 – Activité touristique – 2017-2023

	Taux d'occupation hôtelier Agglomération de Québec (%)	Indice du nombre de passagers aériens à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec		
		Intérieurs	Internationaux (2017 = 100)	Ensemble
2017	68,0 % ↓	100,0 ↑	100,0 ↓	100,0 ↑
2018	68,8 % ↑	117,5 ↑	78,5 ↓	100,3 ↑
2019	68,5 % ↓	123,0 ↑	86,7 ↑	106,8 ↑
2020	31,3 % ↓	30,1 ↓	32,5 ↓	30,8 ↓
2021	38,6 % ↑	27,9 ↓	5,0 ↓	18,2 ↓
2022	59,4 % ↑	75,0 ↑	59,0 ↑	67,7 ↑
2023	65,4 % ↑	96,6 ↑	104,4 ↑	98,9 ↑

Source : Destination Québec cité

STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

En 2023, le taux directeur de la Banque du Canada a augmenté de 0,75 point de pourcentage par rapport à décembre 2022, pour s'établir à 5,00 % en fin d'année. Il faut remonter à l'année 2001 pour retrouver un taux aussi élevé.

Tableau 4 – Statistiques économiques du mois de décembre

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Indice des prix à la consommation, décembre	2002 = 100	130,8	131,8	138,3	147,2	153,1
Δ en %	%	1,9	0,8	4,9	6,4	4,0
Taux directeur, décembre	%	1,75	0,25	0,25	4,25	5,00
Taux hypothécaire variable	%	2,90	1,78	1,30	5,45	6,26
Taux de change (1 CAN = X US)	cents US	0,76	0,78	0,78	0,74	0,76
Prix de l'essence régulière	cents / l	116,4	107,2	149,8	157,4	163,0
Δ en %	%	7,1	-7,9	39,7	5,1	3,6

Tout comme le taux directeur, les taux hypothécaires variables ont augmenté en 2023. La hausse de 0,81 % entre décembre 2022 et décembre 2023 situe ce taux à 6,26 %.

Le dollar canadien s'est apprécié de 0,02 ¢ US par rapport à la devise américaine entre décembre 2022 et décembre 2023.

Enfin, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la région de Québec a augmenté de 4,0 % entre décembre 2022 et décembre 2023. Pour la même période, le prix de l'essence ordinaire dans la région augmentait un peu moins rapidement que l'inflation à 3,6 %.

Résultats 2023 Fonctionnement



Sommaire des résultats de fonctionnement

La Ville a terminé son exercice financier 2023 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 46,2 M\$.

Les résultats financiers, excluant les éléments extrabudgétaires, indiquent des revenus totaux de 1 817,3 M\$, comparativement à des dépenses totales de 1 772,9 M\$.

Le budget initial adopté était de 1 772,2 M\$.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2023

Tableau 5 – Sommaire des résultats
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
	2021	2022	2023			
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 245,6	1 305,6	1 364,3	1 361,5	2,8	0,2 %
Quotes-parts	44,7	41,1	43,8	43,8	-	-
Transferts	74,4	82,2	87,2	87,1	0,1	0,1 %
Services rendus	58,7	74,1	84,8	84,8	-	-
Imposition de droits	66,5	75,9	66,3	52,0	14,3	27,5 %
Amendes et pénalités	17,1	19,5	20,3	21,6	-1,3	-6,0 %
Intérêts	9,9	31,6	49,1	30,0	19,1	63,7 %
Autres revenus	10,8	11,7	14,0	8,9	5,1	57,3 %
Affectations	88,3	85,1	87,5	82,5	5,0	6,1 %
Total revenus	1 616,0	1 726,8	1 817,3	1 772,2	45,1	2,5 %
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	74,9	80,0	84,1	88,5	4,4	5,0 %
Citoyen et vitalité urbaine	162,7	187,1	195,6	215,5	19,9	9,2 %
Services de proximité	250,5	288,5	325,4	292,9	-32,5	-11,1 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	224,4	237,6	247,6	241,7	-5,8	-2,4 %
Infrastructures durables	195,5	224,4	247,4	239,3	-8,1	-3,4 %
Total dépenses des unités administratives	908,1	1 017,6	1 100,1	1 077,9	-22,2	-2,1 %
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	36,4	21,6	-4,3	24,5	28,8	117,7 %
Contributions aux organismes	138,3	144,1	152,2	151,7	-0,5	-0,3 %
Autres frais	38,5	22,8	39,6	35,0	-4,6	-13,2 %
Total autres dépenses	213,2	188,5	187,5	211,2	23,7	11,2 %
Total dépenses avant dépenses de financement	1 121,3	1 206,1	1 287,6	1 289,1	1,5	0,1 %
Service de la dette	282,4	297,8	306,4	310,4	4,0	1,3 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	156,3	158,0	163,5	157,7	-5,8	-3,7 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	0,0	0,0	15,4	15,0	-0,4	-2,6 %
Total dépenses	1 560,0	1 661,9	1 772,9	1 772,2	-0,7	-
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	56,0	64,9	44,4	-		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES						
Revenus	32,5	36,0	21,9	n/d		
Dépenses	32,0	35,2	20,1	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	0,5	0,8	1,8	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	56,5	65,7	46,2	-		

ANALYSE DES REVENUS

Les revenus de 2023 s'élèvent à 1 817,3 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 45,1 M\$ (2,5 %), par rapport aux prévisions budgétaires.

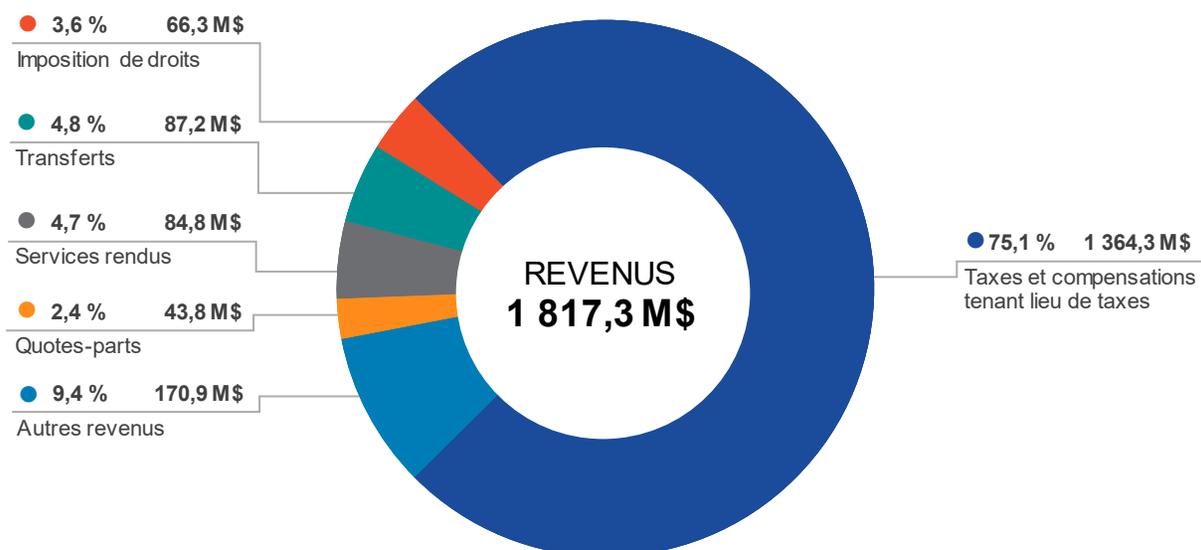
Tableau 6 – Revenus

(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	Réel 2022	2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 245,6	1 305,6	1 364,3	1 361,5	2,8	0,2 %
Quotes-parts	44,7	41,1	43,8	43,8	-	-
Transferts	74,4	82,2	87,2	87,1	0,1	0,1 %
Services rendus	58,7	74,1	84,8	84,8	-	-
Imposition de droits	66,5	75,9	66,3	52,0	14,3	27,5 %
Amendes et pénalités	17,1	19,5	20,3	21,6	-1,3	-6,0 %
Intérêts	9,9	31,6	49,1	30,0	19,1	63,7 %
Autres revenus	10,8	11,7	14,0	8,9	5,1	57,3 %
Affectations	88,3	85,1	87,5	82,5	5,0	6,1 %
Total revenus	1 616,0	1 726,8	1 817,3	1 772,2	45,1	2,5 %

Graphique 5 – Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)



TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les **taxes municipales** provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. En 2023, des taux de taxes s'appliquent pour quatre catégories distinctes, soit celle des immeubles non résidentiels, celle des terrains vagues desservis, celle des immeubles de six logements et plus et la catégorie résiduelle, qui est principalement composée des immeubles résidentiels d'un à cinq logements. Également, des tarifications fiscales spécifiques sont applicables pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les **compensations tenant lieu de taxes** regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

RÉSULTATS

Les revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes 2023 atteignent 1 364,3 M\$, soit un écart favorable de 2,8 M\$ (0,2 %) avec les prévisions budgétaires. Ces revenus représentent 75,1 % des revenus de la Ville.

Tableau 7 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes
(en M\$)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réal	
	2021	2022	2023			
Taxes et tarifications						
Taxes foncières générales	943,5	994,3	1 039,6	1 036,1	3,5	0,3 %
Gestion eau potable et eaux usées	111,7	117,9	122,1	121,8	0,3	0,2 %
Gestion des matières résiduelles	67,3	71,2	73,9	73,0	0,9	1,2 %
Compensations tenant lieu de taxes						
Gouv. du Québec et ses entreprises	92,6	91,7	96,5	98,1	-1,6	-1,6 %
Gouv. du Canada et ses entreprises	22,0	22,0	23,3	23,7	-0,4	-1,7 %
Autres sources de revenus						
Centres d'urgence 9-1-1	3,4	3,2	3,1	3,2	-0,1	-3,1 %
Autres revenus	5,1	5,3	5,8	5,6	0,2	3,6 %
Total taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 245,6	1 305,6	1 364,3	1 361,5	2,8	0,2 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
3,5 F	Taxes foncières générales
3,5 F	Ajouts au rôle d'évaluation supérieurs aux hypothèses budgétaires utilisées découlant des nouvelles constructions et des rénovations
1,2 F	Gestion des matières résiduelles et gestion eau potable et eaux usées
1,2 F	Augmentation des collectes de matières résiduelles découlant de la hausse des activités du secteur commercial par rapport aux hypothèses budgétaires
-1,6 D	Gouvernement du Québec et ses entreprises
-1,6 D	Valeurs des immeubles inférieures à ce qui avait été estimé
-0,4 D	Gouvernement du Canada et ses entreprises
-0,4 D	Valeurs des immeubles inférieures à ce qui avait été estimé
0,1 F	Autres sources de revenus
0,1 F	Divers éléments
2,8 F	Taxes et compensations tenant lieu de taxes

* F : écart favorable

D : écart défavorable



COMPARAISON INTERMUNICIPALE DE LA TAXATION

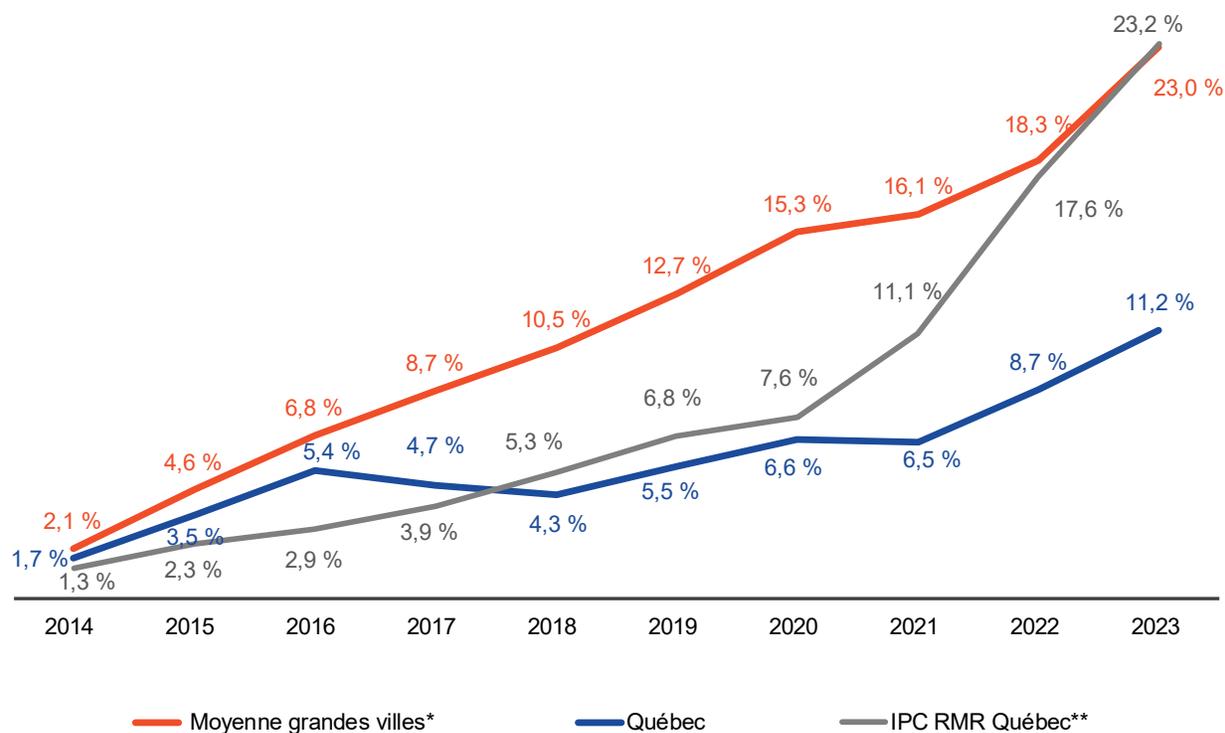
Taxes résidentielles

La Ville augmente les taux de taxation résidentiels en utilisant comme base de référence le taux d'inflation.

Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité. En 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens alors qu'en 2023, l'indexation des taux de taxes a été limitée à 2,5 % afin de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation.

De 2014 à 2023, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 11,2 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 23,0 %, soit un peu plus du double de celle de la Ville.

Graphique 6 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec



* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

** Statistique Canada

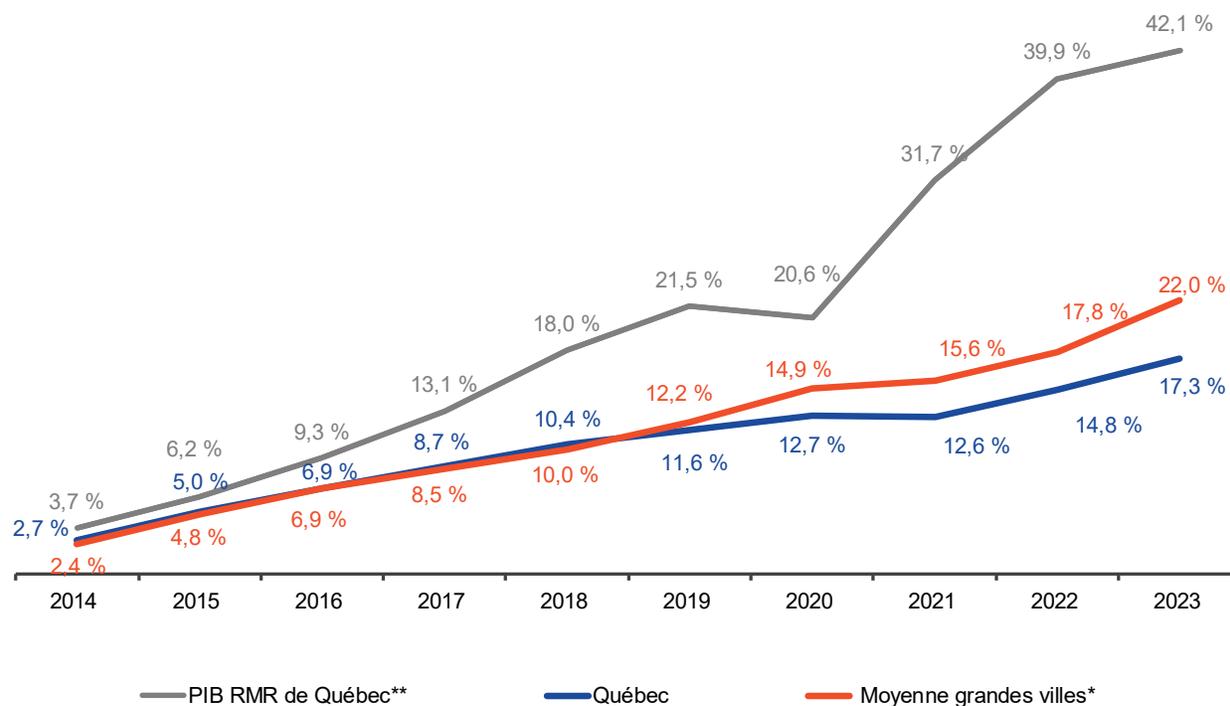
Taxes non résidentielles

La Ville augmente les taux de taxation non résidentiels en utilisant comme base de référence le taux d'inflation.

Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité. En 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens alors qu'en 2023, l'indexation des taux de taxes a été limitée à 2,5 % afin de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation.

De 2014 à 2023, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 17,3 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 22,0 %, soit 27,1 % supérieure à celle de la Ville. De plus, cette progression est de 2,4 fois inférieure à celle de la richesse tel que reflété par la croissance du produit intérieur brut (PIB).

Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec



* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

** Source : Conférence Board du Canada, Institut de la statistique du Québec, traitement Ville de Québec

QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération de Québec, dont la Ville de Québec est la municipalité centrale. Ces dépenses découlent de la prestation de services destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération et les quotes-parts assurent une répartition équitable de celles-ci entre chaque municipalité.

RÉSULTATS

Les revenus provenant des quotes-parts atteignent 43,8 M\$, soit un montant équivalent aux prévisions budgétaires.

Tableau 8 – Quotes-parts
(en M\$)

QUOTES-PARTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
	2021	2022	2023			
L'Ancienne-Lorette	16,4	15,0	15,9	15,9	-	-
Saint-Augustin-de-Desmaures	28,3	26,1	27,9	27,9	-	-
Total quotes-parts	44,7	41,1	43,8	43,8	-	-

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement.

RÉSULTATS

Les revenus de transferts atteignent 87,2 M\$, soit un écart favorable de 0,1 M\$ (0,1 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 9 – Transferts
(en M\$)

TRANSFERTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
	2021	2022	2023			
Partage de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec	4,3	7,0	8,6	8,7	-0,1	-1,1 %
Subvention à titre de Capitale-Nationale	16,2	16,2	16,2	16,2	-	-
Contribution au service de la dette	13,5	13,0	13,9	14,5	-0,6	-4,1 %
Gestion des matières résiduelles	18,4	13,5	16,4	18,0	-1,6	-8,9 %
Destination Québec cité	14,3	25,7	25,2	23,5	1,7	7,2 %
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	-	-
Aide financière en lien avec la pandémie	0,7	-	-	-	-	-
Autres	2,2	2,0	2,1	1,4	0,7	50,0 %
Total transferts	74,4	82,2	87,2	87,1	0,1	0,1 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-0,1 D	Partage de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec
	-0,1 D Croissance des revenus de la taxe de vente du Québec inférieure à ce qui était prévu
-0,6 D	Contribution au service de la dette
	-0,6 D Diminution du coût des emprunts à la charge du gouvernement par rapport aux prévisions
-1,6 D	Gestion des matières résiduelles
	-3,6 D Diminution des revenus découlant de la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
	2,0 F Augmentation de la compensation des coûts nets pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles
1,7 F	Destination Québec cité
	-4,7 D Utilisation moins importante qu'anticipé des revenus reportés pour financer des activités étant donné l'augmentation des autres sources de revenus
	4,3 F Augmentation provenant de la taxe sur l'hébergement
	1,8 F Revenus provenant de l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 plus élevés que prévu
	0,3 F Divers éléments
0,7 F	Autres
	0,4 F Nouvelle entente signée avec le ministère de la Sécurité publique pour la réalisation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien à l'innovation et au développement des pratiques exemplaires en matière policière
	0,3 F Divers éléments
0,1 F	Transferts

* F : écart favorable

D : écart défavorable

SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs et culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur du complexe de valorisation énergétique).

RÉSULTATS

Les revenus de services rendus se chiffrent à 84,8 M\$, soit un montant équivalent aux prévisions budgétaires.

Tableau 10 – Services rendus
(en M\$)

SERVICES RENDUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
	2021	2022	2023			
Organismes municipaux	4,0	4,8	6,2	4,5	1,7	37,8 %
Destination Québec cité	1,2	2,2	2,4	2,1	0,3	14,3 %
Stationnements	8,6	9,8	12,9	15,3	-2,4	-15,7 %
Vente de vapeur	4,3	4,3	4,7	4,6	0,1	2,2 %
ExpoCité	2,5	4,2	6,9	7,0	-0,1	-1,4 %
Gestion du Centre Vidéotron	2,9	4,8	5,4	4,9	0,5	10,2 %
Loisirs et culture	3,1	6,1	7,8	6,2	1,6	25,8 %
Loyers	1,9	2,0	2,4	2,3	0,1	4,3 %
Centre de tri	11,6	10,5	7,3	9,4	-2,1	-22,3 %
Centre de biométhanisation	-	-	-	4,1	-4,1	-100,0 %
Autres	18,6	25,4	28,8	24,4	4,4	18,0 %
Total services rendus	58,7	74,1	84,8	84,8	-	-

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,7 F Organismes municipaux	<ul style="list-style-type: none"> 1,5 F Augmentation provenant principalement de nouvelles ententes intermunicipales pour le complexe de valorisation énergétique ainsi que la vente des sacs pour la collecte des matières organiques 0,2 F Divers éléments
0,3 F Destination Québec cité	<ul style="list-style-type: none"> 0,3 F Divers éléments
-2,4 D Stationnements	<ul style="list-style-type: none"> -2,0 D Diminution de l'achalandage pour les stationnements sur rues par rapport aux prévisions découlant notamment de la création de rues piétonnes et de la réalisation de travaux sur rues -0,4 D Diminution des revenus des permis, notamment pour les résidents

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,1 F	Vente de vapeur
	0,1 F Demande de vapeur légèrement supérieure aux prévisions
-0,1 D	ExpoCité
	-0,1 D Divers éléments
0,5 F	Gestion du Centre Vidéotron
	0,5 F Accueil d'un plus grand nombre d'événements qu'anticipé au Centre Vidéotron
1,6 F	Loisirs et culture
	1,6 F Reconnaissance des revenus des centres communautaires pris en charge par des organismes. Par ailleurs, des dépenses sont constatées en contrepartie
	0,7 Augmentation provenant principalement des revenus de location et de diffusion de contenu audiovisuel au Palais Montcalm. Des dépenses additionnelles sont réalisées en contrepartie
	-0,6 Diminution des revenus découlant des activités aquatiques
	-0,1 Divers éléments
0,1 F	Loyers
	0,1 F Divers éléments
-2,1 D	Centre de tri
	-2,1 D Baisse des prix de vente sur le marché des matières recyclées
-4,1 D	Centre de biométhanisation
	-4,1 D Démarrage progressif des opérations du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec. L'injection de gaz dans le réseau Énergir a débuté en 2024 plutôt qu'en 2023
4,4 F	Autres
	2,0 F Hausse des demandes de permis relatifs aux branchements des services d'aqueduc et d'égouts et aux entrées charretières
	1,4 F Revenus supérieurs pour les escouades policières, notamment l'escouade intégrée de la lutte contre le proxénétisme, l'escouade ACCES cannabis et l'escouade violence reliée aux armes à feu et aux gangs
	0,6 F Ventes de métaux et revenus provenant des matières des écocentres
	0,4 F Divers éléments
-	Services rendus

* F : écart favorable

D : écart défavorable

IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

RÉSULTATS

Les revenus d'imposition de droits totalisent 66,3 M\$, soit un écart favorable de 14,3 M\$ (27,5 %) avec les prévisions budgétaires.

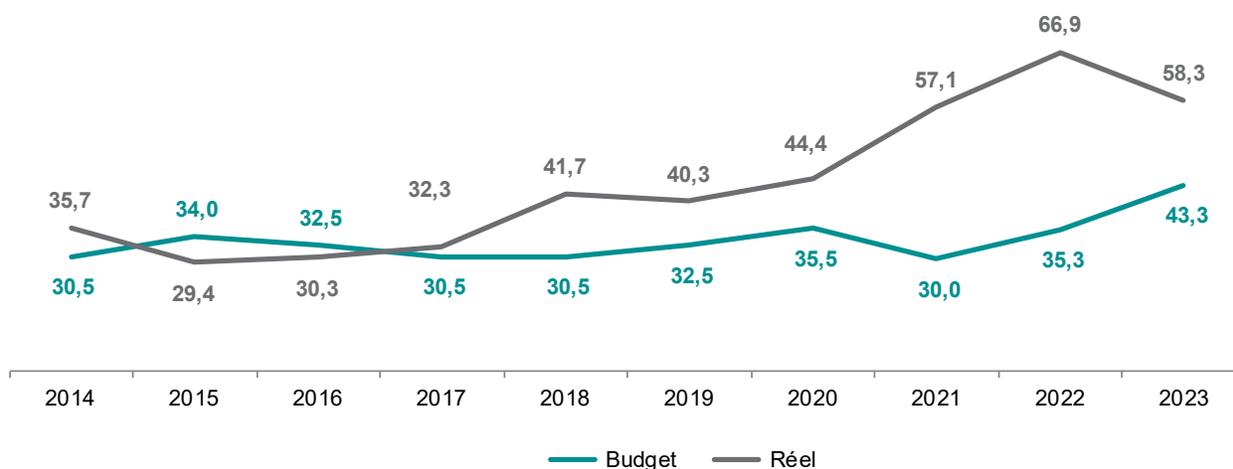
Tableau 11 – Imposition de droits
(en M\$)

IMPOSITION DE DROITS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	Réel 2022	2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Droits sur mutations immobilières	57,1	66,9	58,3	43,3	15,0	34,6 %
Licences et permis	9,4	9,0	8,0	8,7	-0,7	-8,0 %
Total imposition de droits	66,5	75,9	66,3	52,0	14,3	27,5 %

DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières atteignent 58,3 M\$, soit un écart favorable de 15,0 M\$ (34,6 %) avec les prévisions budgétaires.

Graphique 8 – Droits sur mutations immobilières
(en M\$)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
15,0 F Droits sur mutations immobilières	15,0 F Revenus supérieurs aux prévisions pour les droits sur mutations immobilières s'expliquant principalement par la valeur plus élevée des transactions de ventes d'immeubles non résidentiels et multirésidentiels
-0,7 D Licences et permis	-0,7 D Diminution de la demande de permis de construction
14,3 F Imposition de droits	

* F : écart favorable

D : écart défavorable



AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



RÉSULTATS

Les revenus d'amendes et de pénalités totalisent 20,3 M\$, soit un écart défavorable de -1,3 M\$ (-6,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 12 – Amendes et pénalités
(en M\$)

AMENDES ET PÉNALITÉS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	Réel 2022	2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Amendes et pénalités	17,1	19,5	20,3	21,6	-1,3	-6,0 %

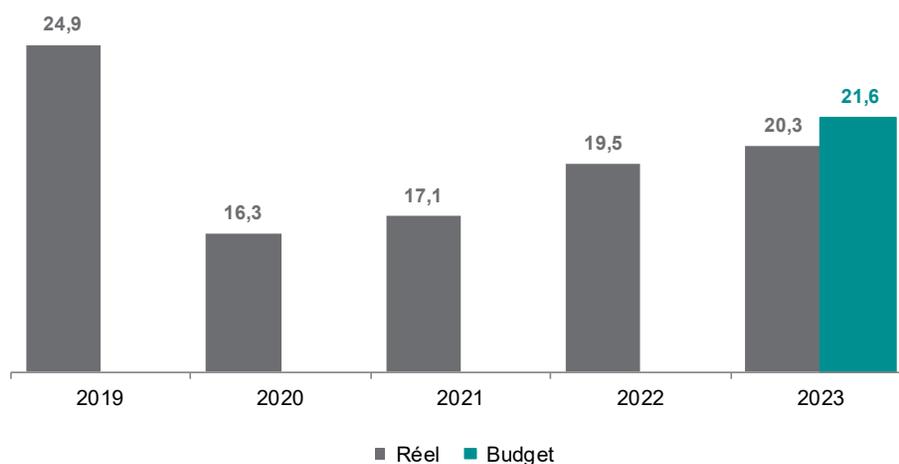
ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

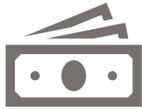
Écarts* (en M\$)	Justifications
-1,3 D Amendes et pénalités	
	-2,1 D Volume de constats d'infraction émis moins important que prévu
	0,8 F Impact de la hausse du montant des amendes relatives aux infractions de stationnements
-1,3 D Amendes et pénalités	

* F : écart favorable

Graphique 9 – Amendes et pénalités
(en M\$)



INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

RÉSULTATS

Les revenus d'intérêts ont atteint 49,1 M\$, soit un écart favorable de 19,1 M\$ (63,7 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 13 – Intérêts

(en M\$)

INTÉRÊTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réal	
	2021	2022	2023			
Intérêts sur placements	8,3	24,8	42,8	25,0	17,8	71,2 %
Intérêts sur débiteurs	1,6	6,8	6,3	5,0	1,3	26,0 %
Total intérêts	9,9	31,6	49,1	30,0	19,1	63,7 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
17,8 F Intérêts sur placements	17,8 F Revenus d'intérêts supérieurs aux prévisions principalement attribuables aux taux d'intérêt plus avantageux
1,3 F Intérêts sur débiteurs	1,3 F Revenus découlant des sommes dues à la Ville plus élevés que budgétés
19,1 F Intérêts	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



RÉSULTATS

Les autres revenus atteignent 14,0 M\$, soit un écart favorable de 5,1 M\$ (57,3 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 14 – Autres revenus
(en M\$)

AUTRES REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
	2021	2022	2023			
Ventes d'actifs municipaux	8,5	6,8	10,4	8,0	2,4	30,0 %
Autres revenus	2,3	4,9	3,6	0,9	2,7	300,0 %
Total autres revenus	10,8	11,7	14,0	8,9	5,1	57,3 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
2,4 F Ventes d'actifs municipaux	2,4 F Revenus nets réalisés sur la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville supérieurs aux prévisions
2,7 F Autres revenus	1,3 F Augmentation des revenus provenant de remboursements de prêts, notamment de ceux accordés dans le cadre du <i>Programme Accès Famille</i> 1,0 F Revenus supplémentaires découlant de divers éléments, notamment des règlements de litiges et de l'imposition de pénalités sur des contrats octroyés par la Ville 0,4 F Divers éléments
5,1 F Autres revenus	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

RÉSULTATS

Les revenus d'affectation s'élèvent à 87,5 M\$, soit un écart favorable de 5,0 M\$ (6,1 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 15 – Affectations
(en M\$)

AFFECTATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réal	
	2021	2022	2023			
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	35,7	20,4	28,3	28,3	-	-
Réserve financière pour le paiement de la dette	50,3	49,9	46,6	46,6	-	-
Fonds de prévoyance	-	11,0	6,5	-	6,5	-
Réserve financière pour les grands événements	-	-	3,6	3,6	-	-
Plan d'action solidaire	-	-	0,4	1,5	-1,1	-73,3 %
Politique de viabilité hivernale	-	-	0,2	0,7	-0,5	-71,4 %
Autres affectations	2,3	3,8	1,9	1,8	0,1	5,6 %
Total affectations	88,3	85,1	87,5	82,5	5,0	6,1 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
6,5 F Fonds de prévoyance	6,5 F Utilisation requise du fonds de prévoyance étant donné l'inflation élevée occasionnant des dépenses supplémentaires
-1,1 D Plan d'action solidaire	-1,1 D Utilisation moindre de l'excédent de fonctionnement affecté pour la réalisation du <i>Plan d'action solidaire</i> étant donné les dépenses réalisées inférieures aux prévisions
-0,5 D Politique de viabilité hivernale	-0,5 D Utilisation moindre de l'excédent de fonctionnement affecté pour des actions de la Politique de viabilité hivernale étant donné les dépenses réalisées inférieures à celles anticipées
0,1 F Autres affectations	0,1 F Divers éléments
5,0 F Affectations	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

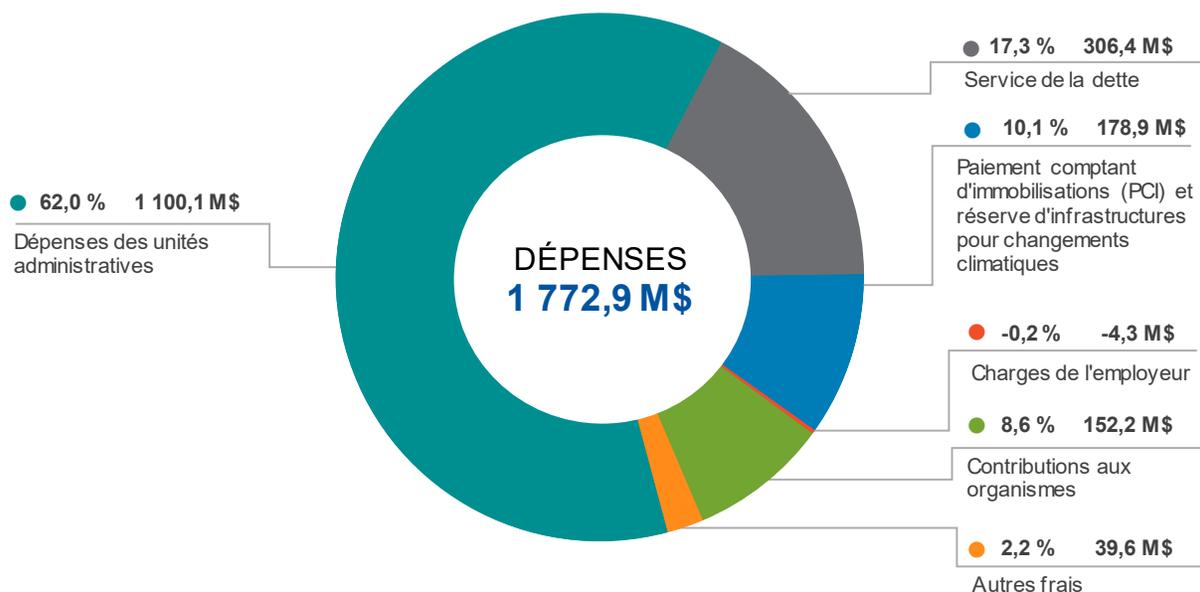
SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de 2023 s'élèvent à 1 772,9 M\$, soit un montant presque égal au montant budgété de 1 772,2 M\$. Il s'agit d'un écart défavorable de -0,7 M\$. Elles sont en hausse de 111,0 M\$ (6,7 %) par rapport aux dépenses réelles de l'année précédente.

Tableau 16 – Dépenses
(en M\$)

DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	Réel 2022	2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	74,9	80,0	84,1	88,5	4,4	5,0 %
Citoyen et vitalité urbaine	162,7	187,1	195,6	215,5	19,9	9,2 %
Services de proximité	250,5	288,5	325,4	292,9	-32,5	-11,1 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	224,4	237,6	247,6	241,7	-5,9	-2,4 %
Infrastructures durables	<u>195,5</u>	<u>224,4</u>	<u>247,4</u>	<u>239,3</u>	<u>-8,1</u>	<u>-3,4 %</u>
Total dépenses des unités administratives	908,1	1 017,6	1 100,1	1 077,9	-22,2	-2,1 %
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	36,4	21,6	-4,3	24,5	28,8	117,7 %
Contributions aux organismes	138,3	144,1	152,2	151,7	-0,5	-0,3 %
Autres frais	<u>38,5</u>	<u>22,8</u>	<u>39,6</u>	<u>35,0</u>	<u>-4,6</u>	<u>-13,2 %</u>
Total autres dépenses	213,2	188,5	187,5	211,2	23,7	11,2 %
Total dépenses avant dépenses de financement	1 121,3	1 206,1	1 287,6	1 289,1	1,5	0,1 %
Service de la dette	282,4	297,8	306,4	310,4	4,0	1,3 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	156,3	158,0	163,5	157,7	-5,8	-3,7 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	0,0	0,0	15,4	15,0	-0,4	-2,6 %
Total dépenses	1 560,0	1 661,9	1 772,9	1 772,2	-0,7	-

Graphique 10 – Répartition des dépenses
(en M\$)



DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les dépenses des unités administratives totalisent 1 100,1 M\$, soit un écart défavorable de -22,2 M\$ (-2,1 %) avec les prévisions budgétaires. Elles sont en hausse de 82,5 M\$ (8,1 %) par rapport aux dépenses de l'année précédente.

L'écart défavorable de 2,1 % s'explique principalement par des dépenses additionnelles dans différentes unités administratives, notamment pour les activités de déneigement et l'augmentation du coût des pièces et des contrats pour la réparation des véhicules. Ces augmentations ont été partiellement compensées par des économies réalisées notamment en raison du démarrage progressif du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.

Les dépenses des unités administratives sont présentées selon la structure administrative en vigueur au 31 décembre 2023.

Tableau 17 – Dépenses des unités administratives
(en M\$)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
	2021	2022	2023			
Direction générale						
Conseil municipal	4,6	5,9	6,1	6,5	0,4	5,3 %
Direction générale	6,2	4,1	3,1	3,0	-0,1	-0,9 %
Coordination stratégique et relations internationales	-	2,4	4,7	5,7	1,0	17,7 %
Vérificateur général	1,6	1,7	1,5	2,2	0,7	32,1 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,4	0,4	-	9,7 %
Ressources humaines	15,8	16,7	18,1	18,4	0,3	1,6 %
Finances	10,4	10,8	10,9	11,9	1,0	8,8 %
Affaires juridiques	17,3	19,0	18,9	19,2	0,3	1,6 %
Greffe et archives	5,3	4,6	5,1	5,0	-0,1	-1,2 %
Développement économique et grands projets	13,5	14,5	15,4	16,2	0,8	4,5 %
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	74,9	80,0	84,1	88,5	4,4	5,0 %
Citoyen et vitalité urbaine						
Communications	7,4	7,8	8,2	7,9	-0,3	-2,8 %
Technologies de l'information	40,7	42,7	46,5	52,2	5,8	11,0 %
Culture et patrimoine	29,8	30,4	30,8	30,7	-0,1	-0,5 %
Loisirs, sports et vie communautaire	39,8	43,4	46,0	57,5	11,5	20,0 %
Bureau des grands événements	9,7	13,0	13,9	17,2	3,3	19,2 %
Destination Québec cité	19,1	31,8	31,4	29,9	-1,5	-5,0 %
Interaction citoyenne	7,8	8,2	8,8	9,2	0,4	4,4 %
ExpoCité	8,4	9,7	10,1	10,9	0,8	7,4 %
TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	162,7	187,1	195,6	215,5	19,9	9,2 %

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réal	
	2021	2022	2023			
Services de proximité						
Évaluation	9,7	9,7	9,8	9,9	0,1	1,1 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	9,3	10,4	11,1	7,3	-3,8	-52,3 %
Arrondissement des Rivières	5,4	5,3	5,6	3,5	-2,1	-58,7 %
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	3,8	4,2	4,4	3,2	-1,2	-36,3 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,1	4,6	4,9	2,6	-2,3	-92,4 %
Arrondissement de Beauport	3,3	3,5	3,5	2,9	-0,6	-23,0 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,4	4,7	4,6	2,8	-1,8	-62,6 %
Entretien des voies de circulation	102,1	123,2	142,4	124,4	-18,0	-14,5 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	34,9	39,4	40,5	38,7	-1,8	-4,6 %
Gestion des matières résiduelles	40,6	47,5	60,1	59,1	-1,0	-1,7 %
Gestion du territoire	13,1	14,2	14,7	15,0	0,3	2,0 %
Prévention et qualité du milieu	20,0	21,7	23,7	23,5	-0,2	-0,7 %
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	250,5	288,5	325,4	292,9	-32,5	-11,1 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine						
Protection contre l'incendie	69,3	74,1	74,8	70,6	-4,2	-6,0 %
Police	136,7	144,9	152,1	148,9	-3,2	-2,2 %
Bureau de la sécurité civile	1,7	1,9	2,1	2,2	0,1	4,9 %
Transport et mobilité intelligente	6,5	6,3	6,4	7,9	1,5	19,2 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	10,2	10,4	12,2	12,1	-0,1	-0,4 %
TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	224,4	237,6	247,6	241,7	-5,9	-2,4 %
Infrastructures durables						
Approvisionnements	8,1	8,2	9,2	9,3	0,1	1,2 %
Traitement des eaux	30,1	32,4	39,4	45,5	6,1	13,7 %
Ingénierie	12,3	12,9	13,0	14,6	1,6	10,5 %
Gestion des immeubles	72,5	82,3	87,6	85,9	-1,7	-2,0 %
Gestion des équipements motorisés	33,8	42,5	44,2	38,4	-5,8	-15,2 %
Projets industriels et valorisation	38,8	46,0	54,0	45,6	-8,4	-18,4 %
TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES	195,5	224,4	247,4	239,3	-8,1	-3,4 %
Total dépenses des unités administratives	908,1	1 017,6	1 100,1	1 077,9	-22,2	-2,1 %

Direction générale



DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure l'administration générale de la Ville.

La saine gestion des ressources financières et humaines de la Ville est essentielle pour la pérennité et la réputation de la Ville sur les marchés financiers et auprès de la collectivité.

Également, la vitalité économique de la ville passe par sa performance de développement et sa place sur la scène internationale. Pour ce faire, elle doit faire face aux enjeux d'attractivité économique et sociale du territoire et se rendre encore plus compétitive à l'échelle internationale, et ce, avec l'ensemble des partenaires.

CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du vérificateur général et du Bureau de l'ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service de la coordination stratégique et des relations internationales, le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau de projet du tramway de Québec.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou d'autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

COORDINATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service assure au sein de la Ville la coordination et le rayonnement de la vision de la Ville, son développement et ses stratégies, en assurant les synergies, leur cohérence et leur efficacité pour répondre aux besoins des citoyens actuels et des générations futures.

Il appuie également le comité de gestion de la Direction générale dans sa gestion courante tout en lui offrant du soutien et des conseils stratégiques.

Il coordonne les relations internationales pour le développement et le rayonnement de la Ville.

Il accompagne les services de la Ville dans le déploiement d'une culture organisationnelle d'amélioration continue (gestion de la performance) et de transformation afin d'offrir aux citoyens des services efficaces.

Enfin, il assure une coordination stratégique afin de répondre aux grands défis du vivre-ensemble, de cohésion sociale et de santé durable.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La *Loi sur les cités et villes* prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat unique de sept ans. Le conseil peut prolonger ce mandat sans que sa durée ainsi prolongée n'excède dix ans.

Le vérificateur général procède, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Il peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes* qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'Administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines assure la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de

prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

FINANCES

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles sont transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire à ses activités et représente ses intérêts devant toutes les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matières civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient les activités de la cour municipale pour tous les dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure la perception des amendes et veille à l'exécution des jugements rendus. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité.

Le service coordonne également les programmes de justice adaptée auprès des clientèles vulnérables de la cour municipale.

GREFFE ET ARCHIVES

Le Service du greffe et des archives assume le secrétariat général du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il diffuse leurs décisions, obtient les approbations requises auprès des autorités concernées et publie les avis légaux. Il contribue en outre à harmoniser la rédaction des documents et des procédures relevant des conseils d'arrondissement. De plus, il veille au bon déroulement des référendums et des élections municipales, le greffier agissant à titre de président d'élection.

À l'exception des documents et renseignements détenus par le Service de police, le Service du greffe et des archives rend accessible les documents et renseignements détenus par la Ville, aménage les droits d'accès et en fait la diffusion en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En application de cette même loi, il conseille les unités administratives sur la protection des renseignements personnels ou confidentiels, participe à l'établissement des règles de gouvernance des renseignements personnels, offre des formations et fait des recommandations afin de prévenir ou corriger tout incident de confidentialité.

Le service est aussi responsable de la gestion documentaire et de la conservation des archives historiques de la Ville. À cette fin, il supervise et contrôle le cycle de vie de l'information, de sa création à sa destruction ou à sa conservation permanente, en vue de garantir la conformité de l'organisation aux exigences légales, opérationnelles et patrimoniales. Il identifie l'information qui a une valeur légale,

engageante ou historique et détermine les durées de conservation et la disposition finale appropriée. Il participe à la mise en place de politiques, de directives, de procédures et d'outils pour soutenir les unités administratives dans la gestion de leur information. Enfin, le service acquiert, préserve et met en valeur les archives patrimoniales de la Ville de Québec pour les rendre accessibles aux chercheurs et aux citoyens.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Le service déploie une offre de services favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec dans un contexte de développement durable. Il est responsable de l'acquisition et de la vente de propriétés et de droits immobiliers, joue un rôle-conseil en acquisition auprès des autres services de la Ville et gère les baux de la Ville. Il a aussi la charge du développement des espaces d'innovation et de l'essor commercial, notamment par le développement de nouveaux espaces, l'appui aux regroupements de gens d'affaires et aux initiatives d'animation et de promotion, ainsi que par l'accompagnement des promoteurs et des entreprises désirant investir sur le territoire de l'agglomération. Il a finalement le mandat de dynamiser et d'accompagner l'entrepreneuriat en coordonnant plusieurs réseaux d'organismes et a la responsabilité des fonds dédiés au développement économique et au financement des entreprises, dont la gestion lui est déléguée par le gouvernement du Québec.

BUREAU DE PROJET DU TRAMWAY DE QUÉBEC

Le bureau de projet a pour mandat d'encadrer la planification, la conception et la réalisation du projet de tramway de la ville de Québec. Ceci implique notamment de contribuer au processus d'évaluation environnementale, d'élaborer un dossier d'affaires et de sélectionner des partenaires privés qui réaliseront la conception définitive, la construction des infrastructures, la fourniture du matériel roulant et leur entretien.

Le bureau de projet est la plaque tournante coordonnant les efforts de tous les acteurs de la Ville, du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et des diverses parties prenantes.

Sous la supervision du directeur de projet, plusieurs équipes travaillent de concert : conception et intégration du système de transport, construction, affaires commerciales, communications et contrôle de projet. Trois consultants maîtres de classe mondiale, regroupant des experts en tramway, des architectes, des ingénieurs et des avocats, appuient le bureau de projet.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2023 se résument comme suit :

COORDINATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Conclusion d'une entente transitoire en immigration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et élaboration d'une vision de l'immigration

Élaboration et dépôt d'une vision en matière d'itinérance

RESSOURCES HUMAINES

Déploiement de la nouvelle marque employeur *On donne vie à la Ville*

Lancement de projets liés à la vie au travail et à l'image de la ville, notamment :

- Le *Programme Alliés santé* mis en place pour détecter des signes de détresse ou de problématiques de santé psychologique auprès des pairs, afin de pouvoir les référer
- Le programme *Travail de demain : pour un milieu de travail adapté aux nouvelles réalités*
- Un projet d'actualisation du catalogue de vêtements de travail des employés municipaux

Organisation de deux missions de recrutement à l'étranger au Brésil et en Tunisie

Lancement du processus de négociation pour le renouvellement des conventions collectives venant à échéance le 31 décembre 2023 pour cinq groupes d'employés

FINANCES

Mise à jour et adoption du cadre financier de la Ville 2023-2032

Application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette et excellent profil de liquidité, permettant le maintien de la notation de crédit de la Ville de Québec à Aa2. Obtention du score d'impact de crédit ESG neutre à faible CIS-2, qui reflète la faible exposition de la Ville aux risques environnementaux et sociaux ainsi que ses solides pratiques de gouvernance

Obtention, en 2024, de la cote A positionnant la Ville de Québec au premier rang dans le rapport de l'étude du classement de 32 grandes villes canadiennes publié par l'institut C.D. Howe au regard de la présentation de l'information financière des budgets et des rapports financiers. Pour la première fois, une ville du Québec se classe au premier rang des villes cotées

Révision du coût de revient pour les tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles

Déploiement de nouvelles mesures écofiscales, soit la taxe sur les grandes surfaces imperméables et la tarification des entraves à la circulation

Virage complété du traitement des factures sans papier aux fournisseurs de la Ville

Signature de la déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité, assurant la continuité des éléments du pacte fiscal précédent et prévoyant une relation de collaboration basée sur des priorités et des engagements communs

Participation à différents comités externes, notamment le comité TPS/TVQ de la COMAQ, la table sur la fiscalité municipale et le groupe de travail des administrations municipales de l'Ordre des CPA du Québec

Travaux relatifs à l'implantation des nouvelles normes comptables SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et SP 3450 - Instruments financiers

Statistiques de traitement :

- 2 274 sommaires décisionnels avec impact financier traités
- 138 400 factures payées aux fournisseurs, en hausse de 5,5 % par rapport à 2022
- 229 400 factures émises en taxes foncières, droits sur mutations immobilières et biens et services
- Obtention d'un taux de satisfaction de 91 % dans le sondage en continu auprès des citoyens qui font affaire avec le Service des finances

GREFFE ET ARCHIVES

Modification aux règles concernant la tenue des séances du conseil municipal

Soutien à la constitution d'une société de développement commercial et d'un conseil de quartier

Rédaction et mise en vigueur des directives suivantes :

- Directive sur la vidéosurveillance des immeubles de la Ville
- Directive sur la gestion des incidents de confidentialité

Contribution à la rédaction de la *Vision stratégique de la gouvernance de l'information de la Ville de Québec*

Mise en place d'un plan de contingence en sauvegarde des archives municipales à la suite d'une inondation

Préparation de la programmation du 100^e anniversaire des archives

Finalisation du projet de numérisation des dossiers de propriété de la ville

Tri, numérisation et début du traitement du fonds *Le Soleil*

Statistiques de traitement :

- 4 527 résolutions adoptées
- 147 règlements mis en vigueur
- 479 ententes signées
- 230 avis publics et 616 ordonnances publiés

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Mise à jour de la politique d'investissement de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*

188 entreprises et organismes financées, notamment par le Fonds de la région de la Capitale-Nationale et par le Fonds régions et ruralité

Acquisitions immobilières pour la réalisation :

- du projet de tramway
- du projet de mur anti-crue le long de la rivière Lorette

Poursuite des travaux de décontamination de différents terrains à l'intérieur du Pôle d'innovation de l'Est

RÉSULTATS

Les dépenses 2023 de la Direction générale sont de 84,1 M\$, soit un écart favorable de 4,4 M\$ (5,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 18 – Direction générale
(en M\$)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	Réel 2022	2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Conseil municipal	4,6	5,9	6,1	6,5	0,4	5,3 %
Direction générale	6,2	4,1	3,1	3,0	-0,1	-0,9 %
Coordination stratégique et relations internationales	-	2,4	4,7	5,7	1,0	17,7 %
Vérificateur général	1,6	1,7	1,5	2,2	0,7	32,1 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,4	0,4	-	9,7 %
Ressources humaines	15,8	16,7	18,1	18,4	0,3	1,6 %
Finances	10,4	10,8	10,9	11,9	1,0	8,8 %
Affaires juridiques	17,3	19,0	18,9	19,2	0,3	1,6 %
Greffe et archives	5,3	4,6	5,1	5,0	-0,1	-1,2 %
Développement économique et grands projets	13,5	14,5	15,4	16,2	0,8	4,5 %
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	74,9	80,0	84,1	88,5	4,4	5,0 %

Tableau 19 – Dépenses par objet de la Direction générale
(en M\$)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	62,2	64,8	2,6	3,9 %
Biens et services	20,6	22,4	1,8	8,2 %
Affectations de dépenses	1,3	1,3	-	-
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	84,1	88,5	4,4	5,0 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
2,6	F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
		0,7 F Coordination stratégique et relations internationales	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
		0,5 F Ressources humaines	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
		0,2 F Finances	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
		0,6 F Affaires juridiques	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
		0,3 F Développement économique et grands projets	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
		0,3 F Autres unités administratives	F Autres éléments
1,8	F	Biens et services	
		0,3 F Conseil municipal	F Dépenses inférieures en biens et services compensées par des dépenses additionnelles en rémunération
		0,3 F Coordination stratégique et relations internationales	F Mise en œuvre progressive des initiatives
		0,5 F Vérificateur général	F Honoraires professionnels non requis
		0,8 F Finances	F Utilisation des budgets de recherche et soutien des conseillers municipaux inférieure aux sommes disponibles
		-0,3 D Affaires juridiques	D Honoraires supplémentaires requis pour des dossiers criminels F Dépenses relatives à la cour municipale reportées à 2024
		0,4 F Développement économique et grands projets	F Économies dans les révisions de baux F Économies pour l'ensemble des autres biens et services
		-0,2 D Autres unités administratives	D Autres éléments
4,4	F	DIRECTION GÉNÉRALE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

Direction générale adjointe
**Citoyen et
vitalité urbaine**



CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE

La direction générale adjointe s'assure de la cohérence et de la coordination de l'ensemble des activités de communication de la Ville. Elle est responsable de la réponse citoyenne à la fois par le Centre de relation avec les citoyens (311) et des guichets de services aux citoyens ainsi que des mécanismes de participation publique.

Elle assume le *leadership* et l'essor des technologies de l'information.

Dans les domaines des loisirs, des sports, du plein air, de la vie communautaire, de la culture et pour les grands événements, les services administratifs au sein de la direction générale adjointe proposent une programmation d'activités et offrent un soutien aux organismes et partenaires. Elle possède aussi l'expertise en accueil d'événements de marque.

COMMUNICATIONS²

Responsable de la communication institutionnelle et éditeur officiel de toutes les plateformes, le service planifie, coordonne, réalise et évalue les campagnes d'information et de promotion de la Ville, en concertation avec ses partenaires.

En s'appuyant sur l'expertise de son personnel et en utilisant de façon stratégique et innovante les moyens à sa disposition, le service assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des activités de communication interne et externe de la Ville, répond aux demandes des médias, développe une image attrayante et performante de la Ville en plus d'en assurer le rayonnement sur les plans local, national et international. Enfin, il contribue à la mobilisation du personnel municipal par son approche dynamique et créative en matière de communications internes.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le *leadership* et l'essor des systèmes informatiques, de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il accompagne les services clients dans la transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les aide à en assurer l'exploitation sécuritaire.

CULTURE ET PATRIMOINE

Le service est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la programmation culturelle, du patrimoine, de l'archéologie, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie et de la commémoration.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives dans ces domaines. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes, des entreprises et des organismes culturels tant professionnels qu'amateurs. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture.

Il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les services dans la planification de leurs interventions ayant un impact sur le patrimoine bâti ou archéologique.

Également, le service est responsable de la coordination du Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

² La structure administrative reflète celle de l'année 2023. Par ailleurs, pour 2024, un nouveau service a été créé pour unifier le Service des communications et celui de l'Interaction citoyenne, soit le Service des relations citoyennes et des communications

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service, en collaboration avec ses partenaires, offre des services accessibles, diversifiés et sécuritaires en matière de loisirs, de sports et de vie communautaire contribuant à la vitalité des milieux de vie.

Il met à la disposition des citoyens et de ses partenaires des équipements récréatifs qui contribuent au mieux-être des citoyens (ex. : arénas, bases de plein air, centres de loisirs communautaires, jardins communautaires, parcs, piscines, terrains sportifs). Il élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, des plans d'action et des services dans ses champs d'intervention (animation urbaine, aquatique, intervention communautaire, loisirs, parcs, plein air, sports) qui contribuent à la qualité de vie et agissants sur le bien-être des citoyens.

Il appuie les organisations du milieu qui contribuent à cette offre en déployant un cadre de soutien à la gestion et en établissant des partenariats poursuivant des objectifs spécifiques et partagés.

Enfin, il coordonne la mise en œuvre de certains plans d'action municipaux, notamment le plan d'action en accessibilité universelle.

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Le bureau est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements, des tournages cinématographiques et télévisuels et des projets spéciaux. Il coordonne les services municipaux et l'expertise requis afin de diversifier l'offre en animation urbaine. Il contribue également au développement de l'industrie événementielle et cinématographique de Québec.

DESTINATION QUÉBEC CITÉ

Destination Québec cité est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion (tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias), son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

INTERACTION CITOYENNE²

En collaboration avec l'ensemble des unités administratives de la Ville, le service gère, développe et optimise, de façon intégrée, les principaux guichets de services aux citoyens, soit le Centre de relation avec les citoyens (311), les centres de services aux citoyens (les six comptoirs des arrondissements) et la prestation numérique de services aux citoyens. Il optimise les processus de gestion des demandes des citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. Il soutient l'organisation en structurant et en animant les mécanismes de consultation des citoyens et de participation publique. Il assure également l'évolution de la relation avec les citoyens, notamment en développant des approches innovantes de gestion des relations communautaires pour les grands chantiers de la Ville.

EXPOCITÉ

ExpoCité contribue, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la Ville de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2023 se résument comme suit :

COMMUNICATIONS

Lancement de plusieurs campagnes publicitaires, autant pour les citoyens de la ville que pour les employés tels que :

- Campagne pour l'inscription au dossier animal incluant le calendrier des chiens
- Campagne de sensibilité à la diversité ethnoculturelle (phase 2) qui s'inscrit dans la Stratégie de diversité, équité et inclusion
- Campagnes de promotion des activités de la Bibliothèque de Québec
- Campagnes de recrutement de personnel
- Campagne *Québec animée*

Livraison de plusieurs projets :

- Développement de l'image de marque de l'Espace Quatre Cents et réalisation du nouveau site Web
- Transformation du répertoire des organismes loisirs et intégration du compte Amilia
- Déploiement de la nouvelle image de marque *Environnement*

Réalisations d'activités d'accueils protocolaires, notamment :

- Délégation de Namur
- Membre des Villes créatives de l'UNESCO

Traitement de 5 769 demandes graphiques, soit 409 de plus qu'en 2022

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Contribution à la réalisation de plusieurs projets d'importance tels que :

- Développement de la nouvelle plateforme Amilia pour la gestion des inscriptions des activités de loisirs
- Poursuite du déploiement du Wifi ZAP-Québec dans 10 bâtiments de loisirs pour un total de 74 bâtiments à ce jour
- Déploiement du gestionnaire artériel, le système centralisé de gestion du réseau routier
- Mise en œuvre d'une solution technologique visant à optimiser la gestion et le suivi des matières résiduelles
- Actualisation de la technologie audiovisuelle de visiocomparution utilisée à la cour municipale
- Mise à niveau des solutions de stockage pour assurer la pérennité et la sécurité des données de la Ville

Développement et exploitation des outils technologiques destinés aux opérations de l'ensemble des services municipaux de la Ville de Québec, notamment :

- Bibliothèque Gabrielle-Roy
- Édifice F.-X.-Drolet
- Nouvelle centrale de police
- Application Copilote - remplacement de la solution pour les bornes de stationnement

CULTURE ET PATRIMOINE

Soutien financier de 42 projets d'organismes dans les arrondissements dans le cadre du *Programme de soutien au développement culturel* pour les organismes de loisir, pour un total de 367 000 \$

Soutien financier de neuf projets d'organismes culturels professionnels dans le cadre du nouvel appel à projets pour les citoyens aînés, pour un total de 130 000 \$

Présentation de 143 expositions extérieures dans tous les arrondissements de la ville

Réalisation d'une programmation culturelle estivale avec plus de 277 activités réparties sur l'ensemble du territoire

Réalisation d'études patrimoniales sur plus de 600 bâtiments

Soutien financier de 8,0 M\$ accordé à la restauration d'églises, dont 4,0 M\$ pour l'église du Très-Saint-Sacrement et 4,0 M\$ pour sept églises exceptionnelles

10 interventions en archéologie dans le cadre des projets d'aménagement de la ville de Québec, dont la place de l'Hôtel-de-Ville

Création du programme *le Levier* destiné aux artistes de Québec avec une enveloppe annuelle de 175 000 \$

Réalisation d'un agrandissement et rénovation du centre d'art La Chapelle au coût de 2,4 M\$

Renouvellement de l'entente de partenariat entre la Ville et la Commission de la capitale nationale du Québec pour la mise en valeur de la capitale nationale

Réalisation de 48 projets de médiation culturelle, soit 19 en lien avec les expositions ou l'interprétation du site et 29 dans plus de 30 lieux d'enseignements

Réalisations relatives aux bibliothèques :

- Record absolu, soit 4,5 millions, de prêts physiques de livres et plus de 298 000 prêts numériques à la Bibliothèque de Québec
- Réouverture de la bibliothèque Marie-Claire-Blais
- Reconduction pour une deuxième année de la bibliothèque éphémère Saint-Pie-X

Mise à jour et enrichissement de plus d'une trentaine de biographies dans le Répertoire du patrimoine bâti de la Ville

Réalisations relatives aux maisons du patrimoine :

- Six expositions temporaires et deux expositions historiques permanentes dans les quatre maisons gérées par la Ville
- Création de trois séries de vidéos sur les œuvres présentées dans les maisons
- Développement de salles d'exploration pour les familles, accessibles en tout temps sur les heures d'ouverture des expositions

Installation de dix œuvres d'art, de trois murales et de quatre œuvres d'art éphémères. Restauration du monument Taschereau

Réalisations de quatre parcours d'art public pour le site Web de Destination Québec cité

Présentation d'un documentaire de la série *Québec se souvient* consacré au 175^e anniversaire de l'Institut canadien de Québec

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Élaboration du Plan directeur du plein air urbain alimenté par une démarche de consultation publique

Investissement de plus de 8,0 M\$ pour la réalisation de 62 projets d'aménagements, dont ceux des parcs Saint-Raphaël, Royal, Pointe-aux-Lièvres, Maria-Goretti, Ribambelle, Durocher, Réal Cloutier et Robitaille

Versement de subventions de 300 000 \$ pour soutenir la réalisation de cinq projets de parcs-écoles

Conclusion d'une entente avec le Conseil des Jeux du Canada pour l'accueil des Jeux du Canada 2027

Conclusion de l'entente avec le PEPS pour l'utilisation des installations sportives de l'Université Laval au bénéfice des organismes sportifs reconnus par la Ville

Déploiement des nouveaux projets financés par le Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires du ministère de la Sécurité publique

Déploiement du plan d'aménagement de pickleball permettant une augmentation de 80 % de l'offre

Approbation du plan baseball qui vise une optimisation de l'utilisation des terrains

Nouveau mode d'inscription unique à la semaine pour le *Programme Vacances-Été*

Soutien aux organismes reconnus : versement de 535 subventions pour un montant total de 2,6 M\$

Mise en ligne d'une page Web dédiée à l'accessibilité universelle

Réalisations relatives aux activités aquatiques :

- Récipiendaire du prix ambassadeur honorifique, remis par la Société de sauvetage, pour l'organisation ayant formé, au courant de l'année scolaire 2022-2023, le plus grand nombre de jeunes au *Programme Nager pour survivre*
- Déploiement de la brigade aquatique pour sensibiliser les citoyens à la prévention de la noyade
- Inauguration de la nouvelle piscine au parc Paul-Émile-Beaulieu et réalisation de deux projets de réfections majeures des piscines Wilfrid-Hamel et Bardy

Mise en place d'une nouvelle centrale d'équipements afin de mieux répondre aux besoins des organismes et des partenaires

Changement de solution technologique pour permettre les inscriptions citoyennes en ligne avec la plateforme Amilia

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Les grands événements ont enregistré un achalandage significatif notamment pour le Festival d'été, le Carnaval, le Tournoi international de hockey Pee-Wee, le Grand Prix cycliste, les Grands Feux Loto-Québec, le festival Toboggan, KWÉ! À la rencontre des Peuples autochtones et le Marathon SSQ

Adoption de la première vision événementielle

DESTINATION QUÉBEC CITÉ

Augmentation de la performance touristique de la région de Québec avec une hausse de 14,4 % du nombre de chambres d'hôtel occupées par rapport à 2022

Campagnes promotionnelles générant plus de 954 millions d'impressions numériques de publicités sur l'ensemble des plateformes, 293 millions de vues de vidéos des campagnes estivales et hivernales. Plus spécifiquement :

- Des campagnes promotionnelles visant à stimuler le tourisme local, telles que *J'ai mon voyage* et *Saveurs locales*
- Des placements publicitaires sur tous les marchés prioritaires, dont les États-Unis
- La promotion de la destination en automne et en hiver

Certification Biosphere : création d'un programme d'accompagnement d'une première cohorte d'entreprises dans cette même démarche

Accueil de l'événement Rendez-Vous Canada, événement qui a procuré une visibilité à la Ville à l'échelle mondiale

INTERACTION CITOYENNE

Bureau Info-Chantier :

- Soutien à 42 chantiers majeurs sur l'ensemble du territoire
- Près de 2 700 interventions de l'équipe auprès des citoyens afin de réduire les conséquences des travaux sur le milieu
- Finaliste au *Prix d'excellence de l'administration publique* de l'Institut d'administration publique du Québec dans la catégorie *Monde municipal*

Participation publique :

- Augmentation de 9,0 % du nombre d'activités de participation publique, soit 653 activités
- Création du nouveau conseil de quartier Sainte-Thérèse-de-Lisieux dans le nord de l'arrondissement de Beauport, portant à 30 le nombre total de conseils de quartier
- Mise en place du *Programme de formation pour les administrateurs des conseils de quartier* (PFACQ)

EXPOCITÉ

Élaboration de la vision décennale de développement du secteur nord-est, intégrant le Colisée et son pourtour qui se poursuivra en 2024

Développement d'un concept pour l'établissement d'une signalisation durable sur le site d'ExpoCité

Initiatives en lien avec le développement durable :

- Présentation de l'œuvre d'art 1000 Visages de l'artiste +AMOR
- Rédaction d'un Plan de transition et d'action climatique d'ExpoCité
- Démarches de certification Biosphere

Achalandage total estimé à près de 2,4 millions de visites

RÉSULTATS

Les dépenses 2023 de la Direction générale adjointe au citoyen et à la vitalité urbaine se chiffrent à 195,6 M\$, soit un écart favorable de 19,9 M\$ (9,2 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 20 – Citoyen et vitalité urbaine
(en M\$)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
	2021	2022	2023			
Communications	7,4	7,8	8,2	7,9	-0,3	-2,8 %
Technologies de l'information	40,7	42,7	46,5	52,2	5,8	11,0 %
Culture et patrimoine	29,8	30,4	30,8	30,7	-0,1	-0,5 %
Loisirs, sports et vie communautaire	39,8	43,4	46,0	57,5	11,5	20,0 %
Bureau des grands événements	9,7	13,0	13,9	17,2	3,3	19,2 %
Destination Québec cité	19,1	31,8	31,4	29,9	-1,5	-5,0 %
Interaction citoyenne	7,8	8,2	8,8	9,2	0,4	4,4 %
ExpoCité	8,4	9,7	10,1	10,9	0,8	7,4 %
TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	162,7	187,1	195,6	215,5	19,9	9,2 %

Tableau 21 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et vitalité urbaine
(en M\$)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	91,8	93,8	2,0	2,2 %
Biens et services	103,8	121,7	17,9	14,7 %
TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	195,6	215,5	19,9	9,2 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
2,0	F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
4,8	F	Technologies de l'information	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
0,4	F	Culture et patrimoine	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-2,9	D	Loisirs, sports et vie communautaire	D Besoins supplémentaires de ressources, notamment pour les opérations des piscines intérieures, la centrale d'équipement et les centres sportifs D Reprise en régie pour l'entretien et la surveillance d'équipements de loisirs à la suite du retrait de corporations de loisirs
-0,3	D	Autres unités administratives	D Autres éléments
17,9	F	Biens et services	
1,0	F	Technologies de l'information	F Économies relatives à une baisse de la demande interne pour l'entretien de diverses solutions technologiques
-0,5	D	Culture et patrimoine	D Hausse des dépenses d'exploitation du Palais Montcalm. Des revenus additionnels sont réalisés en contrepartie
14,3	F	Loisirs, sports et vie communautaire	F Dépenses du <i>Programme Vacances-Été</i> budgétées au Service des loisirs mais transférées dans les arrondissements en cours d'année F Dépenses pour le soutien aux organismes communautaires budgétées au Service des loisirs mais transférées dans les arrondissements en cours d'année F Dépenses inférieures aux prévisions liées à la vision du développement social
3,4	F	Bureau des grands événements	F Subventions à des événements moindres que prévu en raison notamment d'annulations et de reports F Transferts budgétaires vers les unités administratives responsables de la réalisation des activités de soutien aux différents événements
-1,5	D	Destination Québec cité	D Dépenses additionnelles pour des campagnes de marketing et de publicité D Dépenses additionnelles en communication internationale pour la tenue de l'événement <i>Rendez-Vous Canada</i> F Subventions accordées moindres que prévu en raison d'une diminution de projets soumis
0,9	F	ExpoCité	F Contribution requise de la Ville de Québec au déficit d'opération de QMI Spectacles inc. pour l'opération du Centre Vidéotron moindre que budgété F Économies sur les dépenses pour la réalisation des événements accueillis à l'Espace Quatre Cents
0,3	F	Autres unités administratives	F Autres éléments
19,9	F	CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉSULTATS D'EXPOCITÉ

Les résultats d'ExpoCité présentent un excédent des revenus sur les dépenses de 2,2 M\$. Les revenus totalisent 12,3 M\$, soit un écart favorable de 0,4 M\$ avec les prévisions budgétaires. Les dépenses se chiffrent à 10,1 M\$, soit un écart favorable de 0,8 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 22 – Sommaire des résultats d'ExpoCité

(en M\$)

EXPOCITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Revenus	12,3	11,9	0,4	3,3 %
Dépenses	10,1	10,9	0,8	7,4 %
Surplus de l'exercice *	2,2	1,0		

* Les résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité

Résultats du contrat de gestion de la Ville de Québec pour le Centre Vidéotron

En 2023, QMI Spectacles inc. a versé un loyer à la Ville de Québec d'un montant de 2,7 M\$. Telle que prévue à l'entente, la contribution aux charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI Spectacles inc. s'élève à un montant de 2,3 M\$. Ainsi, pour la première fois depuis l'ouverture du Centre Vidéotron, la contribution de la Ville est inférieure de 0,4 M\$ à celle du loyer.

Tableau 23 – Résultats du contrat de gestion de la Ville de Québec pour le Centre Vidéotron

(en M\$)

CONTRAT DE GESTION POUR LE CENTRE VIDÉOTRON pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Revenus				
Loyer	2,7	2,7	-	-
Charges contractuelles (redevances sur billets)	1,4	1,1	0,3	33,0 %
Revenus recouvrables (principalement opérations des stationnements)	1,3	1,1	0,2	18,9 %
Total revenus	5,4	4,9	0,5	11,4 %
Dépenses - ExpoCité				
Salaires et avantages sociaux	0,9	0,8	-0,1	-14,4 %
Charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI Spectacles inc.	2,3	2,7	0,4	14,8 %
Services techniques	0,2	0,2	-	-4,4 %
Total dépenses - ExpoCité	3,4	3,7	0,3	7,8 %
Dépenses - Autres unités administratives*	0,3	0,3	-	4,1 %
Total dépenses	3,7	4,0	0,3	7,5 %
Surplus de l'exercice **	1,7	0,9		

* Non incluses dans les résultats d'ExpoCité

** Les résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité

Direction générale adjointe
**Services
de proximité**



SERVICES DE PROXIMITÉ

La direction générale adjointe s'assure de la libre circulation des personnes et des biens, tout en veillant à offrir un environnement écoresponsable et sain à tous les citoyens de Québec. Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville à travers un éventail de services directs à la population.

Elle est ainsi responsable du déneigement, de l'entretien des différentes voies de circulation, de la collecte et de la valorisation des matières résiduelles ainsi que de la gestion des écocentres. Elle s'assure aussi du maintien de l'accès aux services d'aqueduc et d'égout. Elle exerce par ailleurs au niveau de la gestion du territoire les compétences dans le domaine de l'urbanisme, de la délivrance des permis et certificats ainsi que l'inspection du territoire. Elle a la responsabilité de la prévention et de la qualité du milieu, notamment en ce qui a trait à la foresterie urbaine, à la prévention et au contrôle environnemental, à la gestion animalière ainsi qu'à la brigade scolaire. Enfin, elle est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.

ÉVALUATION

Le service est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec. Il a pour mandat de confectionner et mettre à jour les rôles d'évaluation, traiter les demandes de révision, administrer les recours devant les tribunaux et offrir aux citoyens l'information pertinente à sa compréhension du processus d'évaluation foncière.

ARRONDISSEMENTS

La ville de Québec est constituée de six arrondissements :

LA CITÉ-LIMOILOU

DES RIVIÈRES

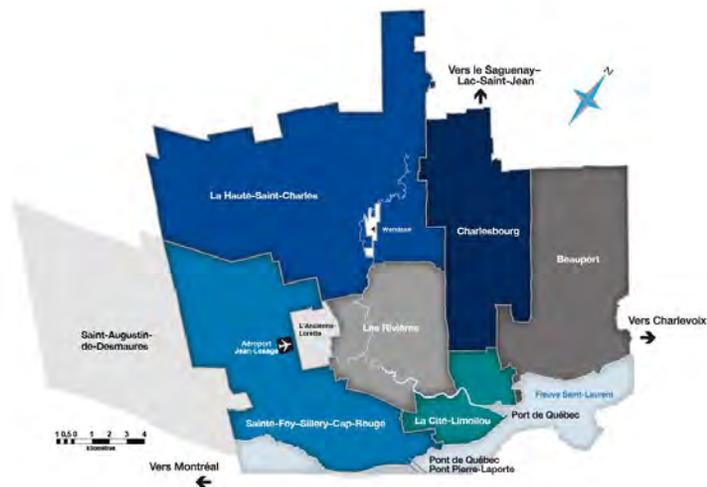
SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

CHARLESBOURG

BEAUPORT

LA HAUTE-SAINT-CHARLES

Chacun de ces derniers possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ils se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population.



Les arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

Déneigement et entretien des voies de circulation



La direction de l'arrondissement de **Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de l'entretien des voies de circulation sur tout le territoire de la ville (entretien des chaussées et des trottoirs, déneigement et le nettoyage des voies de circulation).



Déneigement

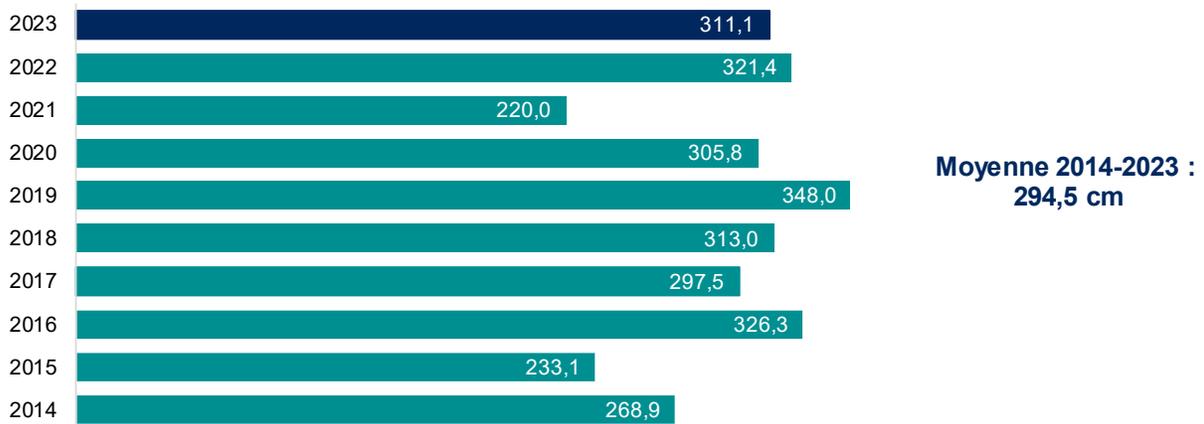
Le réseau à déneiger couvre environ 2 400 km de rues municipales, 121 km de pistes cyclables (déneigées ou damées) et 1 300 km de trottoirs sur tout le territoire de la ville. Le déneigement est effectué à 55 % en régie et à 45 % à contrat. Le relief et la configuration propre à Québec constituent des défis particuliers pour le déneigement : rues étroites, nombreuses côtes, quartiers historiques, patrimoine à protéger, bassins versants, centres-villes et quartiers résidentiels denses et moins denses.

La quantité de neige reçue influence le coût des activités de déneigement. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de ces dépenses. En effet, le moment où le déneigement est effectué ainsi que le type de précipitations reçues et les températures ont également un impact sur les coûts de déneigement.

Également, la Ville maintient un excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement (réserve de fonds) de 20,0 M\$ permettant de faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues entourant les activités de déneigement.

Graphique 11 – Précipitations de neige

(en cm; du 1^{er} janvier au 31 décembre)



Matières résiduelles



La direction de l'**arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de la gestion des matières résiduelles pour toute la ville, soit :

- la collecte des matières résiduelles pour les citoyens ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries
- le traitement de certaines matières résiduelles
- l'opération des écocentres
- la mise en œuvre du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*



Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



La direction des **arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles** est responsable de la coordination des manipulations sur les réseaux d'aqueduc pour garantir aux citoyens une alimentation continue en eau potable durant la réalisation des projets techniques de pérennité sur nos infrastructures de même que de tout le volet de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la ville, soit :

- l'entretien préventif
- l'entretien des réseaux principaux et locaux

Gestion du territoire



La direction de l'**arrondissement de La Cité-Limoilou** est responsable de la gestion du territoire pour toute la ville, soit :

- l'émission des permis et certificats ainsi que l'application de la tarification
- l'urbanisme
- les inspections liées à la délivrance des permis, le suivi des requêtes citoyennes, l'application du règlement sur l'entretien et la salubrité des bâtiments ainsi que le règlement sur les nuisances

Prévention et qualité du milieu

La direction des **arrondissements de Charlesbourg** et de **Beauport** est responsable de la prévention et de la qualité du milieu dans toute la ville, soit :

- la gestion de la brigade scolaire
- la prévention et le contrôle environnemental :
 - la gestion des sites contaminés
 - le suivi et contrôle environnemental des équipements et des activités municipales
 - l'application de la réglementation relative aux nuisances sonores, installations septiques, cours d'eau et milieux humides, matières dangereuses et rejets dans les réseaux d'égouts
- la foresterie urbaine et l'horticulture :
 - la plantation et l'entretien des arbres et des aménagements floraux
 - la lutte aux ravageurs forestiers et aux plantes exotiques envahissantes
 - l'aménagement et l'entretien de divers milieux naturels
- la gestion animalière :
 - l'application de la réglementation sur les animaux domestiques et l'offre de refuge animalier
 - la planification des espaces canins
 - l'encadrement des chiens potentiellement dangereux



Tableau 24 – Portrait des arrondissements

ARRONDISSEMENTS	La Cité Limoilou	Des Rivières	Sainte-Foy Sillery Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute St-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) ¹	107 681	79 608	111 857	83 789	84 098	89 033	556 066
Superficie (km ²) ¹	22,2	48,6	95,0	66,8	74,3	148,4	455,3
Parcs et espaces verts (nb.) ²	120	68	143	48	73	84	536
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) (\$) ³	367 480	313 328	408 772	288 841	282 356	274 804	315 948
Valeur moyenne d'un logement en condominium (\$) ³	299 639	215 447	266 886	183 378	190 385	199 557	242 553

¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2023

² Ville de Québec, août 2023

³ Ville de Québec, Service de l'évaluation, septembre 2023

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2023 se résument comme suit :

ÉVALUATION

Augmentation de près de 1,9 G\$ au rôle d'évaluation de la ville de Québec provenant de nouvelles constructions et de rénovations d'immeubles

Ajout de 5 400 logements au rôle d'évaluation de la ville de Québec

ARRONDISSEMENTS

DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

Parachèvement du déploiement des actions prévues à la *Politique de viabilité hivernale* :

- Bonification du service aux citoyens en matière de déneigement par l'intégration de 27 zones à la *Politique de viabilité hivernale*, ce qui contribue à une meilleure mobilité active et collective sur l'ensemble du territoire de la ville
- Déneigement additionnel de 12 km de corridors cyclables
- Acquisition de véhicules de type « croque-glaces » permettant de dégager la glace de la chaussée et d'optimiser les opérations de déglacage dans un contexte climatique de plus en plus changeant et d'épisodes de pluies verglaçantes récurrents depuis les dernières années

Travaux accrus de réparation de trottoirs et de la chaussée, favorisant ainsi la mobilité active et la sécurité des citoyens dans le cadre de leurs déplacements

ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Réalisations relatives à l'entretien préventif :

- Dépassement de la cible de rinçage unidirectionnel des conduites d'aqueduc (49,3 % > 40,0 %) correspondant à 1 006 km de conduites d'aqueduc
- Dépassement des objectifs de curage préventif des conduites d'égout sanitaires (474 km > 424 km)
- Mises aux normes manuelles de 104 bornes d'incendie grâce à l'installation d'ensembles de conversion
- Déploiement de la stratégie d'intervention pour favoriser les activités d'entretien périodique et préventif des ouvrages pluviaux

Déploiement du centre de coordination des projets techniques permettant, entre autres, d'uniformiser la gestion des demandes d'ouverture et de fermeture des réseaux d'aqueduc pour les chantiers de construction

Diminution des quantités de surplus de sols d'excavation transportés vers des sites autorisés par une meilleure classification des sols

Poursuite du plan d'action pour la détection et l'élimination progressive des branchements d'aqueduc en plomb, ainsi que la correction de branchements inversés

Réalisation en régie de 38 projets afin de remettre en état certaines infrastructures d'aqueduc et d'égout pour assurer la fiabilité, l'intégrité et la pérennité des réseaux

Statistiques :

- Réalisation de 236 nouveaux branchements de service
- Atteinte de l'objectif fixé d'effectuer la recherche de fuites sur le territoire en entier sur 16 000 bornes d'incendie à deux reprises
- Atteinte de l'objectif de vidange de plus de 22 000 puisards

- Réparation de 487 bris d'aqueduc dans un délai de réparation moyen de quatre jours

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Poursuite du déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans le secteur résidentiel. Près de 600 000 rouleaux de sacs mauves ont été distribués sur le territoire en 2023. L'adhésion de la population à cette collecte s'est avérée excellente (72 % de participation selon un sondage Léger)

Record historique d'achalandage dans les 5 écocentres permanents : 345 000 visites en 2023. Le nombre de visites dans les écocentres a augmenté de 51 % depuis 2018

Reprise en régie des opérations de collecte des déchets et du recyclage sur le territoire de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles à la fin de l'année 2023

GESTION DU TERRITOIRE

Le nombre de demandes de permis et la valeur des permis délivrés ont continué d'être très élevés en 2023 :

- Nombre de demandes de permis : 7 700 demandes
- Émission de permis de construction pour une valeur de plus de 1,5 G\$ en 2023, un sommet comparable à 2021. Ce montant est composé de plus de 0,9 G\$ de permis résidentiels et de plus de 0,6 G\$ de permis industriels, commerciaux et institutionnels
- Émission de 34 permis pour des projets majeurs totalisant des investissements de 780 M\$

PRÉVENTION ET QUALITÉ DU MILIEU

Réalisations en lien avec la qualité de l'air :

- Dépôt du rapport de suivi de la campagne d'échantillonnage de la qualité de l'air
- Élaboration et lancement d'un plan d'action pour une saine qualité de l'air extérieur

Réalisation de projets en lien avec les sols contaminés :

- Caractérisation du site rue Verdun
- Caractérisation du site rue Martel
- Réhabilitation du jardin communautaire de Saint-Roch

Dépassement de la cible de plantation d'arbres établie pour 2023 : 14 752 réalisée versus 13 500 planifiée

Protection et conservation des milieux naturels :

- Renouvellement des protocoles d'ententes pour une durée de 3 ans avec les organismes responsables de l'entretien, de la sensibilisation et de l'éducation
- Ajout de 3 parcs en entretien dans l'arrondissement de Charlesbourg

Développement d'un outil en géomatique permettant de cartographier plus rapidement et avec plus de précision des colonies de plantes exotiques, dangereuses et envahissantes, afin de sécuriser la ville et augmenter sa biodiversité

Intensification de la lutte à l'agrile du frêne dans les boisés de la ville

Réalisations relatives à la gestion animale :

- Réalisation de 141 enquêtes de dangerosité de chiens
- Mise en œuvre de trois cliniques de micropuçage qui ont réalisé 1 122 implantations de micropuces

RÉSULTATS

Les dépenses 2023 de la Direction générale adjointe aux services de proximité se chiffrent à 325,4 M\$, soit un écart défavorable de -32,5 M\$ (-11,1 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 25 – Services de proximité
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
	2021	2022	2023			
Évaluation	9,7	9,7	9,8	9,9	0,1	1,1 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	9,3	10,4	11,1	7,3	-3,8	-52,3 %
Arrondissement des Rivières	5,4	5,3	5,6	3,5	-2,1	-58,7 %
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	3,8	4,2	4,4	3,2	-1,2	-36,3 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,1	4,6	4,9	2,6	-2,3	-92,4 %
Arrondissement de Beauport	3,3	3,5	3,5	2,9	-0,6	-23,0 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,4	4,7	4,6	2,8	-1,8	-62,6 %
Entretien des voies de circulation	102,1	123,2	142,4	124,4	-18,0	-14,5 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	34,9	39,4	40,5	38,7	-1,8	-4,6 %
Gestion des matières résiduelles	40,6	47,5	60,1	59,1	-1,0	-1,7 %
Gestion du territoire	13,1	14,2	14,7	15,0	0,3	2,0 %
Prévention et qualité du milieu	20,0	21,7	23,7	23,5	-0,2	-0,7 %
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	250,5	288,5	325,4	292,9	-32,5	-11,1 %

Tableau 26 – Dépenses par objet de la DGA aux services de proximité
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal 2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	115,1	111,5	-3,6	-3,2 %
Biens et services	210,3	181,4	-28,9	-15,9 %
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	325,4	292,9	-32,5	-11,1 %

Tableau 27 – Services de proximité : activités de déneigement et entretien des voies de circulation
(en M\$)

ACTIVITÉ DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal 2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Déneigement	93,1	78,3	-14,9	-19,0 %
Entretien des voies de circulation	34,1	30,8	-3,3	-10,8 %
Autres activités de déneigement et d'entretien des voies de circulation	14,2	14,7	0,6	3,9 %
TOTAL ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION	141,4	123,8	-17,6	-14,2 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
-3,6	D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,4	F	Ensemble des arrondissements	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-2,5	D	Entretien des voies de circulation	D Opérations de déneigement nécessitant l'utilisation de ressources auxiliaires en plus grand nombre afin de répondre aux besoins opérationnels compte tenu des quantités de précipitation reçues à l'hiver 2023
-1,0	D	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	D Dépenses de rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien et d'interventions accordé à différentes activités saisonnières D Augmentation des interventions en urgence sur les réseaux d'aqueduc et d'égout
0,2	F	Gestion des matières résiduelles	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-0,7	D	Prévention et qualité du milieu	D Dépenses de rémunération supérieures aux prévisions pour diverses actions en lien avec la lutte contre l'agrile du frêne D Bonification des conditions de travail des brigadiers

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
-28,9	D	Biens et services	
-12,3	D	Ensemble des arrondissements	<p>D Dépenses relatives au <i>Programme Vacances-Été</i> dont le budget est centralisé au Service des loisirs, sports et vie communautaire</p> <p>D Dépenses pour le soutien aux organismes communautaires dont le budget est centralisé au Service des loisirs, sports et vie communautaire</p> <p>D Dépenses supplémentaires constatées en contrepartie de la reconnaissance des revenus des centres communautaires pris en charge par des organismes</p> <p>F Économies sur l'ensemble des autres biens et services</p>
-15,6	D	Entretien des voies de circulation	<p>D Dépenses plus élevées que prévu pour les activités de déneigement causées, notamment par la hausse du coût des contrats (carburant, ajouts, modifications) et les précipitations abondantes à l'hiver 2023, nécessitant des dépenses additionnelles de transport de neige ainsi que pour l'opération des dépôts à neige</p> <p>D Dépenses liées à la hausse des coûts de contrats de marquage ainsi que des interventions additionnelles sur la chaussée</p> <p>D Besoins accrus pour l'ensemble des biens et services, notamment pour les garages dont les coûts sont en constante augmentation</p> <p>D Besoins accrus de location de véhicules pour répondre aux besoins opérationnels</p>
-0,8	D	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	<p>D Dépenses additionnelles pour la disposition de la totalité des sols d'excavation</p> <p>F Économies liées à la mise en place d'un processus de récupération et de restauration de pièces usagées pour les bornes d'incendie</p>
-1,2	D	Gestion des matières résiduelles	<p>D Hausse des dépenses liées aux différentes collectes, notamment en raison de l'indexation des contrats, des quantités accrues reçues des matières recyclables et d'un nouveau contrat de collecte transroulier</p> <p>F Économies dues au report de livraison de la modernisation de l'écocentre Jean-Talon</p> <p>D Hausse des quantités pour le traitement d'encombrants</p> <p>D Nouvelle entente non prévue pour le traitement des matières d'écocentres</p>
0,3	F	Gestion du territoire	F Dépenses d'interventions inférieures aux prévisions
0,5	F	Prévention et qualité du milieu	F Report de projets en lien avec l'entretien des boisés le long des sentiers en milieux naturels
0,2	F	Autres unités administratives	F Autres éléments
-32,5	D	SERVICES DE PROXIMITÉ	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

Direction générale adjointe
**Aménagement,
mobilité et sécurité
urbaine**



AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE

La Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et le développement de la mobilité globale.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Elle regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes, des biens et de l'environnement lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par tout autre risque. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du *Schéma de couverture de risques* en sécurité incendie.

Conformément à l'article 43 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le service détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies.

S'il y a lieu, à la suite d'analyses incorporant, entre autres, le portrait démographique, les orientations stratégiques, les changements de toute nature, il présente toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les incendies et tout autre risque sur le territoire desservi par la Ville.

POLICE

Conformément à la *Loi sur la police* qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens des citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L. Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

En adoptant les meilleures pratiques, le Bureau de la sécurité civile soutient et coordonne les actions des partenaires ainsi que des intervenants et sensibilise les citoyens afin que tous réagissent de manière appropriée en cas de sinistres ou de situations d'exception.

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Le service planifie, conçoit et met en œuvre les stratégies et les interventions visant à assurer la mobilité des personnes et des biens en termes d'efficacité, de sécurité et de confort dans une perspective de développement durable.

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision d'aménagement du territoire, d'environnement, d'habitation et de mobilité durable du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets

d'ouvertures de rues et de logement social, ainsi que les projets de développement durable et les projets d'aménagement des espaces publics. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.



FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2023 se résument comme suit :

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Création et intégration de l'équipe radiocommunication ainsi que prise en charge de l'ensemble de l'actif pour la Ville :

- 2 763 radios portatives sous la responsabilité du service
- 15 services impliqués dans le déploiement du projet de radiocommunications

Interventions pour 13 543 appels, dont 588 de type première alarme-incendie

Soutien et interventions lors d'événements d'exception : travaux sur les ponts RISI et Hauterive, feux de forêt et conditions météorologiques difficiles

Réalisation de 23 activités dans le cadre de la Virée des pompiers

Collaboration de l'équipe de communication du service à 13 événements spéciaux, dont les portes-ouvertes des casernes, le tournoi provincial de balle au profit des grands brûlés et le Salon Expo habitat

Déploiements de trois nouveaux véhicules en lien avec le *Schéma de couverture de risques* 2019-2023

Prévention des risques auprès des citoyens :

- 1 910 inspections systématiques sur un objectif de 1 400
- 3 970 réponses à des requêtes citoyennes
- Rencontre avec 21 449 personnes dans le cadre du *Programme d'éducation du public cible*
- Une augmentation de 55 enquêtes sur des incendies survenus sur le territoire desservi par la Ville de Québec, pour un total de 507 en 2023

POLICE

Implantation du projet *Services intégrés aux victimes d'agression sexuelle & violence conjugale* (SIVA) qui consiste en la création d'un centre de services intégrés pour les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale

Poursuite de l'implantation et solidification de la récente unité nommée Intervention, Renseignements, Investigation et Soutien (IRIS) en soutien à la lutte contre la violence liée au trafic de stupéfiants et au crime organisé

Nouveau partenariat avec le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) avec l'arrivée du chien d'assistance judiciaire qui sert à accompagner les jeunes victimes de crimes contre la personne

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Intervention et rétablissement :

- Appui au coordonnateur municipal de la municipalité de Baie-Saint-Paul
- Hébergement des évacués de Waswanipi en appui à la communauté de Wendake
- Mobilisation durant 62 jours pour la gestion de situations d'exception, notamment la qualité de l'air et les évacuations de communautés en lien avec les feux de forêt ainsi que les précipitations abondantes
- Contribution à la coordination de 170 incidents et de situations d'urgence sur l'ensemble du territoire

Prévention et préparation en sécurité civile :

- Réalisation d'activités de formation, dont :
 - La formation *Faire face* ensemble offerte aux officiers, aux intervenants d'urgence et aux contremaîtres
 - La formation d'une équipe de relève à la Mission du soutien à l'Organisation municipale de la sécurité civile (OMSC)
- Sensibilisation citoyenne par des conférences dans les bibliothèques et par une représentation dans divers salons et activités (4 690 citoyens sensibilisés)

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Continuité dans la mise en œuvre des actions de la *Stratégie de sécurité routière*

Mise en œuvre de projets majeurs :

- Réaménagement du tronçon de l'avenue Lavigerie compris entre le boulevard Hochelaga et le boulevard Laurier
- Réaménagement du carrefour formé de la côte de la Potasse, de la rue Saint-Nicolas, de la rue Saint-Vallier Est, de la côte Dinan et de la côte du Palais
- Réaménagement de la courbe formée du boulevard Champlain et de la rue du Marché-Champlain
- Réaménagement de la voie cyclable de la rue Dalhousie entre la rue Saint-Antoine et le quai Saint-André
- Aménagement d'un mur antibruit en bordure du boulevard Louis-XIV et du dépôt à neige du boulevard Raymond

Poursuite du cadre de gestion des entraves et des occupations de chaussée dans trois secteurs permettant aux entrepreneurs d'obtenir la permission d'occuper une partie de la rue ou d'un trottoir lors de travaux. En 2023, 4 274 permis d'occupation ont été délivrés dont 1 896 pour des chantiers privés

Près de 15 700 interventions en temps réel visant à prévenir ou à atténuer les épisodes de congestion ont été effectuées au Centre de gestion de la mobilité intelligente, soit une hausse de 32 % par rapport à l'année 2022

Traitement de 9 690 requêtes de citoyens et participation à 87 rencontres d'information, d'échange et de consultation avec la population

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Réalisations en urbanisme et aménagement du territoire :

- Adoption du règlement sur la démolition qui vise à assurer la préservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti
- Dépôt de la version préliminaire de la *Vision d'aménagement* pour les quartiers de la Canardière
- Consultation citoyenne sur les orientations d'aménagement pour le site de la 41^e Rue
- Lancement de la démarche d'élaboration de plan particulier d'urbanisme pour les secteurs Chauveau et sud de l'aéroport
- Modifications des réglementations sur l'hébergement touristique et les normes de stationnement

Lancement du *Plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026* de la *Vision de l'habitation* pour créer des opportunités pour la construction de 80 000 nouveaux logements d'ici 2040

Mises en chantier de 368 unités de logement social et abordable

Poursuite du développement des écoquartiers de la Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville

Réalisations en mobilité active :

- Adoption de la *Vision de la mobilité active* (VMA)
- Ajout ou bonification de 11 km au réseau cyclable
- Ajout ou bonification de 4,6 km aux cheminements piétonniers
- Électrification de 14 stations à Vélo
- Mise en vigueur du *Programme ÉquiMobilité* pour faciliter l'accès au transport en commun aux personnes qui se qualifient sur la base de leur revenu

Projets d'aménagements d'espaces publics :

- Lauréat des Grands Prix du design pour les sentiers des Grands-Domains-de-Sillery et le réaménagement de la rue Saint-Paul
- Conception d'aménagement de plus de 40 parcs, places publiques et îlots de verdure, dont le parc de la Pointe-aux-Lièvres et le secteur d'accueil Labadie au parc Chauveau
- Participation à plus de 60 projets de rues avec verdissage, dont la conception d'une trentaine de rues conviviales et de cinq rues partagées
- Inauguration de la place de l'Hôtel-de-Ville qui répond aux besoins événementiels, de vitalité commerciale et de déplacements actifs

Protection des milieux naturels, de la biodiversité et de l'environnement :

- Adoption du *Plan régional des milieux humides et hydriques* (PRMHH) pour assurer leur conservation
- Ajout de 11 écoroutes au réseau actuel pour un total de 24 km qui privilégient le grattage de la chaussée à l'utilisation d'abrasifs
- Inauguration du site du marais Bellevue et de la forêt nourricière
- Conclusion d'une entente multipartite pour des travaux et actions de protection de la source d'eau potable du lac Saint-Charles

Consolidation et mise en place de la structure de diffusion annuelle des inventaires de gaz à effet de serre de l'agglomération sur le site Internet de la Ville

Mise en place d'un partenariat pour le verdissage intensif des terrains non municipaux coordonné par le Collectif Canopée qui a permis la plantation de 2 300 arbres dès la première année d'activité

Accompagnement et orientation de projets de développement résidentiels et non résidentiels :

- 50 projets en planification (± 7 000 logements)
- 26 projets en réalisation (± 2 500 logements)
- 15 projets de développement de nouveaux quartiers en planification ou réalisation

RÉSULTATS

Les dépenses 2023 de la Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine se chiffrent à 247,6 M\$, soit un écart défavorable de -5,9 M\$ (-2,4 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 28 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine
(en M\$)

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
	2021	2022	2023			
Protection contre l'incendie	69,3	74,1	74,8	70,6	-4,2	-6,0 %
Police	136,7	144,9	152,1	148,9	-3,2	-2,2 %
Bureau de la sécurité civile	1,7	1,9	2,1	2,2	0,1	4,9 %
Transport et mobilité intelligente	6,5	6,3	6,4	7,9	1,5	19,2 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	10,2	10,4	12,2	12,1	-0,1	-0,4 %
TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	224,4	237,6	247,6	241,7	-5,9	-2,4 %

Tableau 29 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine
(en M\$)

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	Réal 2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	233,5	226,1	-7,4	-3,3 %
Biens et services	14,1	15,6	1,5	10,0 %
TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	247,6	241,7	-5,9	-2,4 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
-7,4	D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-4,2	D	Protection contre l'incendie	D Heures supplémentaires requises pour l'application du <i>Schéma de couverture de risques</i> nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps, pour des situations d'exception et pour le remplacement de diverses absences F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Primes octroyées selon la convention collective D Embauche de personnel-cadre et de ressources pour le commissariat aux incendies
-3,9	D	Police	D Ressources supplémentaires requises pour les opérations policières, les événements spéciaux, les manifestations, les escouades et les travaux routiers D Primes octroyées selon la convention collective F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,5	F	Transport et mobilité intelligente	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,2	F	Autres unités administratives	F Autres éléments
1,5	F	Biens et services	
0,7	F	Police	F Nombre d'agents de sécurité et de bertillonnage à des fins civiles moindre que prévu F Économies sur l'ensemble des autres biens et services
1,0	F	Transport et mobilité intelligente	F Économies de services techniques, notamment en lien avec le programme de sécurité routière et le gestionnaire artériel F Dépenses relatives à la campagne publicitaire de la <i>Stratégie de sécurité routière</i> moins élevées que prévu
-0,2	D	Autres unités administratives	D Autres éléments
-5,9	D	AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

Direction générale adjointe
**Infrastructures
durables**



INFRASTRUCTURES DURABLES

La Direction générale adjointe aux infrastructures durables est responsable des opérations, de l'entretien, des investissements et d'une saine gestion durable des actifs des infrastructures municipales, du traitement des eaux usées et potables, des immeubles, du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec (CVÉ) et des équipements motorisés.

Elle est aussi responsable des approvisionnements pour l'ensemble de la Ville.

APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. Il assure aussi la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution. De plus, il est responsable de la cueillette et de la livraison du courrier interne et de la mise à la poste.

TRAITEMENT DES EAUX

Le service assure l'exploitation et la gestion d'actifs des équipements industriels, comprenant quatre usines de production d'eau potable, deux stations d'épuration des eaux usées, un centre de biométhanisation des matières organiques et un laboratoire d'analyse agréé. Il est responsable de l'opération d'environ 1 170 ouvrages d'envergure du réseau de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées de l'agglomération de la Ville de Québec ainsi que de la mise en œuvre du *Programme transversal d'élimination du plomb dans l'eau potable*.

Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable de la ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales. Il effectue également le contrôle de la qualité de l'eau et de l'utilisation de l'eau potable et offre un service d'analyse physicochimique et microbiologique, en plus de l'analyse d'échantillons de nature environnementale dont les sols et l'air.

Dans un souci d'excellence et d'amélioration continue de nos pratiques, de protection de la ressource en eau ainsi que d'une vision résolument citoyenne, il adhère et participe activement à différents programmes, dont les programmes d'excellence en gestion des eaux.

INGÉNIERIE

Le service, en concertation avec les autres services, identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage des rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques en matière d'ingénierie et le support à l'exploitation des infrastructures. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains et structures de jeux, les monuments, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage de rue. Il accomplit une gestion rigoureuse des actifs, afin de maintenir un indice de vétusté des installations, de bon à excellent.

Le service planifie et réalise également les projets de construction, de rénovation et de réfection relatifs aux bâtiments, places publiques et parcs. Il assure l'élaboration des bonnes pratiques en développement

durable et en modélisation des données du bâtiment (BIM) pour obtenir des installations de qualité et performantes.

Il a aussi mis en place une politique de gestion des espaces qui permet une transformation graduelle et optimisée des espaces à bureaux et un aménagement selon les principes du *LEAN-Management* des ateliers et des garages dans le but d'augmenter la productivité des employés.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement.

Il est également responsable de la formation des opérateurs sur les différents véhicules motorisés.

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Le service gère le fonctionnement et l'entretien du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec comprenant l'incinérateur et le centre de récupération des matières organiques (CRMO). Il est également responsable du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement où sont acheminés les résidus ultimes.

Il gère le contrat d'exploitation du centre de tri des matières recyclables et les ententes sur la gestion des matières résiduelles avec les municipalités de la communauté métropolitaine. Il assure la valorisation de l'énergie et des résidus des procédés de traitement des matières résiduelles.

Il planifie et réalise des projets d'ingénierie industrielle pour les infrastructures municipales sous sa responsabilité mais aussi celle du Service du traitement des eaux (usines de traitement d'eaux usées et d'eau potable). Il assure aussi l'opération du réseau linéaire de vapeur fournissant de l'énergie à des entreprises.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2023 se résument comme suit :

APPROVISIONNEMENTS

Modification de la délégation de dépenser des fonctionnaires qui a permis de réduire les délais de paiement et d'adjudication des contrats

Statistiques d'approvisionnement :

- Plus de 1 000 appels d'offres
- Émission de près de 63 700 bons de commande pour une valeur de 1,1 G\$

TRAITEMENT DES EAUX

Démarrage du centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO)

Maintien des niveaux au *Programme d'excellence en eau potable* pour les usines de Québec, Beauport et Charlesbourg, soit le niveau 5 étoiles pour le volet traitement et le niveau 3 étoiles pour le volet de distribution

Obtention du prix *Choix du public 2023* pour la qualité d'eau potable exceptionnelle de la Ville lors du 10^e Concours de la meilleure eau du Québec. Les usines de traitement de l'eau de Québec et de Beauport ont terminé respectivement en première et deuxième place dans cette catégorie

Augmentation de 12 % du nombre d'analyses de laboratoire pour mesurer la qualité de l'eau potable, notamment pour la modernisation des stations d'épuration et pour le démarrage du centre de biométhanisation de la matière organique

Déploiement d'une nouvelle stratégie de communication auprès des citoyens dans le cadre du *Programme de remplacement des lignes de service en plomb*

INGÉNIERIE

Réalisation de 275 chantiers, dont les suivants :

- Réfection des berges du fleuve Saint-Laurent
- Construction du poste de pompage Wilfrid-Hamel, dans le cadre du projet de la rivière Lorette
- Réfection du mur de la côte de la Montagne
- Séparation des réseaux de la rue Monseigneur-Plessis
- Réalisation de plusieurs interventions de réfection ou de réhabilitation d'infrastructures souterraines

GESTION DES IMMEUBLES

Prix et mentions :

Centre de glaces Intact Assurance

- Mérites d'architecture de la Ville de Québec 2023 | Catégorie Intégration architecturale et urbaine – bâtiment public
- Mérites d'architecture de la Ville de Québec 2023 | Œuvre d'art : Facteur-vitesse, et le bleu du ciel est à l'envers
- IOC IPC IAKS Architecture Awards 2023 | Qualité des projets d'architecture reliés aux sports
- The Plan architecture Awards 2023 | Italie – sport et loisirs

Parc de la Pointe-aux-Lièvres

- Gala Cecobois 2023 | Reconnaissance de l'engagement municipal

Système de captation à la source des vapeurs d'ammoniac

- Lauréat régional du Grand prix de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Finalisation d'importants projets d'investissements, notamment la nouvelle centrale de police, la bibliothèque Gabrielle-Roy, le réaménagement de l'édifice F.-X.-Drolet, la caserne de pompiers no. 10, le stationnement de la place Jacques-Cartier, la bibliothèque Marie-Claire-Blais, le parc Montmorency, le parc Marcoux, le parc Royal, le parc de la Pointe-aux-Lièvres, le parc Chauveau - secteur Michel-Labadie, le parc Duberger, la piscine et le pavillon du parc Paul-Émile-Beaulieu et les piscines du parc Sainte-Geneviève, du parc Saint-Yves et Wilfrid-Hamel

Mise en chantier et poursuite de projets tels que le centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy, l'aire de planche à roulettes, le terrain de basketball et la piscine du parc Bardy, la placette des Gros-Becs, la surface synthétique de soccer du parc Champigny et le parc Durocher

Réalisation et participation à des projets d'optimisation de l'utilisation de l'énergie tels que :

- Mise en œuvre du plan de décarbonation
- Projet pilote pour la modernisation des équipements au centre Persico pour bénéficier du tarif biénergie avec Énergir et Hydro-Québec
- Projet pilote pour l'installation de bornes de recharge corporatives à l'édifice René-Bédard
- Ajout de bornes de recharges hors rue pour véhicule électrique

Mesures de soutien aux personnes en itinérance :

- Ouverture du centre communautaire YMCA - Saint-Roch pour l'itinérance en période de grand froid
- Mise en place d'un brumisateuseur sur l'installation sanitaire à l'extérieur de la bibliothèque Gabrielle-Roy
- Divers travaux pour aménager des espaces pour les itinérants (sous-sol de l'église de Saint-Roch et de l'édifice Joseph-Ernest-Grégoire)

Réalisation de projets pour améliorer le service aux citoyens tels que :

- Réfection de l'accès universel au centre communautaire Fernand-Dufour
- Réfection de la salle de quilles au centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu
- Installation de boutons d'activation pour divers terrains de pétanque
- Mise à niveau de l'aire de planche à roulettes du parc Victoria
- Installation d'équipements pour le poste de vidange des véhicules récréatifs sur la rue Sherwood

Déploiement de la signalisation lumineuse pour les pistes cyclables sur le chemin Sainte-Foy et la rue Dalhousie

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Poursuite de la stratégie d'électrification du parc véhiculaire

Participation à une mission de recrutement de mécaniciens en Tunisie organisée par Québec International

Dans le cadre des Défis Innovation Québec, portés par Alliance Métal Québec, le service a soumis un appel de projets pour le développement d'un prototype de chenillette de déneigement de trottoir 100 % électrique

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Poursuite du démarrage et augmentation du volume traité au centre de biométhanisation de la matière organique

Amélioration des systèmes de contrôle de la combustion et aussi construction d'une nouvelle salle des analyseurs

Finalisation de la première phase des travaux de construction du site d'enfouissement de Saint-Joachim

Premiers essais de valorisation des cendres produites au complexe de valorisation énergétique

RÉSULTATS

Les dépenses 2023 de la Direction générale adjointe aux infrastructures durables totalisent 247,4 M\$, soit un écart défavorable de -8,1 M\$ (-3,4 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 30 – Infrastructures durables
(en M\$)

INFRASTRUCTURES DURABLES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réal	
	2021	2022	2023			
Approvisionnements	8,1	8,2	9,2	9,3	0,1	1,2 %
Traitement des eaux	30,1	32,4	39,4	45,5	6,1	13,7 %
Ingénierie	12,3	12,9	13,0	14,6	1,6	10,5 %
Gestion des immeubles	72,5	82,3	87,6	85,9	-1,7	-2,0 %
Gestion des équipements motorisés	33,8	42,5	44,2	38,4	-5,8	-15,2 %
Projets industriels et valorisation	38,8	46,0	54,0	45,6	-8,4	-18,4 %
TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES	195,5	224,4	247,4	239,3	-8,1	-3,4 %

Tableau 31 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables
(en M\$)

INFRASTRUCTURES DURABLES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal 2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réal	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	96,0	99,2	3,2	3,2 %
Énergie	45,9	42,9	-3,0	-7,0 %
Biens et services	105,5	97,3	-8,3	-8,5 %
TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES	247,4	239,3	-8,1	-3,4 %

Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



Tableau 32 – Énergie

(en M\$)

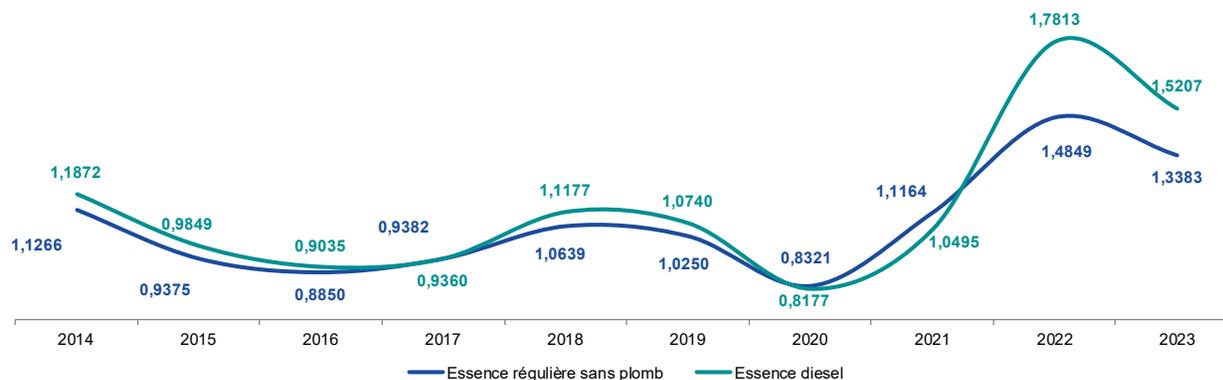
ÉNERGIE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	Réel 2022	2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Carburant	8,2	13,7	12,4	11,7	-0,7	-5,8 %
Électricité	23,4	24,6	27,9	26,7	-1,2	-4,5 %
Gaz	3,6	7,3	5,6	4,5	-1,1	-23,9 %
Total énergie	35,2	45,6	45,9	42,9	-3,0	-7,0 %

Carburant

Le prix unitaire moyen payé par la Ville en 2023 pour l'essence régulière sans plomb s'est établi à 1,3383 \$/litre, soit une baisse de -9,9 % par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour l'essence diesel qui a diminué à 1,5207 \$/litre, soit une baisse de -14,6 % par rapport à l'année précédente.

Graphique 12 – Prix unitaire annuel moyen du carburant

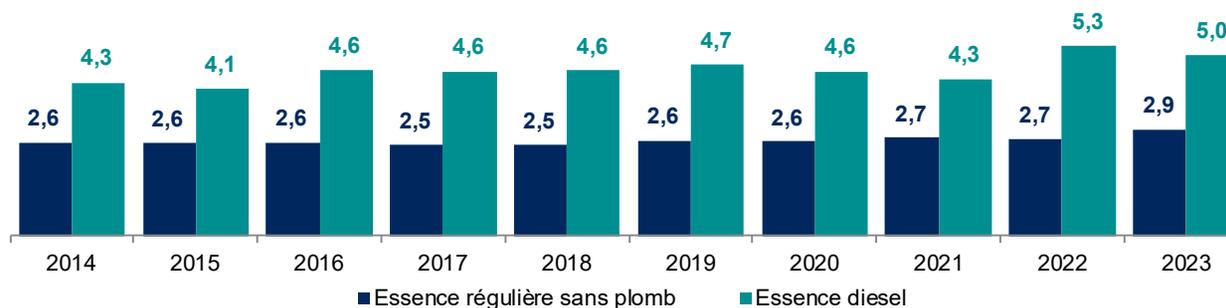
(en \$)



La consommation de carburant, pour sa part, a augmenté de 9,6 % pour l'essence régulière sans plomb et a diminué de -5,1 % pour l'essence diesel par rapport à l'année précédente.

Graphique 13 – Quantités annuelles de carburant utilisé

(en millions de litres)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives		Justifications
3,2	F	Rémunération (incluant avantages sociaux)		
0,3	F	Traitement des eaux	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
			D	Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
			D	Salaires supplémentaires et primes supérieurs aux prévisions suivant l'opération en continu aux usines de traitement d'eau potable et aux stations d'épuration des eaux usées ainsi que pour des réparations en urgence hors des horaires réguliers
1,4	F	Ingénierie	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,4	F	Gestion des immeubles	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
			D	Embauche de personnel occasionnel et temps supplémentaires pour pallier le remplacement de personnel régulier
1,0	F	Gestion des équipements motorisés	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,1	F	Autres unités administratives	F	Autres éléments
-3,0	D	Énergie		
-1,2	D	Électricité	D	Indexation plus importante que budgétée du prix de l'électricité
-0,7	D	Carburant	D	Coût réel moyen au litre du diesel plus élevé que celui budgété
-1,1	D	Gaz	D	Coût et demande en gaz supérieurs aux prévisions pour les brûleurs au complexe de valorisation énergétique

Écarts* (en M\$)		Unités administratives		Justifications
-8,3	D	Biens et services		
5,8	F	Traitement des eaux	F	Démarrage progressif du centre de biométhanisation des matières organiques
			D	Dépenses additionnelles en lien avec l'entretien des installations dans les usines de traitement des eaux
			D	Augmentation des dépenses liées au coût des produits chimiques attribuable principalement à la hausse du prix des matières premières
0,4	F	Gestion des immeubles	F	Économies sur les services techniques et les réparations
-6,2	D	Gestion des équipements motorisés	D	Contrats pour la réparation des véhicules supérieurs aux prévisions en raison des coûts des pièces et de la pénurie de main-d'œuvre
			D	Augmentation du coût des pièces causée, notamment, par les difficultés d'approvisionnement, l'inflation et la technologie
-8,4	D	Projets industriels et valorisation	D	Dépenses supplémentaires liées aux transports et aux traitements des matières résiduelles découlant d'arrêts non planifiés
			D	Dépenses plus élevées que prévu pour l'entretien et l'achat de pièces pour les fours du complexe de valorisation énergétique
			D	Démarrage progressif du centre de biométhanisation des matières organiques occasionnant des coûts pour l'opération et l'entretien de la station de traitement de boues
			F	Économies liées à des reports de projets de développement de nouvelles pratiques de valorisation
			D	Dépenses additionnelles pour la valorisation et le transport des cendres
			D	Augmentation des dépenses liées au coût des produits chimiques attribuable principalement à la hausse du prix des matières premières
0,1	F	Autres unités administratives	F	Autres éléments
-8,1	D	INFRASTRUCTURES DURABLES		

* F : écart favorable

D : écart défavorable

DÉPENSES DE FINANCEMENT ET AUTRES DÉPENSES



DÉPENSES DE FINANCEMENT

SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

RÉSULTATS

Le service de la dette nette a atteint 243,9 M\$ en 2023, soit un écart favorable de 3,6 M\$ (1,5 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 33 – Service de la dette nette
(en M\$)

SERVICE DE LA DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	Réel 2022	2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Remboursement de capital	179,6	194,8	197,6	197,7	0,1	0,1 %
Frais de financement	52,8	53,0	58,8	62,7	3,9	6,2 %
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0	50,0	-	- %
Service de la dette	282,4	297,8	306,4	310,4	4,0	1,3 %
Moins : Revenus associés au service de la dette *	66,2	65,6	62,5	62,9	-0,4	0,7 %
Service de la dette nette	216,2	232,3	243,9	247,5	3,6	1,5 %

*Sommes remboursées par des tiers et utilisation des sommes accumulées à la réserve financière pour le paiement de la dette



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,1 F	Remboursement de capital
	1,0 F Remboursements de capital à la charge de tiers supérieurs aux prévisions
	-0,9 D Emprunts à la charge de la Ville supérieurs à ceux prévus
3,9 F	Frais de financement
	3,9 F Frais de financement inférieurs principalement causé par des taux d'emprunts moindres que prévus
-0,4 D	Revenus associés au service de la dette
	-0,5 D Revenus d'intérêts sur emprunt à la charge de tiers inférieurs à ceux prévus
	0,1 F Utilisation supérieure de la réserve financière pour le paiement de la dette
3,6 F	Service de la dette nette

* F : écart favorable

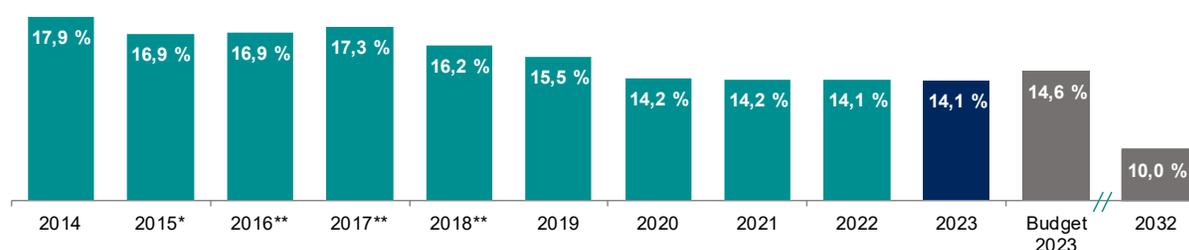
D : écart défavorable

SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT

La *Politique de gestion de la dette nette*, qui fait partie du cadre financier de la Ville, fixe une cible de 10 % en 2032 pour le ratio du service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Plusieurs investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2023, ce ratio se situe à 14,1 %, soit en deçà du niveau budgété de 14,6 %. Depuis 2014, ce ratio est en constante diminution passant de 17,9 % à 14,1 % soit une baisse de 3,8 %.

Graphique 14 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement



* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$

** Redressé suivant l'harmonisation du service de la dette

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes servent au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements générera également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement. La réserve est incluse dans le service de la dette nette et la dotation 2023 est de 50,0 M\$, et ce, conformément au cadre financier.

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. La réserve d'infrastructures pour changements climatiques est une réserve financière qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

Pour la gestion de la dette, la Ville prévoit le recours au paiement comptant d'immobilisations et a instauré une réserve d'infrastructures pour changements climatiques. Ces mesures visent à réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette.

RÉSULTATS

En 2023, le paiement comptant d'immobilisations a atteint 163,5 M\$ et la réserve d'infrastructures pour changements climatiques 15,4 M\$, pour un total de 178,9 M\$. Cela représente un écart de -6,2 M\$ (-3,6 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 34 – Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques
(en M\$)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réal	
	2021	2022	2023			
Paiement comptant d'immobilisations	156,3	158,0	163,5	157,7	-5,8	-3,7 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	-	15,4	15,0	-0,4	-2,6 %
Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques	156,3	158,0	178,9	172,7	-6,2	-3,6 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-5,8 D	Paiement comptant d'immobilisations Appropriation supplémentaire de PCI pour des projets non capitalisables et non prévus au PDI
-0,4 D	Réserve d'infrastructures pour changements climatiques Attribution à la réserve financière des intérêts générés au cours de l'exercice financier
-6,2 D	Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques

* F : écart favorable

D : écart défavorable

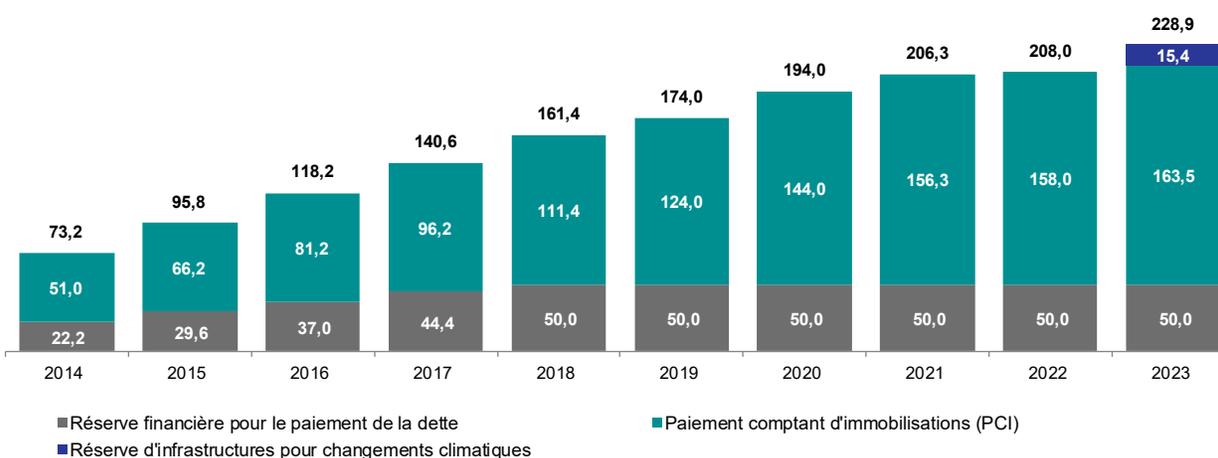
PCI ET RÉSERVES FINANCIÈRES

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI + réserve d'infrastructures pour changements climatiques) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement.

Les paiements comptant d'immobilisations, combinés à la réserve financière pour le paiement de la dette et à la nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques représentent 228,9 M\$, soit 12,9 % des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt.

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en septembre 2023, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance de la Ville et l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette.

Graphique 15 – PCI et réserves financières
(en M\$)



AUTRES DÉPENSES

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite, les autres charges et les autres cotisations.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur s'établissent à -4,3 M\$ en 2023, soit un écart favorable de 28,8 M\$ avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC).

RÉSULTATS

Les contributions aux organismes ont atteint 152,2 M\$ en 2023, soit un écart défavorable de -0,5 M\$ (-0,3 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 35 – Contributions aux organismes
(en M\$)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023	
	2021	2022	2023		Budget-2023	Budget-Réal
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	129,8	135,3	143,1	142,1	-1,0	-0,7 %
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,2	3,3	3,5	3,5	-	-
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	5,0	5,2	5,3	5,8	0,5	8,7 %
Autres organismes	0,3	0,3	0,3	0,3	-	-
Total contributions aux organismes	138,3	144,1	152,2	151,7	-0,5	-0,3 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-0,5 D	Contributions aux organismes
	-1,0 D Contribution pour le service de vélopartage àVélo et pour le service de mobilité intégrée
	0,5 F Ajustement de la contribution de la Ville selon les résultats financiers de l'OMHQ
-0,5 D	Contributions aux organismes

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes et invalidités). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, indemnités, sites d'enfouissement et sites contaminés).

RÉSULTATS

Les autres frais ont totalisé 39,6 M\$ en 2023, soit un écart défavorable de -4,6 M\$ (-13,2 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 36 – Autres frais
(en M\$)

AUTRES FRAIS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	Réel 2022	2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
Contingent	0,4	0,1	-	5,0	5,0	100,0 %
Mauvaises créances	0,6	0,5	0,9	0,8	-0,1	-14,2 %
Divers autres frais	37,5	22,2	38,7	29,2	-9,5	-32,5 %
Total autres frais	38,5	22,8	39,6	35,0	-4,6	-13,2 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
5,0 F Contingent	5,0 F Initialement budgété dans les autres frais, mais réalisé en partie dans les unités administratives à la suite de transferts budgétaires
-0,1 D Mauvaises créances	-0,1 D Ajustements de la provision selon les estimations en vigueur
-9,5 D Divers autres frais	-0,4 D Ajustement de provisions salariales en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public -9,1 D Ajustement des provisions pour indemnités, sites contaminés et sites d'enfouissement selon les nouvelles estimations des risques effectuées par des experts, en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public
-4,6 D Autres frais	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX DÉPENSES



DÉPENSES PAR OBJET



L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

Tableau 37 – Dépenses par objet

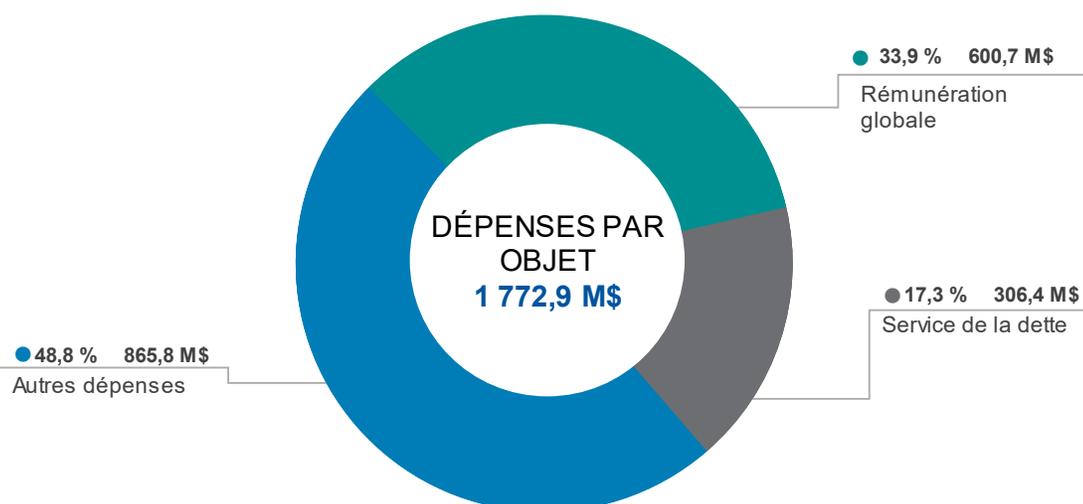
(en M\$)

DÉPENSES PAR OBJET pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	Réel 2022	2023
Rémunération globale	581,3	597,6	600,7
Service de la dette	282,4	297,8	306,4
Autres dépenses			
Transport et communications	12,7	16,8	20,0
Services professionnels, techniques et autres	198,0	237,9	270,3
Location, entretien et réparation	34,9	37,5	49,7
Fourniture de services publics	35,2	45,6	45,9
Biens non durables	39,3	44,3	45,1
Biens durables	10,6	12,8	18,8
Contributions à des organismes	174,6	192,5	197,8
Autres objets	32,1	18,3	36,1
Affectations	158,9	160,8	182,2
Total autres dépenses	696,3	766,5	865,8
Dépenses avant éléments extrabudgétaires	1 560,0	1 661,9	1 772,9
Éléments extrabudgétaires	32,0	35,2	20,1
Total dépenses	1 592,0	1 697,1	1 793,0

Ce système de classification permet de constater que la rémunération globale représente 33,9 % des dépenses de la Ville alors que les autres dépenses représentent 48,8 % et le service de la dette 17,3 %.

Graphique 16 – Dépenses par objet 2023 (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)



RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 33,9 % des dépenses de fonctionnement avant éléments extrabudgétaires.



RÉSULTATS

La rémunération globale a atteint 600,7 M\$ en 2023, soit un écart favorable de 25,1 M\$ (4,0 %) avec les prévisions budgétaires. Il s'agit d'une hausse de 0,5 % par rapport à 2022.

Tableau 38 – Rémunération globale
(en M\$)

RÉMUNÉRATION GLOBALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	Réel 2022	2023	Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réel	
RÉMUNÉRATION						
Rémunération régulière	355,6	371,0	388,0	419,0	31,0	7,4 %
Rémunération occasionnelle	<u>46,9</u>	<u>50,5</u>	<u>57,0</u>	<u>29,7</u>	<u>-27,3</u>	<u>-91,9 %</u>
Total rémunération rég. et occasionnelle	402,5	421,4	445,0	448,7	3,7	0,8 %
Autres rémunérations	42,4	48,7	49,2	37,6	-11,6	-31,0 %
Total rémunération	444,9	470,2	494,2	486,3	-7,9	-1,6 %
CHARGES DE L'EMPLOYEUR						
Charges sociales et autres cotisations	71,8	75,2	68,8	78,0	9,2	11,9 %
Régimes de retraite						
Charges des services courants	38,2	35,7	33,1	42,8	9,7	22,6 %
Charge d'équilibre	<u>26,4</u>	<u>16,5</u>	<u>4,6</u>	<u>18,7</u>	<u>14,1</u>	<u>75,2 %</u>
Total régimes de retraite	64,6	52,2	37,7	61,5	23,8	38,7 %
Total charges de l'employeur	136,4	127,4	106,5	139,5	33,0	23,7 %
Total rémunération globale	581,3	597,6	600,7	625,8	25,1	4,0 %

RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

RÉSULTATS

La rémunération régulière et occasionnelle s'élève à 445,0 M\$ en 2023, soit un écart favorable de 3,7 M\$ (0,8 %) avec les prévisions budgétaires.

Les autres rémunérations regroupent les ajustements de provisions en lien avec la rémunération et les primes ainsi que la rémunération liée aux heures supplémentaires. Ce groupe de dépenses atteint 49,2 M\$ en 2023, soit un écart défavorable de -11,6 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Globalement, le total de la rémunération, avant les charges de l'employeur, est en hausse de 5,1 % par rapport à l'année précédente, passant de 470,2 M\$ à 494,2 M\$.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-7,9 D RÉMUNÉRATION	
22,5 F	Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite, des congés de maladie, des congés de maternité ou parentaux, des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
-10,5 D	Heures supplémentaires requises, notamment pour le bon déroulement de diverses opérations policières et incendies, l'entretien des voies de circulation, les opérations d'aqueducs et d'égout, les bris et les appels d'urgence au traitement des eaux et les travaux au complexe de valorisation énergétique
-9,7 D	Embauche de personnel occasionnel pour pallier les délais de dotation du personnel régulier et pour des projets spéciaux
-3,8 D	Ajustements salariaux des cadres pompiers et des policiers en application des dispositions des conventions collectives
-2,3 D	Besoin de personnel supplémentaire au Service des loisirs, sports et vie communautaire, notamment pour la reprise en régie de l'entretien et de la surveillance d'équipements
-1,6 D	Opérations de déneigement nécessitant l'utilisation de ressources auxiliaires en plus grand nombre que prévu compte tenu des quantités de précipitations reçues
-1,5 D	Application du <i>Schéma de couverture de risques en sécurité incendie</i> nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps
-0,9 D	Rémunération supérieure aux prévisions suivant le volume de soutien accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et des voies de circulation
-0,3 D	Bonification des conditions de travail des brigadiers
0,2 F	Autres éléments
-7,9 D Total rémunération	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur ont atteint 106,5 M\$ en 2023, soit un écart favorable de 33,0 M\$ (23,7 %) avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
33,0 F CHARGES DE L'EMPLOYEUR	
9,2 F Charges sociales et autres cotisations	
6,6 F Remises gouvernementales :	
F Ajustement des remises gouvernementales suivant les mouvements de personnel	
F Ajustement selon l'expérience des dossiers dans le cadre du régime rétrospectif de la CNESST	
F Remboursement de cotisations suivant la décision de la CNESST sur une demande de partage de coût	
F Récupération de cotisations d'assurance-emploi versés en trop au cours d'un exercice antérieur	
2,4 F Assurances :	
F Ajustement des assurances suivant les mouvements de personnel	
0,2 F Avantages sociaux futurs :	
F Ajustement des provisions requises selon les estimations actuarielles	
23,8 F Régimes de retraite	
9,7 F Charges des services courants :	
F Ajustement des provisions requises selon les estimations actuarielles et selon les cotisations versées	
14,1 F Charges d'équilibre :	
F Réalisation de gains actuariels supérieurs aux prévisions à l'égard de l'année 2022	
F Effet combiné, par rapport aux prévisions, de la diminution de la charge d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées et de l'augmentation des intérêts générés sur les actifs des régimes	
33,0 F Total charges de l'employeur	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction de ces hypothèses. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Tableau 39 – Régimes de retraite
(en M\$)

RÉGIMES DE RETRAITE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réal	
	2021	2022	2023			
Charge des services courants	38,2	35,7	33,1	42,8	9,7	22,6%
Charge d'équilibre						
Amortissement	6,4	1,3	-4,6	4,7	9,3	197,4%
Dépense d'intérêt	10,2	6,2	1,0	5,9	4,9	83,7%
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	<u>9,8</u>	<u>9,0</u>	<u>8,3</u>	<u>8,1</u>	<u>-0,2</u>	<u>-2,5%</u>
Total charge d'équilibre	26,4	16,5	4,6	18,7	14,1	75,2%
Total régimes de retraite (taxation de l'année)	64,6	52,2	37,7	61,5	23,8	38,7%

Les dépenses liées aux régimes de retraite s'établissent à 37,7 M\$ en 2023.

Graphique 17 – Régimes de retraite
(en M\$)



EFFECTIF

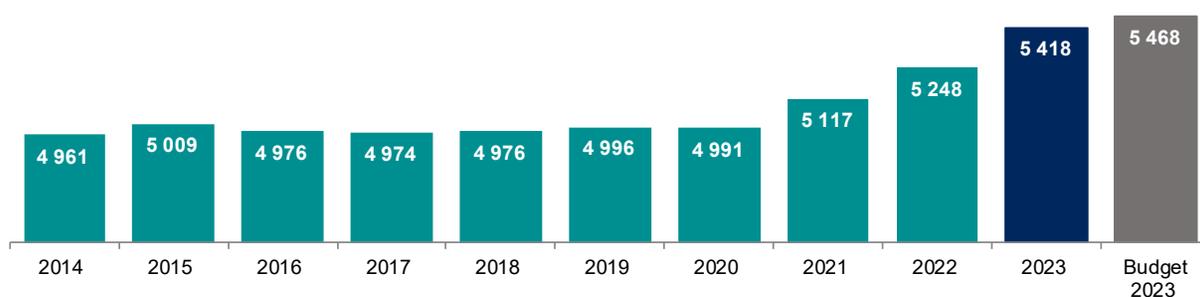
L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. L'effectif est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



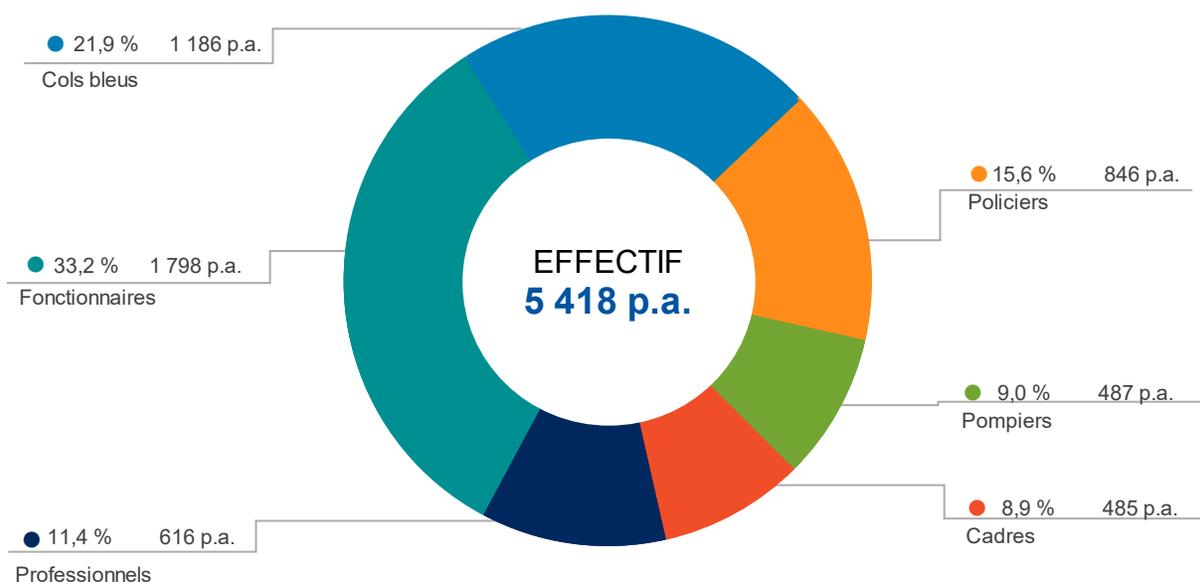
RÉSULTATS

L'effectif a atteint 5 418 p.a. en 2023, soit un écart favorable de 50 p.a. (0,9 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

Graphique 18 – Évolution de l'effectif
(en personnes/année)



Graphique 19 – Répartition de l'effectif
(en personnes/année)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en p.a.)	Justifications
50 F Effectif	
F	Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite et des congés de maladie, de maternité ou parentaux ainsi que des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
D	Embauche et besoins de personnel occasionnel pour pallier les délais de dotation du personnel régulier, pour le remplacement d'employés en congé ainsi que des affectations de ressources à des projets spécifiques
D	Besoins supplémentaires de ressources suivant le volume de soutien et d'interventions accordé, notamment aux opérations d'entretien des voies de circulation, des réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que pour les demandes de permis
D	Opérations de déneigement nécessitant l'utilisation de ressources auxiliaires en plus grand nombre afin de répondre aux besoins opérationnels compte tenu des quantités de précipitations reçues à l'hiver 2023
D	Besoins supplémentaires de ressources au Service des loisirs, sports et vie communautaire, notamment pour la reprise en régie de l'entretien et de la surveillance d'équipements à la suite du retrait de corporations de loisirs

50 F Effectif total

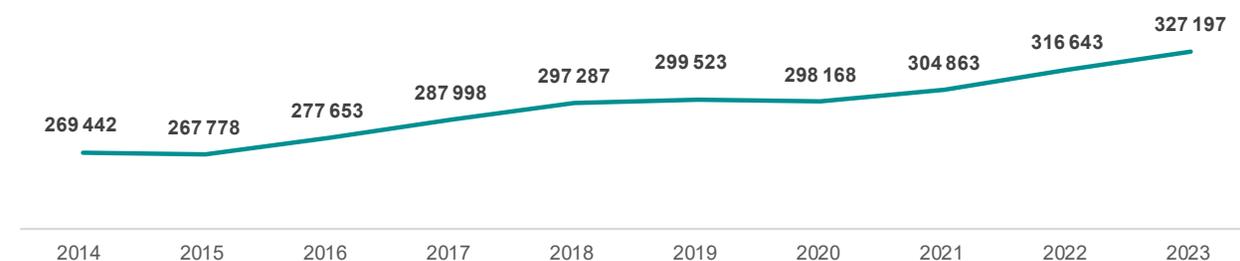
* F : écart favorable

D : écart défavorable

Mesure de rendement de l'effectif

En 2023, la Ville compte un employé par tranche de 327 197 \$ de dépenses, alors qu'en 2022, elle comptait un employé par tranche de 316 643 \$, soit une augmentation de la productivité de 3,3 %.

Graphique 20 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité)



* Dépenses totales excluant éléments extrabudgétaires / effectif

ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES

Les éléments extrabudgétaires présentent les résultats des projets recouvrables et des projets autofinancés. Ils n'ont pas ou peu d'incidences budgétaires étant donné qu'un revenu, au moins équivalant aux dépenses, est comptabilisé. Ces revenus et dépenses ne sont pas considérés lors de l'établissement du budget.

Les revenus provenant des éléments extrabudgétaires atteignent 21,9 M\$, alors que les dépenses afférentes à ceux-ci sont de 20,1 M\$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 1,8 M\$.

ANALYSE DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS

Ces excédents comprennent notamment les sommes dédiées à l'autoassurance, aux opérations de déneigement et à la prévoyance. Ils sont gérés en fonction des règles municipales et de la *Politique de gestion des excédents de fonctionnement*.

Selon cette politique, la prudence dans la gestion financière de la Ville implique de créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. En ce sens, les excédents de fonctionnement affectés sont des sommes dédiées à des fins spécifiques.

Excédent de fonctionnement affecté à l'autoassurance Ces sommes servent uniquement à régler des réclamations pour lesquelles la Ville est identifiée comme responsable.	Excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement Des excédents de fonctionnement peuvent être appropriés lorsque les coûts réels des opérations de déneigement dépassent les budgets annuels approuvés pour ces activités et qu'il est impossible de combler l'excédent de dépenses par toute autre source de financement.	Excédent de fonctionnement affecté à la prévoyance contre les risques Événements ou dépenses liés à des conditions climatiques extrêmes, des catastrophes naturelles, des pandémies, des pressions inflationnistes, des fluctuations économiques et des risques technologiques.
Autoassurance	Opérations de déneigement	Prévoyance
Cible : 8,7 M\$	Cible : 20,0 M\$	Cible : 20,0 M\$
Réel : 8,7 M\$	Réel : 20,0 M\$	Réel : 13,5 M\$

Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant à quelles fins ces affectations sont créées.

Depuis l'adoption de la *Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés* en 2009, l'utilisation des réserves a été justifiée par les événements suivants :

Année	Utilisation des excédents de fonctionnement affectés
2014	Déneigement Rudes conditions climatiques de la période hivernale
2015	Prévoyance Transbordement des matières résiduelles
2016	Déneigement Conditions climatiques hivernales très variables au cours de l'hiver 2016 (plus de 100 cm de neige sur une période de 3 semaines) et octroi de nouveaux contrats de déneigement
2017	Aucune utilisation
2018	Prévoyance Situation d'exception liée aux embâcles et aux inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018
2019	Déneigement Précipitations de neige les plus importantes depuis 2008 pour un total de 348 cm et hausse des prix des contrats de déneigement
2020	Prévoyance Situation d'exception liée à la pandémie
2021	Prévoyance Ajout du vote par correspondance aux électeurs de 70 ans et plus
2022	Prévoyance Inflation causée notamment par la hausse des prix de l'énergie et des produits de base ainsi que les difficultés liées aux chaînes d'approvisionnement Déneigement Hausse du prix du carburant et précipitations de neige supérieures à la moyenne
2023	Prévoyance Inflation et hausse des coûts d'entretien des véhicules

RÉSERVES FINANCIÈRES

Les réserves financières sont constituées dans le but de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement. Une réserve est créée par règlement du conseil. Depuis 2023, la Réserve financière pour la pérennité et le développement des infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques a été créée afin de constituer une réserve de fonds pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

FONDS RÉSERVÉS

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est prévue par des dispositions législatives (ex. : fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux).

Tableau 40 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés
(en M\$)

Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023
Excédents de fonctionnement affectés	
Anciennes villes	0,8
Nouvelle ville	
Déneigement	20,0
Autoassurance	8,7
Prévoyance	13,5
Équilibre budgétaire 2024	25,0
<i>Programme décennal d'immobilisations 2024</i>	17,0
Pérennité des infrastructures	1,5
Plan d'action solidaire de la <i>Stratégie de développement durable</i>	7,1
Programme Rénovation Québec (PRQ)	8,0
Protection de la canopée	0,2
Viabilité hivernale	4,7
Cession autres actifs	1,5
Contribution Académie Saint-Louis	1,5
Autres	0,2
Total excédents de fonctionnement affectés	109,7
Réserves financières	
Déficit actuariel ex-Québec	286,2
Pérennité du Centre Vidéotron et de ses équipements	4,2
Pérennité et développement des infrastructures et adaptation aux changements climatiques	15,4
Entrepreneuriat	2,6
Paiement de la dette	3,4
Total réserves financières	311,8
Fonds réservés	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6,1
Cession d'immeubles industriels	1,5
Fonds local d'investissement	12,1
Fonds local de solidarité	0,3
Fonds stationnement	0,3
Fonds élections	2,7
Fonds de parcs et de terrains de jeux	3,3
Total fonds réservés	26,3
Total excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	447,8

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affectés à des fins spécifiques.

Les résultats de l'année 2023 présentent un excédent de fonctionnement de 46,2 M\$. Il s'ajoute à l'excédent de fonctionnement non affecté projeté pour un total cumulé de 93,5 M\$.

Tableau 41 – Excédent de fonctionnement non affecté
(en M\$)

Excédent de fonctionnement non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023
Excédent de fonctionnement non affecté au 1^{er} janvier 2023	109,4
Renflouement de l'excédent affecté du fonds de prévoyance	-11,0
Affectation à l'équilibre budgétaire 2024	-25,0
Affectation au <i>Programme décennal d'immobilisations</i> 2024	-17,0
Redistribution du surplus d'agglomération 2022 en application du règlement R.A.V.Q. 1454	-2,4
Fermeture de réserves financières	2,0
Autres	0,4
Excédent de fonctionnement avant résultats 2023	56,4
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	46,2
Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2023	102,6
Recommandations quant à l'utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté :	
Renflouement du fonds de prévoyance	-6,5
Redistribution du surplus d'agglomération 2023 en application du règlement R.A.V.Q. 1538	-2,6
Excédent de fonctionnement non affecté projeté au 21 mai 2024*	93,5

*Sous réserve de l'approbation des recommandations par les instances décisionnelles appropriées

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES

Le 1^{er} janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

Tableau 42 – Sommaire des résultats
(en M\$)

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023	Agglomération	Proximité	Global
REVENUS			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	3,1	1 361,2	1 364,3
Quotes-parts	778,0	-734,2	43,8
Transferts	39,9	47,3	87,2
Services rendus	53,3	31,5	84,8
Imposition de droits	0,1	66,2	66,3
Amendes et pénalités	9,7	10,6	20,3
Intérêts	22,0	27,1	49,1
Autres revenus	4,0	10,0	14,0
Affectations	18,0	69,5	87,5
Total revenus	928,1	889,2	1 817,3
DÉPENSES			
Dépenses des unités administratives			
Direction générale	42,3	41,8	84,1
Citoyen et vitalité urbaine	87,4	108,2	195,6
Services de proximité	51,2	274,2	325,4
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	234,1	13,5	247,6
Infrastructures durables	<u>153,5</u>	<u>93,9</u>	<u>247,4</u>
Total dépenses des unités administratives	568,5	531,6	1 100,1
Autres dépenses			
Charges de l'employeur	-11,7	7,4	-4,3
Contributions aux organismes	148,4	3,8	152,2
Autres frais	<u>4,4</u>	<u>35,2</u>	<u>39,6</u>
Total autres dépenses	141,1	46,4	187,5
Total dépenses avant dépenses de financement	709,6	578,0	1 287,6
Service de la dette	108,0	198,4	306,4
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	56,9	106,6	163,5
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,4	0,0	15,4
Total dépenses	889,9	883,0	1 772,9
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	38,2	6,2	44,4
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES			
Revenus	16,8	5,1	21,9
Dépenses	15,4	4,7	20,1
Écart des revenus sur les dépenses	1,4	0,4	1,8
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	39,6	6,6	46,2

Tableau 43 – Dépenses des unités administratives
(en M\$)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES			
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023			
	Agglomération	Proximité	Global
DIRECTION GÉNÉRALE			
Conseil municipal	0,0	6,1	6,1
Direction générale	1,3	1,8	3,1
Coordination stratégique et relations internationales	2,4	2,2	4,7
Vérificateur général	0,8	0,7	1,5
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,2	0,4
Ressources humaines	9,3	8,8	18,1
Finances	5,1	5,8	10,9
Affaires juridiques	13,4	5,5	18,9
Greffe et archives	1,9	3,1	5,1
Développement économique et grands projets	7,9	7,5	15,5
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	42,3	41,8	84,1
CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE			
Communications	4,1	4,1	8,2
Technologies de l'information	24,7	21,8	46,5
Culture et patrimoine	5,5	25,3	30,8
Loisirs, sports et vie communautaire	5,8	40,2	46,0
Bureau des grands événements	3,5	10,4	13,9
Destination Québec cité	31,3	0,1	31,4
Interaction citoyenne	3,5	5,3	8,8
ExpoCité	9,1	1,1	10,1
TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	87,4	108,2	195,6
SERVICES DE PROXIMITÉ			
Évaluation	9,8	-	9,8
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,3	10,9	11,1
Arrondissement des Rivières	0,4	5,2	5,6
Arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	0,5	3,9	4,4
Arrondissement de Charlesbourg	0,1	4,8	4,9
Arrondissement de Beauport	0,4	3,1	3,5
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	-	4,6	4,6
Entretien des voies de circulation	15,3	127,1	142,4
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	4,5	36,0	40,5
Gestion des matières résiduelles	13,4	46,6	60,1
Gestion du territoire	-	14,7	14,7
Prévention et qualité du milieu	6,4	17,3	23,7
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	51,2	274,2	325,4

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Agglomération	Proximité	Global
AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE			
Protection contre l'incendie	74,6	0,2	74,8
Police	151,9	0,2	152,1
Bureau de la sécurité civile	2,1	-	2,1
Transport et mobilité intelligente	2,8	3,6	6,4
Planification de l'aménagement et de l'environnement	2,7	9,5	12,2
TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	234,1	13,5	247,6
INFRASTRUCTURES DURABLES			
Approvisionnements	4,7	4,5	9,2
Traitement des eaux	38,7	0,7	39,4
Ingénierie	4,5	8,5	13,0
Gestion des immeubles	38,9	48,7	87,6
Gestion des équipements motorisés	13,8	30,4	44,2
Projets industriels et valorisation	52,9	1,1	54,0
TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES	153,5	93,9	247,4
TOTAL DES DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	568,5	531,6	1 100,1

CONCILIATION DES RÉSULTATS VILLE – RAPPORT FINANCIER VS REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Alors que le format du rapport financier est encadré par les normes de présentation de l'information financière municipale, la reddition de comptes financière, de son côté, fait l'adéquation et explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon sa structure organisationnelle, soit par unité administrative ainsi que par poste budgétaire.

Tableau 44 – Conciliation du rapport financier et de la reddition de comptes financière
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023	Rapport financier	Ajustements	Reddition de comptes financière
REVENUS			
Revenus de fonctionnement	1 854,1	(15,3)	1 838,8
Éléments fiscaux	67,7	(67,3)	0,4
Total revenus	1 921,8	(82,6)	1 839,2
DÉPENSES			
Dépenses de fonctionnement	1 753,6	(7,2)	1 746,4
Éléments fiscaux	122,0	(75,4)	46,6
Total dépenses	1 875,6	(82,6)	1 793,0
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	46,2	0,0	46,2

Les éléments fiscaux des revenus totalisent 67,7 M\$ et comprennent :

- Les revenus en lien avec les immobilisations et les propriétés destinées à la revente tels que les produits de cession d'actifs, les réductions de valeur et le coût des propriétés vendues pour un montant de 11,5 M\$
- Les revenus provenant des prêts tels que les remboursements et les gains sur remboursement pour un montant de 4,3 M\$
- Les revenus de financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de -142,0 M\$
- Les revenus d'affectations relatifs aux activités d'investissement, aux réserves financières et aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 193,9 M\$

Les éléments fiscaux des dépenses totalisent 122,0 M\$ et comprennent :

- La charge d'amortissement et autres éléments liés aux immobilisations et aux propriétés destinées à la revente pour un montant de -273,2 M\$
- Les dépenses provenant des prêts telles que la provision pour moins-value pour un montant de -1,8 M\$
- Le remboursement de la dette à long terme pour un montant de -158,2 M\$
- Les autres éléments liés au financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de 199,7 M\$
- Les dépenses d'affectation relatives aux activités d'investissements, à l'excédent de fonctionnement, aux réserves financières et aux fonds réservés ainsi qu'aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 355,5 M\$

Enfin, les ajustements des revenus et des dépenses de 82,6 M\$ comprennent des transactions réciproques sans incidence sur le surplus de l'exercice et sont, de ce fait, éliminés.

Investissements et dette



INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Le *Programme décennal d'immobilisations* (PDI) regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, social et culturel et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

Le PDI de la Ville de Québec (excluant le RTC) totalisait 8 536,8 M\$ pour 2023-2032, dont 1 155,9 M\$ pour l'année 2023.

La mise à niveau des infrastructures de la Ville et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer des équipements municipaux de valeur aux générations futures.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 21 634,2 M\$ au 31 décembre 2023.

Valeur des actifs de la Ville
(excluant le transport collectif)



Tableau 45 – Budget d'investissement 2023 (*Programme décennal d'immobilisations 2023-2032*)
(en M\$)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023 - 2027	2028- 2032	Total 2023 - 2032	
INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC	1 155,9	1 369,6	1 431,5	1 391,2	872,8	6 221,0	2 315,8	8 536,8	100,0 %
FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC									
Financement externe	551,7	803,1	895,5	916,2	475,4	3 641,9	400,6	4 042,5	47,4 %
Emprunts par obligations	324,1	331,3	295,7	229,4	196,3	1 376,8	1 088,8	2 465,6	28,9 %
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0	18,5 %
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	122,4	77,5	82,6	87,9	43,4	413,8	37,9	451,7	5,3 %
Financement total	1 155,9	1 369,6	1 431,5	1 391,2	872,8	6 221,0	2 315,8	8 536,8	100,0 %

Les investissements sont des dépenses effectuées en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation, ce qui lui procure des avantages au cours d'un certain nombre d'années. Ces derniers sont classés sous sept catégories : infrastructures, bâtiments, véhicules, ameublement et équipement de bureau, machinerie, outillage et équipement divers, terrains et autres.

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS

En 2023, les sommes investies par la Ville (excluant le RTC) atteignent 776,9 M\$, excluant les cessions, échanges et autres éléments financiers, affichant un niveau de réalisation en hausse de 20,2 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique notamment par les travaux autorisés relatifs au tramway de Québec et par le *Programme AccèsLogis Québec*.

Tableau 46 – Réalisation des investissements
(en M\$)

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	2020	2021	2022	2023	
Infrastructures	230,2	273,1	405,4	365,7	395,3	50,9 %
Bâtiments	116,1	70,8	80,4	112,0	99,2	12,8 %
Véhicules	12,5	9,6	13,0	12,2	9,6	1,2 %
Ameublement et équipement de bureau	42,9	26,4	29,5	26,6	27,8	3,6 %
Machinerie, outillage et équipements divers	3,8	5,1	7,1	5,4	17,3	2,2 %
Terrains	8,9	34,1	26,8	35,6	66,0	8,5 %
Sous-total immobilisations*	414,3	419,0	562,2	557,5	615,2	79,2 %
Dépenses non capitalisables**	42,8	43,0	40,6	81,0	156,5	20,1 %
Sous-total immo. incluant non capitalisables	457,1	462,0	602,8	638,5	771,7	99,3 %
Propriétés destinées à la revente	8,3	25,9	5,5	8,1	5,2	0,7 %
Sous-total immo. incluant non capitalisables et propriétés destinées à la revente	465,4	487,9	608,3	646,6	776,9	100,0 %
Cessions, échanges et autres éléments financiers***	10,9	11,8	10,2	22,6	36,2	
Total investissements	476,3	499,7	618,5	669,2	813,1	

* Le total des investissements pour le tramway de Québec pour 2023 représente 190,5 M\$

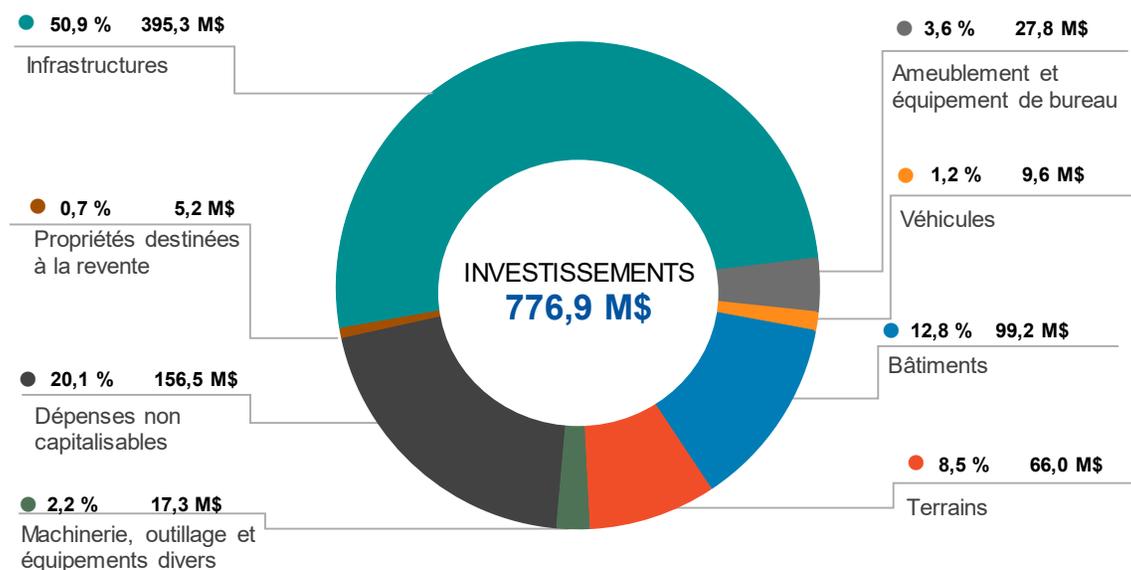
** Les dépenses non capitalisables font référence aux contributions financières ou à l'exploitation, l'entretien, la réhabilitation et le renouvellement d'une partie d'un actif

*** Les éléments constituant ce poste incluent des cessions de promoteurs, des échanges de terrains et des reclassements financiers

COMPOSITION DES INVESTISSEMENTS

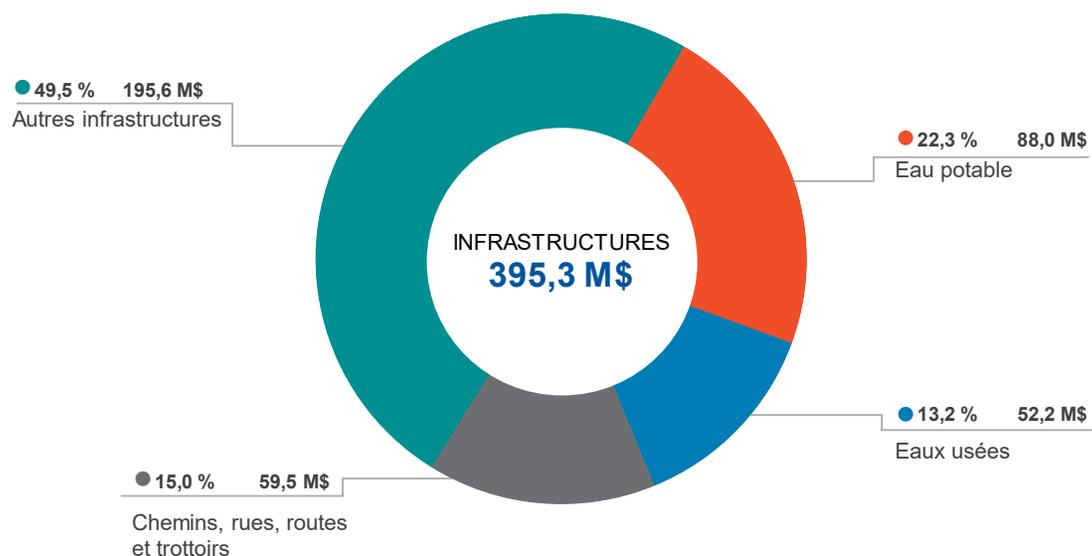
Les investissements réalisés totalisent 776,9 M\$. Une grande portion de ceux-ci est consacrée aux infrastructures municipales qui comptent pour 50,9 % des investissements totaux, soit 395,3 M\$.

Graphique 21 – Composition des investissements totaux
(en M\$)



Dans les investissements en infrastructures municipales, 35,5 % sont réalisés en accord avec la poursuite du *Programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout*, dont 22,3 % pour la gestion des eaux potables et 13,2 % pour les eaux usées. De plus, la catégorie « chemins, rues, routes et trottoirs » occupe 15,0 %. Finalement, dans la catégorie « autres investissements » représentant 49,5 %, ce sont les investissements pour les équipements de valorisation des matières résiduelles, les parcs, les aires de stationnement et le tramway de Québec qui en composent la majeure partie.

Graphique 22 – Composition des investissements en infrastructures municipales
(en M\$)



Les investissements de 776,9 M\$ se répartissent en deux catégories, soit le maintien de la pérennité pour 252,1 M\$ (32,4 %) et le développement pour 524,8 M\$ (67,6 %).

Tableau 47 – Réalisation des investissements des unités administratives
(en M\$)

INVESTISSEMENTS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	2022	2023
Technologies de l'information	21,9	27,4
Culture et patrimoine	37,4	48,9
Loisirs, sports et vie communautaire	16,0	24,5
Développement économique et grands projets	27,8	20,8
Transport et mobilité intelligente	26,1	34,3
Planification de l'aménagement et de l'environnement	66,8	129,3
Traitement des eaux	21,0	32,3
Ingénierie	129,1	102,6
Gestion des immeubles	110,5	87,5
Gestion des équipements motorisés	16,5	16,2
Projets industriels et valorisation	44,0	33,9
Entretien des voies de circulation	0,3	0,6
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	3,3	5,5
Gestion des matières résiduelles	5,1	4,7
Prévention et qualité du milieu	10,4	10,6
Direction générale	1,9	2,1
Tramway de Québec	100,5	190,5
Total réalisation des investissements par les unités administratives	638,5	771,7
Propriétés destinées à la revente	8,1	5,2
Total réalisation des investissements par les unités administratives, incluant les propriétés destinées à la revente	646,6	776,9
Cessions, échanges et autres éléments financiers	22,6	36,2
Total réalisation des investissements	669,2	813,1

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023

190,5 M\$		Tramway de Québec
99,2 M\$		Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
72,8 M\$		Développement de LOGEMENTS SOCIAUX, programme RÉNOVATION QUÉBEC et programme ACCÈS FAMILLE, incluant les acquisitions de terrains
32,7 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE
30,6 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, notamment la réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy, l'augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles
28,9 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville et VISIONS CULTURELLES, incluant les investissements pour la restauration d'églises
20,5 M\$		Mise en œuvre de la <i>Vision de la MOBILITÉ ACTIVE 2023-2027</i>
18,3 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
14,8 M\$		Réfection de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy et optimisation du réseau de la Bibliothèque de Québec
13,7 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec
12,2 M\$		Acquisitions et remplacements de divers véhicules, incluant les bornes de recharge
11,3 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
10,9 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS, notamment ceux de la Pointe-de-Sainte-Foy et Charles-Auguste-Savard
8,1 M\$		Bassins aquatiques et JEUX D'EAU
7,8 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X.-Drolet)
6,6 M\$		Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment les aires de PLANCHES À ROULETTES, les terrains de TENNIS et de PICKLEBALL, les terrains de BASKETBALL, les terrains de BASEBALL, les terrains de VOLLEYBALL DE PLAGES et les surfaces MULTISPORTS

6,1 M\$		Plantation d'ARBRES et autres végétaux
5,8 M\$		Réfection du STATIONNEMENT souterrain de la place Jacques-Cartier et de l'Hôtel-de-Ville et réalisation d'un stationnement rue Prince-Édouard
5,8 M\$		PLAN DE TRANSITION et D'ACTION CLIMATIQUE
5,4 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS, AIRES DE JEUX et PARCS-ÉCOLES
4,9 M\$		Travaux liés au PLAN de mise en valeur des RIVIÈRES et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE
4,8 M\$		Acquisitions et remplacements de VÉHICULES au Service de police et au Service de la protection contre les incendies
4,0 M\$		Mise en œuvre de la vision 2018-2028 pour une saine gestion des MATIÈRES RÉSIDUELLES
3,9 M\$		Pôle d'innovation de l'Est
3,7 M\$		Développement de l'ÉCOQUARTIER de la Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville
3,2 M\$		Construction d'un MUR ANTIBRUIT entre le dépôt à neige de Beauport et le boulevard Louis-XIV
3,1 M\$		Aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville
3,0 M\$		Programme de remplacement des lignes de SERVICE en PLOMB
2,6 M\$		Programme de compensation aux entreprises
1,7 M\$		Valorisation de l'énergie produite au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec
1,6 M\$		Réfection du pont d'ÉTAGEMENT de la 18 ^e Rue
138,4 M\$		Autres projets 2023 au <i>Programme décennal d'immobilisations</i>
776,9 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2023	

CADRE FINANCIER, POLITIQUES FINANCIÈRES ET DETTE



La Ville de Québec accorde une importance primordiale à la gestion financière des fonds publics. Pour gérer adéquatement les finances municipales, une approche méthodique de planification et de prise de décisions est requise. Le cadre financier a fait l'objet d'une mise à jour en juin 2023.

Les principaux objectifs du cadre financier sont :

- Respecter l'encadrement légal
- Intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans tous les processus d'analyse financière, en conformité avec la *Stratégie de développement durable*
- Maintenir l'équilibre budgétaire
- Préserver un niveau de taxation approprié
- Assurer le financement de services municipaux de qualité
- Contrôler l'endettement
- Adopter les meilleures pratiques en matière de gestion durable des actifs
- Maintenir un niveau de liquidité optimal
- Mettre en application les politiques financières et en assurer le suivi

Champ d'application

Le cadre financier s'applique à l'ensemble des employés des unités administratives et aux élus formant les instances décisionnelles de la Ville.

Les politiques financières encadrent la gestion financière de la Ville. Elles font l'objet d'un processus d'amélioration continue en termes de rigueur, de transparence et de performance. Elles contribuent aux conditions de succès du maintien de la notation de crédit de haute qualité de la Ville. Elles permettent également de se prémunir contre les effets des cycles économiques et leurs répercussions conjoncturelles sur l'équilibre budgétaire et le maintien des services publics.

Le cadre financier prend également en compte le contexte juridique spécifique à la Ville, notamment en ce qui a trait à la nature des dépenses; soit d'agglomération, mixte ou de proximité.

Le cadre financier regroupe les politiques suivantes :

- La gestion des revenus
- La gestion des dépenses
- L'équilibre budgétaire
- La gestion de la dette
- La gestion durable des actifs
- La gestion de l'excédent accumulé
- La gestion des liquidités

CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

Tableau 48 – Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
DETTE NETTE CONSOLIDÉE REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS	Solde de la dette nette consolidée ³ par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés ³	Limiter l'endettement	≤ 70,0 % en 2032
SERVICE DE LA DETTE NETTE REVENUS DE FONCTIONNEMENT	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux revenus de fonctionnement	Mesurer l'ampleur des remboursements annuels de la Ville Un ratio se rapprochant de la cible permet de dégager de la latitude pour la réalisation de nouveaux services aux citoyens	≤ 10,0 % en 2032
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Réserver les sommes suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Mode de financement employé qui vise à établir et à maintenir une réserve pour infrastructures qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15 M\$/an ⇒ Cible : 300 M\$
PAIEMENTS COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette en payant comptant des immobilisations	⇒ Maintien du niveau ⇒ 157,7 M\$/an récurrent
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	⇒ Maintien du niveau ⇒ 50,0 M\$/an récurrent
RÉMUNÉRATION GLOBALE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Rémunération globale (rémunération et charges de l'employeur) de la Ville par rapport aux dépenses de fonctionnement	Maintenir le ratio de la rémunération globale à un niveau optimal pour la Ville	≤ 40 %
LIQUIDITÉS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements de portefeuille excluant la réserve financière de l'ex-Québec	Assurer une flexibilité financière à la Ville	≥ 20 %

³ Soit ceux de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Le tableau ci-dessous présente les résultats pour 2023 en lien avec l'atteinte des objectifs du cadre financier :

Cadre financier	Budget 2023	Réel 2023
Dettes nettes consolidées par rapport aux revenus de fonctionnement Cible : ≤ 70,0 % en 2032	89,1 %	86,4 %
Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement Cible : ≤ 10,0 % en 2032	14,6 %	14,1 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques + 15,0 M\$ par an Cible : 300,0 M\$	15,0 M\$	15,4 M\$
Paiement comptant d'immobilisations (PCI) Cible : 157,7 M\$ récurrent	157,7 M\$	163,5 M\$
Réserve financière pour le paiement de la dette Cible : 50,0 M\$ récurrent	50,0 M\$	50,0 M\$
Rémunération globale Cible : ≤ 40,0 %	35,3 %	33,9 %



PLAN DE GESTION DE LA DETTE

Le cadre financier de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation de réserves financières et de la maximisation des financements à la charge de tiers. L'un des principaux objectifs vise à diminuer le poids de la dette. Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement, afin que le *Programme décennal d'immobilisations* et le budget de fonctionnement respectent ces engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a permis l'obtention de la notation de crédit Aa2 avec une perspective stable de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote de haute qualité que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2023, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en septembre 2023, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance de la Ville et l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette. La firme mentionne également que la perspective stable associée à la notation repose sur l'excellente gouvernance et la solide équipe de direction dont la bonne gestion financière devrait permettre à la Ville de faire face à toute pression sur le budget de fonctionnement et sur les dépenses en immobilisations. Moody's considère favorablement l'établissement d'un PDI sur dix ans, offrant ainsi une visibilité à long terme accrue sur les dépenses en immobilisations. Autre impact positif depuis 2019, la firme Moody's évalue l'exposition de la Ville aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À cet égard, la Ville obtient la note d'impact de crédit CIS-2, reflétant ainsi la faible exposition aux risques environnementaux et sociaux et les solides pratiques de gouvernance.

Bénéficiaire d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire. À ce jour, elle a permis à la Ville d'économiser près de 21,0 M\$ en intérêts sur le service de la dette.

En 2023, la Ville a procédé à quatre émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 355 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 4,5 %. À cet effet, la Ville a bonifié son site Web avec l'ajout d'une section dédiée aux relations avec les investisseurs et la création d'un feuillet regroupant les principales informations financières.

DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC et comprend les sommes dues à ses créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à « l'état de la situation financière » de la Ville.



Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits au plan d'immobilisations.

La dette brute comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers (principalement de subventions gouvernementales).

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers (principalement de subventions gouvernementales) et des sommes accumulées pour son remboursement.

RÉSULTATS

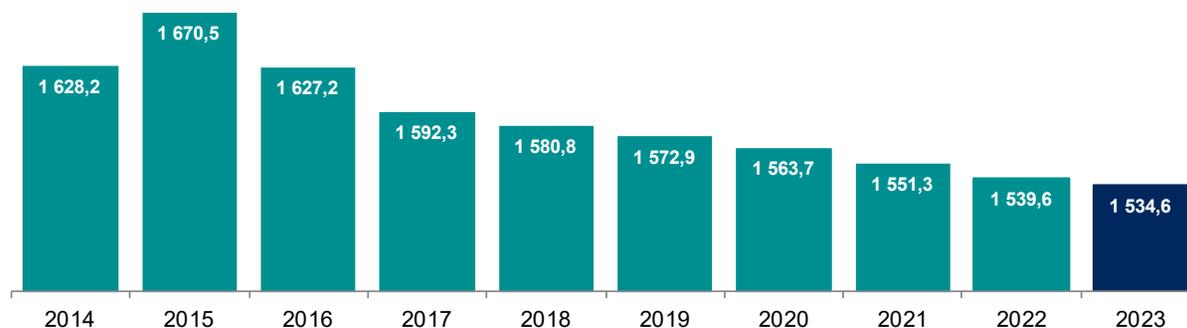
En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette poursuit sa diminution. Elle totalise 1 534,6 M\$, soit un écart favorable de 4,5 M\$ (0,3 %) avec les prévisions budgétaires. Elle est en baisse de -5,0 M\$ (-0,3 %) par rapport à 2022 et de -135,9 M\$ par rapport à 2015.

Tableau 49 – Dette
(en M\$)

DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2023	Écart 2023 Budget-Réal	
	2021	2022	2023			
Dette brute	2 059,5	2 028,3	2 025,1	2 081,8	56,7	2,7 %
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette*	508,2	488,7	490,5	542,7	-52,2	-9,6 %
Dette nette	1 551,3	1 539,6	1 534,6	1 539,1	4,5	0,3 %

* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute

Graphique 23 – Dette nette
(en M\$)



VARIATIONS DE LA DETTE NETTE

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
4,5	F Rachat des obligations PL-54 à la suite du gain actuariel reconnu D Augmentation des emprunts à la charge de la Ville F Autres éléments
4,5	F Dette nette

* F : écart favorable

D : écart défavorable

POIDS DE LA DETTE

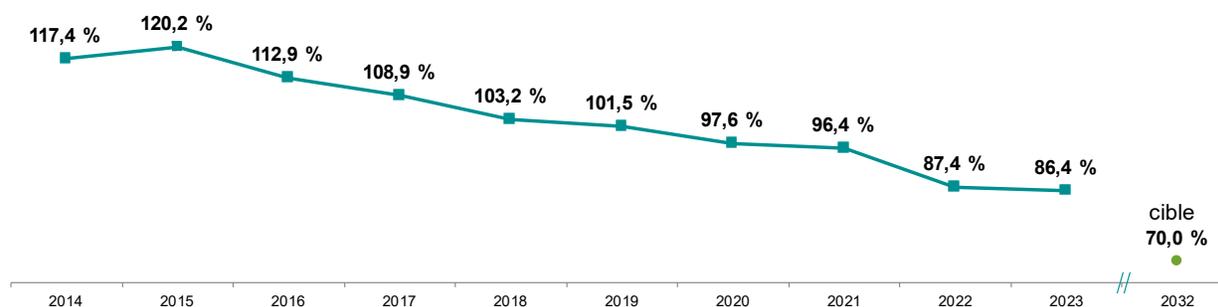
DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS

Dans un souci de réduire le poids de la dette, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit réduit graduellement pour se situer à 70,0 % d'ici 2032.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable⁴. Les revenus totaux de fonctionnement consolidés représentent les revenus de fonctionnement de la Ville ainsi que ceux des organismes compris dans son périmètre comptable⁴.

En 2023, le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés s'établit à 86,4 %, en baisse de 1,0 % par rapport à 2022.

Graphique 24 – Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés (incluant RTC et SOMHAC)

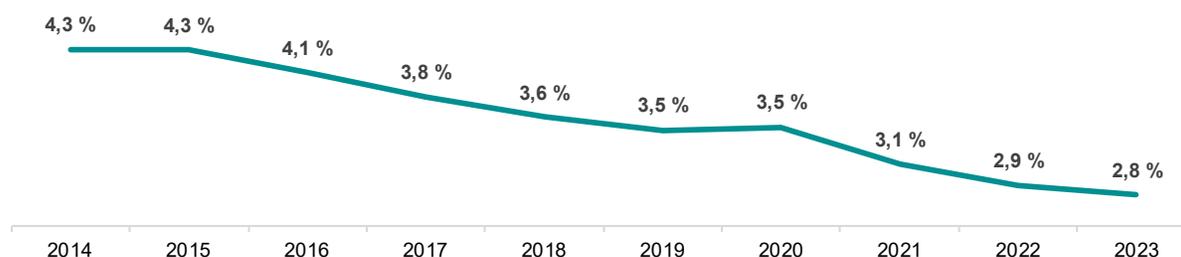


DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette consolidée sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

En 2023, le ratio poursuit sa diminution pour se situer à 2,8 %, en baisse de -0,1 %. Cette baisse est causée principalement par l'augmentation du PIB nominal.

Graphique 25 – Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec



Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

⁴ Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Annexes



HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

(en M\$)

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
REVENUS											
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	613,4	644,3	681,1	714,4	727,5	766,7	775,4	813,1	864,4	899,1	948,2
Autres revenus	158,9	175,1	183,2	206,2	277,0	209,6	252,3	268,6	286,4	317,7	323,1
Total revenus	772,3	819,4	864,3	920,6	1 004,5	976,3	1 027,7	1 081,7	1 150,8	1 216,8	1 271,3
DÉPENSES PAR OBJET											
Rémunération globale	304,0	312,6	334,1	364,8	414,0	408,6	408,4	424,6	459,5	483,3	492,7
Service de la dette	216,4	221,7	227,2	240,8	252,5	221,7	235,3	246,6	255,5	275,1	272,5
Autres dépenses	247,5	270,5	288,8	306,5	350,2	319,0	370,7	377,1	415,8	456,7	489,9
Total dépenses	767,9	804,8	850,1	912,1	1 016,7	949,3	1 014,4	1 048,3	1 130,8	1 215,1	1 255,1
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	4,4	14,6	14,2	8,5	-12,2	27,0	13,3	33,4	20,0	1,7	16,2
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES											
Revenus	9,4	8,9	9,5	8,5	10,2	8,8	18,1	18,5	16,9	16,9	15,8
Dépenses	<u>11,8</u>	<u>8,1</u>	<u>7,9</u>	<u>7,8</u>	<u>10,4</u>	<u>9,0</u>	<u>16,2</u>	<u>18,6</u>	<u>16,6</u>	<u>16,6</u>	<u>14,9</u>
Écart des revenus sur les dépenses	-2,4	0,8	1,6	0,7	-0,2	-0,2	1,9	-0,1	0,3	0,3	0,9
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	2,0	15,4	15,8	9,2	-12,4	26,8	15,2	33,3	20,3	2,0	17,1

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2013	2014	2015*	2016*	2017*	2018*	2019	2020	2021	2022	2023
REVENUS											
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	995,8	1 046,2	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 154,8	1 195,2	1 235,3	1 245,6	1 305,6	1 364,3
Autres revenus	326,8	305,1	291,1	311,5	320,3	365,2	355,4	374,5	370,4	421,2	453,0
Total revenus	1 322,6	1 351,3	1 358,6	1 420,2	1 452,3	1 520,0	1 550,6	1 609,8	1 616,0	1 726,8	1 817,3
DÉPENSES PAR OBJET											
Rémunération globale	517,6	529,3	554,3	564,2	569,7	547,9	566,1	559,5	581,3	597,6	600,7
Service de la dette	281,2	288,5	270,3	286,0	305,2	305,2	296,7	289,0	282,4	297,8	306,4
Autres dépenses	519,6	518,9	516,7	531,4	557,6	626,2	633,7	639,7	696,3	766,5	865,8
Total dépenses	1 318,4	1 336,7	1 341,3	1 381,6	1 432,5	1 479,3	1 496,5	1 488,2	1 560,0	1 661,9	1 772,9
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	4,2	14,6	17,3	38,6	19,8	40,7	54,1	121,6	56,0	64,9	44,4
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES											
Revenus	17,9	10,4	14,0	15,4	23,3	31,8	25,9	29,6	32,5	36,0	21,9
Dépenses	<u>17,0</u>	<u>9,4</u>	<u>12,5</u>	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>	<u>30,8</u>	<u>26,7</u>	<u>29,3</u>	<u>32,0</u>	<u>35,2</u>	<u>20,1</u>
Écart des revenus sur les dépenses	0,9	1,0	1,5	0,9	0,8	1,0	-0,8	0,3	0,5	0,8	1,8
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	5,1	15,6	18,8	39,5	20,6	41,7	53,3	121,9	56,5	65,7	46,2
Proportion du surplus (déficit) par rapport aux revenus	0,4 %	1,2 %	1,4 %	2,8 %	1,4 %	2,7 %	3,4 %	7,6 %	3,5 %	3,8 %	2,5 %

*Résultats redressés en 2015 afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$ au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7 M\$ à 18,8 M\$. Résultats redressés en 2016, 2017 et 2018 suivant l'harmonisation du service de la dette

GLOSSAIRE

Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la Ville de Québec et des deux villes de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'un décaissement et cette dépense n'a pas d'impact sur la taxation.

(Finances) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec.

Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Compensation tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Contingent

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues.

Dettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement des subventions gouvernementales). Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celles du RTC et de la SOMHAC.

Dettes nettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

Dettes nettes consolidées

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Droits sur mutation

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Fardeau fiscal

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (exemples : emprunt, subvention, paiement comptant).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonds de parcs et de terrains de jeux

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

Immobilisations (actifs)

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités

Infrastructures

Installations publiques telles que, mais sans s'y limiter, les routes, les ponts, les conduites d'eau et les infrastructures technologiques.

Investissements

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'années.

Maintien de la pérennité

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

Personnes/année (p.a.)

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

Programme décennal d'immobilisations

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain.

Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Emprunt qui sert généralement à financer des dépenses d'investissements dont la durée de vie dépasse l'exercice financier en cours.

Réserve financière pour le paiement de la dette

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

Richesse foncière uniformisée

Évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

Rôle d'évaluation foncière

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

Service de la dette

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

CBAQ

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

CBMO

Centre de biométhanisation des matières organiques

CRMO

Centre de récupération des matières organiques

CVÉ

Complexe de valorisation énergétique

IPC

Indice des prix à la consommation

MAMH

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

NCSP

Normes comptables pour le secteur public

OMHQ

Office municipal d'habitation de Québec

P.A.

Personnes/année

PCI

Paiement comptant des immobilisations

PDI

Programme décennal d'immobilisations

PIB

Produit intérieur brut

RFU

Richesse foncière uniformisée

RMR

Région métropolitaine de recensement

RTC

Réseau de transport de la Capitale

SOMHAC

Société municipale d'habitation Champlain

